

Pierre Mongeau

Réaliser son mémoire ou sa thèse

Côté Jeans & Côté Tenue de soirée



Presses
de l'Université
du Québec

Réaliser son mémoire ou sa thèse

PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450
Québec (Québec) G1V 2M2
Téléphone : 418-657-4399 ■ Télécopieur : 418-657-2096
Courriel : puq@puq.ca ■ Internet : www.puq.ca

Diffusion / Distribution :

CANADA et autres pays

PROLOGUE INC.
1650, boulevard Lionel-Bertrand
Boisbriand (Québec) J7H 1N7
Téléphone : 450-434-0306 / 1 800 363-2864

FRANCE

AFPU-DIFFUSION
SODIS

BELGIQUE

PATRIMOINE SPRL
168, rue du Noyer
1030 Bruxelles
Belgique

SUISSE

SERVIDIS SA
Chemin des Chalets
1279 Chavannes-de-Bogis
Suisse



La *Loi sur le droit d'auteur* interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

Réaliser son mémoire ou sa thèse

Côté Jeans & Côté Tenue de soirée

2009



Presses de l'Université du Québec

Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bur. 450
Québec (Québec) Canada G1V 2M2

*Catalogage avant publication de Bibliothèque
et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada*

Mongeau, Pierre, 1954-

Réaliser son mémoire ou sa thèse : côté jeans et côté tenue de soirée

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-2-7605-1544-4

1. Thèses et écrits académiques. 2. Rapports - Rédaction. 3. Sciences humaines - Recherche - Méthodologie. I. Titre.

LB2369.M66 2008 808'.02 C2007-942463-5

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada
par l'entremise du Programme d'aide au développement
de l'industrie de l'édition (PADIE) pour nos activités d'édition.

La publication de cet ouvrage a été rendue possible
grâce à l'aide financière de la Société de développement
des entreprises culturelles (SODEC).

Révision linguistique : LE GRAPHE

Mise en pages : INFOSCAN COLLETTE-QUÉBEC

Couverture : SIMON COURCHESNE

1 2 3 4 5 6 7 8 9 PUQ 2009 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

© 2008 Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 2008

Bibliothèque et Archives nationales du Québec / Bibliothèque et Archives Canada

Imprimé au Canada



REMERCIEMENTS

D'entrée de jeu, je tiens à remercier chaleureusement mes étudiants et mes étudiantes pour leur confiance à mon égard et leurs nombreuses questions liées à leur démarche de recherche. Le présent ouvrage est grandement tributaire de toutes leurs interrogations, inquiétudes et difficultés.

Par ailleurs, je tiens à souligner l'apport de ma conjointe et collègue, Johanne Saint-Charles. Les échanges nombreux et réguliers que j'ai eus avec elle sur le processus de recherche et d'encadrement des travaux des étudiantes et étudiants de la maîtrise sont inscrits en filigrane dans cet ouvrage. Plus encore, ses questionnements, ses commentaires et ses réflexions ont directement contribué à l'élaboration même du texte.

Je remercie également mesdames Danielle Maisonneuve et Marie-Noëlle Germain pour leurs relectures attentives et leurs nombreuses suggestions.



A VANT-PROPOS

Cela fait penser à une sorte de magie blanche :
si vous accomplissez tous les gestes imputables à la science, la science apparaîtra.
Mais elle n'est pas apparue.

Erving GOFFMAN

Au cours des dernières années, j'ai mis sur pied un cours de méthodologie à l'intention des étudiantes et étudiants à la maîtrise en communication ; j'y ai lentement élaboré un modèle pragmatique de gestion du travail de recherche et de rédaction du mémoire qui leur a semblé original et aidant. C'est à la suggestion de mes élèves que j'ai entrepris la rédaction du présent ouvrage. Par ailleurs, des discussions avec des collègues m'ont convaincu d'étendre sa portée à la réalisation et à la rédaction de la thèse de doctorat.



TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	VII
AVANT-PROPOS	IX
INTRODUCTION	1
Qu'est-ce qu'un mémoire? Qu'est-ce qu'une thèse?.....	4
Concrètement, son format, sa structure.....	6
À qui s'adresse le mémoire? Qui le lira?	7
La recherche en jeans et la recherche en tenue de soirée	8
Plan de travail et plan de mémoire	9
Le plan de travail	14
1. LE CHOIX ET SES RENONCEMENTS	15
1.1. Délimiter un sujet.....	17
1.2. Choisir une directrice ou un directeur	19
1.3. Débroussailler la documentation	22
Pourquoi? Quels sont les différents contextes à prendre en considération? Etc.	27
L'approche.....	30
L'approche qualitative	30
L'approche quantitative	31

L'approche mixte	33
La cohérence entre l'objectif et l'approche.....	34
L'objet de recherche	35
La technique de collecte d'information	36
Les méthodes de traitement et d'analyse des données.....	37
Le plan du mémoire	38
2. LE DÉMARRAGE ET SES SURPRISES	45
2.1. Effectuer la recherche documentaire.....	46
Le premier mouvement: inventorier	47
Le deuxième mouvement: organiser.....	50
2.2. Établir la problématique	52
2.3. Formuler la question générale ou l'objectif	57
Présenter le problème de recherche	57
Présenter l'objectif général de recherche	58
Formuler la question de recherche	59
La pertinence sociale et scientifique	60
3. LA CONCEPTION ET SES EXIGENCES	63
3.1. Inventorier les concepts et les modèles.....	65
3.2. Articuler une synthèse	68
3.3. Formuler des questions ou des hypothèses spécifiques.....	73
Les questions spécifiques.....	74
Les hypothèses spécifiques	75
4. LE TERRAIN ET SES PLAISIRS	81
4.1. Établir la démarche de recherche	82
L'angle d'approche	84
Les méthodes mixtes.....	85
L'étude de cas.....	85
La recherche-action	86
Les démarches longitudinale et transversale	86
L'enquête par questionnaire.....	87
La méthode quasi expérimentale	88
4.2. Déterminer l'échantillon.....	89
Échantillonnage dans le contexte d'une démarche qualitative.....	92
Échantillonnage dans le contexte d'une démarche quantitative....	92
La taille de l'échantillon	93

4.3.	Effectuer la collecte des données.....	95
	Les principaux outils de collecte qualitative.....	95
	Les mesures et les instruments quantitatifs.....	99
	Les aspects éthiques	101
5.	L'ANALYSE ET SON DEUXIÈME SOUFFLE	103
5.1.	Dégager et présenter les résultats.....	104
	L'analyse qualitative	105
	La réduction des données.....	105
	L'analyse quantitative	108
5.2.	Rédiger la présentation des résultats.....	110
	Le choix des résultats à présenter	111
	La présentation matérielle.....	113
	Les résultats qualitatifs	113
	Les résultats quantitatifs	115
5.3.	Discuter et interpréter les résultats.....	117
	Le processus d'interprétation	119
	La procédure analogique	119
	La procédure séquentielle ou causale.....	120
6.	LE PEAUFINAGE ET SES PETITES FINIS	123
6.1.	Rédiger la conclusion et l'introduction.....	124
	La conclusion	125
	L'introduction	125
	Les pages liminaires.....	125
	Le titre	125
	Les remerciements	126
	L'avant-propos	126
	La table des matières	127
	Les listes	127
	Le résumé principal et les sommaires de section.....	127
6.2.	Réviser le texte	128
	Le fond	128
	La forme	130
	Les citations.....	130
	Les notes de bas de page.....	131
	Le style	131
	Les qualificatifs.....	131

Les mots de liaison	131
Les intertitres	131
6.3. Réviser les références et la mise en page.....	132
Les citations de documents.....	132
La mise en page	133
7. LES EXTRAS	135
7.1. Les corrections.....	135
7.2. La diffusion.....	136
7.3. La poursuite.....	137
LE MOT DE LA FIN	139
BIBLIOGRAPHIE	141



INTRODUCTION

La rédaction d'un mémoire de maîtrise¹ ou d'une thèse de doctorat pourrait être considérée comme un rituel de passage et de reconnaissance sociale. Dans nos sociétés, l'obtention d'un diplôme de maîtrise, et *a fortiori* d'un doctorat, conduit à une reconnaissance en tant que spécialiste d'un sujet donné. Le diplôme consacre notre capacité à effectuer un travail intellectuel rigoureux et de longue haleine. Il sanctionne notre habileté à organiser un ensemble de connaissances dans un tout cohérent et compréhensible. Si un diplôme d'études techniques au collégial indique que l'individu est capable d'appliquer correctement certains algorithmes ou routines de travail spécialisé, le diplôme de baccalauréat atteste plutôt que la personne est capable de faire face à des situations plus complexes et de déterminer la meilleure procédure à suivre. Les études de maîtrise montrent pour leur part que la personne sait se distancier des connaissances apprises et qu'elle peut élaborer une nouvelle réponse à une nouvelle question. Ainsi, plus sa scolarité est élevée, plus la personne est considérée comme capable de faire face à des situations floues et ambiguës. C'est peut-être pourquoi on retrouve souvent ces diplômés dans des postes de cadres où ils doivent composer avec l'incertain et le mouvant.

1. Appelée master en Europe francophone.

Les thèmes

- C'est quoi, un mémoire ?
- Le plan de travail
- Le plan du mémoire
- L'échéancier des étapes
- Le choix du sujet
- Le choix d'une directrice ou d'un directeur
- Le débroussaillage du domaine
- La recherche documentaire
- L'objectif, l'objet et les techniques
- L'approche qualitative
- L'approche quantitative
- La problématique
- La rédaction
- La question générale et l'objectif de recherche
- Le cadre théorique
- Les questions et les hypothèses spécifiques
- La démarche de recherche
- L'échantillon
- L'analyse et la présentation des résultats
- L'interprétation des résultats
- La conclusion et l'introduction
- Le peaufinage du texte
- Le titre et les pages liminaires
- Les références
- La publication et la diffusion

Le diplôme de maîtrise autorise les institutions sociales, autres que l'université, à nous considérer comme des experts dans notre domaine. Nous devenons une personne experte qu'on voudra consulter. On donnera notre nom à un journaliste qui voudra en savoir plus, à un décideur public qui veut être bien informé, à des groupes sociaux divers, etc. Aux yeux des futurs employeurs, la personne titulaire d'une maîtrise se distingue de celles détenant un diplôme de premier cycle ou de niveau collégial. Les diplômes des deuxième et troisième cycles attestent une expérience du travail intellectuel.

Ce rituel de passage est bien sûr exigeant, mais il est aussi relativement bien balisé. En effet, d'un domaine des sciences humaines à l'autre, les parcours de réalisation d'une maîtrise se ressemblent. La structure du document à produire est similaire d'un mémoire ou d'une thèse à l'autre : problématique, cadre théorique, démarche de recherche, résultats, analyse et interprétation et conclusion. Sur le plan humain, les parcours se ressemblent aussi. Chacun traverse des périodes d'enthousiasme, d'inquiétude, de confusion et de découragement, de reprise, de soulagement, etc. Connaître ce parcours, maîtriser la structure du travail à produire et anticiper les phases de réactions affectives facilitent la traversée. Si l'on sait reconnaître les indicateurs, tant sur le plan personnel qu'intellectuel, le chemin à parcourir devient plus facile et plus clair. Plus facile, parce qu'on peut mieux se préparer, se situer et se comparer. On se sent moins seul et moins unique avec nos difficultés. Plus clair, parce que connaissant mieux le travail à faire, et maîtrisant mieux une vision d'ensemble, on peut mieux s'organiser et plus se faire confiance. D'autant que, comme tout étudiant ou étudiante qui commence un programme de maîtrise, on peut être considéré comme un véritable « professionnel » des études. On a vraisemblablement fait près de dix-sept années de scolarité. Dix-sept années d'expérience, dont les trois

dernières normalement effectuées à l'intérieur d'un baccalauréat spécialisé menant au programme de maîtrise envisagé, ce n'est pas rien ! Après tant d'années d'expérience « professionnelle » du monde des études, on arrive avec une expertise du travail scolaire assez poussée. On a déjà effectué au cours de son parcours un nombre impressionnant de travaux, de dissertations et de productions écrites de toutes sortes. Imaginez l'épaisseur d'un document qui rassemblerait l'ensemble de ces productions mises bout à bout !

Malgré cette expérience des exigences scolaires, j'ai pu constater à maintes reprises depuis vingt ans que j'enseigne à l'université que plusieurs étudiantes et étudiants se sentent désemparés face à la conception, la réalisation et la rédaction de leur mémoire de maîtrise ou de leur thèse de doctorat. Ils sont inquiets. Ils ne sont pas certains d'être prêts ou outillés pour faire face à la tâche. L'ampleur de la tâche et la complexité qu'ils lui attribuent les découragent. Plusieurs persévèrent, certains avec l'aide et le soutien d'un ou de plusieurs professeurs, d'autres vont au bout de leur démarche à tâtons, à coup d'essais et d'erreurs. Plusieurs la terminent plus ou moins satisfaits de leur travail. D'autres encore, souvent tout aussi talentueux, abandonnent.

L'objectif de cet ouvrage est de proposer un cadre de référence, des pistes à suivre pour réaliser le travail de recherche et la rédaction du mémoire ou de la thèse en sciences humaines. On trouvera dans ce texte une série de directives souvent assez précises, des conseils et des trucs parfois teintés d'humour ou d'ironie ainsi que, bien sûr, une description détaillée des différentes étapes à franchir pour « compléter sa maîtrise » ou son doctorat. J'y propose un plan de match en ayant en tête que l'athlète, c'est vous. Aussi est-ce délibérément que le ton employé est parfois très directif. Mon pari est qu'il est plus facile de critiquer un cadre normatif clair et de s'en distancier que de faire face à une molle permissivité qui risque de conduire à terme à une critique sévère de son mémoire (ou de sa thèse) ou même à son refus. C'est d'ailleurs le sens de la présence de la citation de Goffman en exergue. Le modèle présenté ici est à adapter, à modifier, à travailler de manière à le mettre au service de ses objectifs de recherche. Il se veut une proposition relativement claire et ferme, mais de laquelle chacun doit se détacher. Il faut l'appliquer de manière critique et adaptée à son travail. En effet, la poursuite d'un objectif précis ou l'émergence d'un savoir particulier exigent généralement des développements méthodologiques propres qui s'éloignent des sentiers habituels ou même s'y opposent. Cela dit, le manque de rigueur et l'absence de plan de travail ne conduisent habituellement pas à la découverte. Parlez-en aux quelques étudiantes et étudiants qui ont perdu leur route en chemin.

Cet ouvrage n'est donc pas un ouvrage de méthodologie au sens habituel. On n'y trouvera pas la panoplie des variations des multiples méthodes de collecte et d'analyse des données. Ce n'est ni un recueil de méthodes qualitatives ni un manuel de méthodes quantitatives. Il s'agit plus d'un guide

pour la réalisation de sa recherche, d'un document d'accompagnement pour faciliter la planification, la réalisation et la rédaction de son mémoire de maîtrise ou de sa thèse de doctorat. Bien sûr, la spécificité des principales méthodes de recherche est nécessairement abordée, mais toujours dans l'optique de favoriser la conduite de sa recherche. On ne trouvera donc pas ici d'explications détaillées sur tel ou tel test statistique ni sur telle ou telle méthode de codage. De nombreux ouvrages abordent déjà ces sujets.

Qu'est-ce qu'un mémoire ? Qu'est-ce qu'une thèse ?

La principale particularité du mémoire de recherche au regard des exigences habituelles des travaux scolaires est qu'il s'agit d'un travail dont personne ne connaît la « réponse ». Ainsi, personne ne pourra nous dire si ce que nous avons trouvé sur notre sujet de recherche est vrai ou faux. À ce stade, seule la rigueur de la démarche de recherche peut assurer la valeur de ce que nous trouverons. Il n'y a plus d'autorité pour évaluer la véracité de ce que nous avons trouvé. Il n'y a plus de professeur ou d'expert en position d'évaluer le contenu, comme cela était le cas au premier cycle et dans les études antérieures. Les spécialistes en la matière se prononceront sur les bases théoriques et empiriques de nos conclusions et sur la justesse de l'argumentation et de la méthode de recherche. Nos conclusions ne seront pas évaluées en tant que telles ; c'est le processus suivi (et sa présentation) qui sera évalué. C'est pourquoi tout ce qui a trait à la démarche de recherche retient tant l'attention.



Qu'est-ce qu'un mémoire ?

- **Un travail dont personne ne connaît la « réponse ».**
 - **La démonstration que vous « maîtrisez » le processus de recherche et que vous connaissez les principaux ouvrages sur votre sujet.**
 - **Une initiation à la recherche et à la formation spécialisée** – Le mémoire doit, dans la mesure du possible, être une contribution originale.
-

Il ne s'agit plus simplement de faire la démonstration qu'on a bien compris la matière présentée au cours ou bien résumé la pensée d'un auteur. Il faut rendre compte d'une démarche de recherche visant à produire du savoir. Il faut aussi montrer qu'on maîtrise le processus par lequel on ajoute des éléments de connaissance à ce qui est déjà connu. À la maîtrise, c'est le processus suivi qui importe ; la nouveauté du savoir produit, tout en étant souhaitable, est secondaire par rapport à la qualité de la démarche. Cependant, l'apport d'un nouveau point de vue, de nouveaux résultats est une condition nécessaire pour la thèse de doctorat. En fait, cette obligation de nouveauté permet de distinguer entre le mémoire de maîtrise et la thèse de doctorat. Avec la maîtrise, on fait la démonstration qu'on « maîtrise » le processus de recherche. Avec le doctorat, on démontre qu'on peut contribuer à l'avancement des connaissances.

Ainsi, compléter une maîtrise, c'est s'initier au travail de recherche. En tant qu'étudiante ou étudiant de maîtrise, il nous faut démontrer notre capacité à problématiser une situation, c'est-à-dire à cerner et formuler un problème de recherche, à lui associer des concepts pertinents et à effectuer un travail d'exploration et de recherche qui permette de dégager quelques éléments de savoir. La production du mémoire témoigne de ce travail et constitue ordinairement la plus grande part du programme de maîtrise. C'est en ce sens que l'étudiante ou l'étudiant qui réussit sa maîtrise est considéré comme une personne capable de réaliser un travail intellectuel d'une plus grande envergure que celui qu'on attend des personnes étudiant au baccalauréat. Ces dernières doivent, dans leurs travaux écrits, montrer qu'elles ont bien compris, qu'elles ont su dégager le sens d'un texte ou d'une œuvre et qu'elles sont capables d'appliquer une méthode donnée pour l'analyse d'une situation. Au deuxième cycle, l'étudiante ou l'étudiant devra pouvoir organiser, de manière cohérente, un ensemble d'informations provenant de diverses sources et de différents auteurs relativement à un sujet donné et y ajouter son propre grain de sel de manière crédible et rigoureuse.

Bien que l'originalité de la contribution ne soit pas une condition absolument nécessaire, plusieurs s'inquiètent qu'une autre personne ait pu travailler sur un sujet semblable. Il s'agit d'une crainte bien inutile, car la difficulté n'est pas tant d'être original que d'être rigoureux. En effet, les sujets propres à ces domaines sont la plupart du temps tellement contextualisés et l'apport dépend tellement de l'angle d'approche adopté par la chercheuse ou le chercheur que les possibilités qu'un mémoire similaire au sien soit déposé sont infimes, sinon quasiment nulles. L'originalité est donc habituellement au rendez-vous et souvent sans effort particulier. Par ailleurs, il n'est pas interdit de reprendre le travail d'un autre, à condition bien sûr de ne pas le plagier. On reprend plutôt la procédure dans une nouvelle situation ou auprès d'un autre groupe de personnes. Par ce genre de reprise on peut valider les résultats antérieurs tout en faisant la démonstration qu'on maîtrise la démarche de recherche.

Le plus grand risque, quant à la poursuite d'une certaine originalité de son sujet de recherche, n'est donc pas que celui-ci soit différent ou pas. Le véritable danger est que cette poursuite de l'originalité se fasse au détriment de la qualité du processus de recherche. En effet, la qualité et l'originalité d'un travail de recherche résident d'abord dans ses conclusions. La déconvenue serait plutôt d'aboutir à des évidences sur un sujet nouveau, c'est-à-dire de conclure par des éléments qu'on savait déjà avant même de commencer. Ou, encore, il serait plutôt désappointant de ne pas réussir à franchir le cap du sens commun (parfois bien caché sous un épais manteau de termes plus abscons les uns que les autres). Le risque le plus grand est donc de confondre originalité du sujet avec originalité des conclusions. Une démarche rigoureuse conduit d'elle-même à des conclusions nouvelles (même sur un sujet connu), d'où l'importance de bien cerner sa question de recherche – sur laquelle je m'attarderai plus loin.

Concrètement, son format, sa structure

Le mémoire est un document écrit qui rend compte de manière détaillée du travail de recherche effectué. Il couvre l'ensemble de la démarche de recherche à partir de la présentation et de la définition même du problème étudié jusqu'aux résultats obtenus, en passant par une explication précise des principales démarches effectuées tout au long de ce travail, c'est-à-dire les plus importantes et significatives eu égard aux objectifs et aux résultats. Ce compte rendu doit éventuellement permettre de reproduire la démarche suivie. On doit le penser comme un rapport de recherche, qui comporte ordinairement une centaine de pages. Il doit permettre à une autre personne intéressée par un problème semblable ou connexe de comprendre notre travail et de pouvoir se faire une opinion valide sur sa pertinence et sa valeur par rapport à ses propres préoccupations.

Concrètement

- **Le mémoire est un rapport de recherche** concernant un problème dans une spécialité.
 - Il décrit :
 - ce qui est connu ;
 - ce que vous avez fait pour résoudre le ou les problèmes ;
 - ce que veulent dire vos résultats ;
 - ce qu'ils impliquent par rapport à la problématique ;
 - les nouveaux problèmes soulevés par vos recherches et comment ils peuvent être résolus.
-

Ce rapport de recherche concerne communément un problème précis dans une spécialité donnée. Il ne s'agit pas uniquement de produire une bonne synthèse des connaissances disponibles par rapport à un sujet. En fait, un travail de synthèse est à faire, mais cette synthèse constitue le point de départ à partir duquel on entreprend véritablement le travail de recherche. Aussi, cette synthèse de départ porte sur un problème social ou scientifique relativement pointu. Elle rapporte ce qui est connu relativement au problème cerné.

Globalement, le rapport de recherche que constitue le mémoire de maîtrise décrit d'entrée de jeu une situation sociale ou théorique que nous jugeons problématique. Nous y exposons en premier lieu les raisons qui font de cette situation un problème à résoudre. Ensuite, le document brosse un tableau des principaux résultats de recherche pertinents et connexes. Nous proposons alors une synthèse à laquelle s'articuleront nos pistes de recherche. Puis nous présentons notre manière d'aborder le problème et nous détaillons les démarches entreprises pour valider ces pistes. Nous rapportons les résultats obtenus en les interprétant de manière à dégager aussi clairement que possible ce qu'ils veulent dire au regard de la situation problématique et des résultats connus. Enfin, le document s'achève avec

l'identification des nouveaux problèmes soulevés par notre travail et de nouvelles pistes de recherche permettant de résoudre ces nouveaux problèmes.

Le mémoire est la trace que nous laisserons. Il s'agit d'une production tangible qui témoigne de notre contribution et qui sera probablement consultée par d'autres. Sur le plan identitaire, il s'agit d'un document que nous emportons avec nous. Il fera désormais partie intégrante de notre identité, de notre présentation de ce que nous sommes. Nous ferons longtemps référence à cette production, qui servira même éventuellement de carte de visite. Sur le plan du contenu, il nous arrivera fréquemment de dire quelque chose comme : « J'ai justement fait mon mémoire sur ce sujet. » Une certaine expertise nous sera reconnue, car notre production laissera supposer que nous connaissons les principaux ouvrages sur le sujet. Sur le plan du statut social, nous pourrions accéder à de nouveaux horizons professionnels. De plus, le diplôme de maîtrise attestera que nous possédons une méthode de travail intellectuel rigoureuse. Il constituera la démonstration de nos aptitudes à contribuer à l'évolution d'un domaine de recherche, de création ou d'intervention.

À qui s'adresse le mémoire ? Qui le lira ?

Un mémoire de maîtrise est rarement un *best-seller* ! Son public cible n'est pas l'ensemble de la population. Il s'adresse en premier lieu aux personnes travaillant en recherche ainsi qu'aux intervenantes et intervenants intéressés par notre sujet qui voudront connaître notre travail. C'est à eux qu'il faut penser au moment de l'écriture, sans oublier bien sûr les membres de notre jury ou comité d'évaluation.

À qui s'adresse le mémoire ? Qui le lira ?

- **Pour qui ?**
 - Les membres de votre jury.
 - D'autres chercheurs intéressés par le sujet **qui voudront savoir ce que vous avez fait.**
- **Combien de personnes le liront ?**
 - Entre cinq et vingt personnes :
 - **votre conjoint ou conjointe ;**
 - **un ou deux amis ;**
 - **votre directeur ou directrice de recherche ;**
 - **les membres du comité d'évaluation ;**
 - **quelques chercheurs répartis dans le monde ;**
 - **des étudiants et étudiantes qui poursuivront ou reprendront votre travail.**

Ainsi, on peut estimer que notre mémoire sera lu par un minimum de cinq à vingt personnes : notre conjointe ou notre conjoint, un ou deux amis qui voudront mieux comprendre ce qu'on a fait, notre directeur ou directrice

de recherche, les deux ou trois membres du comité d'évaluation, quelques chercheuses ou chercheurs répartis dans le monde², des étudiantes et des étudiants qui poursuivront ou reprendront notre travail, ou encore qui travailleront sur un sujet connexe ou qui utiliseront une méthode semblable à la nôtre. Cela peut sembler bien peu, mais il faut prendre en considération qu'il s'agit de personnes véritablement intéressées par notre travail, notamment les gens de la recherche et de l'intervention. Ces gens utiliseront vraisemblablement une partie ou l'autre de notre travail pour faire évoluer leur propre démarche de recherche ou d'intervention. De plus, le mémoire constitue la base de crédibilité de nombreuses autres interventions publiques qui pourront se présenter : interview, conférence, article de vulgarisation, etc.

La recherche en jeans et la recherche en tenue de soirée

Le mémoire de recherche est l'outil de présentation publique du résultat de notre travail, et ce, peu importe l'ampleur de sa diffusion. Notre démarche et nos résultats y sont présentés sous leurs plus beaux atours ; nous y revêtons nos plus beaux habits. C'est ce que j'appelle la recherche en tenue de soirée. Le mémoire représente la partie visible, exposée, de l'ensemble du processus de recherche. On s'efforcera de lui donner une forme et une structure impeccables de manière à ce que les discussions qu'il suscitera et les éventuelles critiques qui seront formulées portent sur le fond et sur la qualité du travail et non sur tel ou tel point de présentation secondaire, comme le serait une remarque sur une partie de l'habillement.

La recherche en jeans et en tenue de soirée

■ La recherche en « jeans » :

- c'est le processus de recherche qui conduit à l'élaboration du mémoire ;
- elle renvoie au travail à effectuer avant, pendant et après la recherche ;
- il s'agit d'un processus circulaire, fait de va-et-vient entre les différentes parties du travail à faire et entre la rédaction et l'action.

■ La recherche en « tenue de soirée » :

- c'est la prise en compte des préoccupations de cohérence et d'intégration ;
 - elle fait référence au produit fini et à la présentation de celui-ci ;
 - il s'agit d'« habiller de manière présentable » le travail accompli.
-

Le processus de recherche qui conduit à l'élaboration du mémoire correspond à ce que j'appelle la « recherche en jeans ». Celle-ci recouvre la dimension plus brouillonne avec les inévitables fausses pistes, ratures,

2. Il est aujourd'hui impératif d'inscrire notre adresse courriel dans une des pages liminaires de manière à ce que les personnes intéressées par notre travail puissent nous contacter.

retours en arrière et autres aléas propres au travail de recherche et de rédaction d'un mémoire. Il s'agit d'un processus circulaire, fait de va-et-vient entre les différentes parties du travail, entre la rédaction et l'action, etc. Le côté « jeans » du travail de recherche, c'est la recherche sur le terrain, l'action telle qu'elle se déroule. Bref, la recherche en jeans est une image qui renvoie au travail à effectuer avant, pendant et après la production du mémoire proprement dit.

La recherche « en tenue de soirée » correspond quant à elle au produit fini et à la présentation de celui-ci. Elle renvoie à des préoccupations de cohérence et d'intégration entre les différentes parties du mémoire. Elle consiste à peaufiner la trame de l'argumentation et l'architecture de l'ensemble du texte de manière à obtenir un document bien « serré » où chaque élément est à sa place et lié à l'ensemble. Faire revêtir sa tenue de soirée à notre travail de recherche, c'est prêter attention à la séquence des informations dont la lectrice ou le lecteur prendra connaissance. Par opposition, la recherche en jeans renvoie au cheminement suivi, rarement séquentiel, au moment de la conception et de la réalisation de la recherche. Évidemment, la recherche en tenue de soirée est, pour l'essentiel, une étape subséquente à la recherche en jeans, puisqu'il s'agit d'« habiller de manière présentable » le travail accompli. On lui fait revêtir de beaux habits.

Cet écart entre « la tenue de soirée » et « le travail en jeans » tel que réalisé se justifie du fait que la personne qui lira éventuellement notre travail sera intéressée par ce que nous avons à dire et non par les aléas de notre parcours (sauf, bien sûr, si ces aléas ont affecté nos résultats ou leur interprétation). La lectrice ou le lecteur veut avoir un accès clair et cohérent à notre travail, à notre objet de recherche, à nos présupposés théoriques, à notre démarche, à nos résultats et à l'interprétation que nous en avons faite, de même qu'à nos conclusions.

Plan de travail et plan de mémoire

Prendre conscience du chemin à parcourir et de sa répartition dans le temps est sûrement la première étape du travail en jeans. Toutefois, tracer la route à suivre, évaluer le temps et les ressources disponibles semble rebutant pour plusieurs. Comme si cette planification tuait un certain romantisme dans la démarche de recherche. Ou, encore, comme si cette opération comportait déjà une part de renoncement et de réduction du projet ou de sa portée. Plusieurs refusent de s'y engager.

Aussi évidente qu'elle soit, cette étape d'établissement du plan de travail est le plus souvent escamotée par l'étudiante ou l'étudiant qui entreprend son programme de recherche. Une attitude fréquente consiste à s'inscrire au programme de maîtrise, à suivre les premiers cours sans trop savoir sur quoi ni comment on effectuera sa recherche. On « flotte » sur son intention ou sa détermination diffuse à poursuivre. On suit ses cours au rythme où



- **Le plan de travail = les « jeans »**
 - Essentiellement : c'est une liste de tâches à effectuer pour rédiger l'ensemble de son mémoire.
 - Le plan de travail est différent du plan de rédaction :
 - il est lié à l'action (circulaire) ;
 - c'est un va-et-vient entre les parties du travail à faire.
- **Le plan du mémoire = la tenue de soirée**
 - Il vient plus tard ; il est lié à l'écriture du mémoire (linéaire) **après le travail de recherche documentaire ou sur le terrain.**
 - Il correspond à une trame d'argumentation logique et convaincante.

ils se présentent. On remplit la paperasse au fur et à mesure qu'elle nous est demandée. On dit qu'on réfléchit sur la problématique qui nous intéresse, c'est-à-dire qu'on répète une vague description du sujet général de notre recherche à qui nous le demande ou à qui veut l'entendre. Malheureusement, comme j'ai pu le constater, cette approche de type *surf* finit par augmenter l'anxiété et les inutiles pertes de temps bien au-delà des inévitables allers-retours associés à la démarche de recherche. Pourtant, ce deuil précoce de « possibles à venir », tous ces renoncements à ce qui pourrait être fait, à ce qu'il serait intéressant de faire font déjà intrinsèquement partie des apprentissages liés à la réalisation d'un travail intellectuel de l'envergure d'un mémoire.

Délimiter ses objectifs de manière réaliste en fonction de ses contraintes est une étape absolument nécessaire et incontournable. En fait, le seul choix qui reste à cet égard est de déterminer quand on se contraindra à établir un plan de travail et à réduire ses objectifs en fonction du temps qui reste. On pourra le faire tôt, c'est-à-dire dès le début. On pourra le faire tard ou trop tard, c'est-à-dire lorsqu'il ne reste que quelques mois avant de recevoir un avis officiel de notre programme d'études nous avisant que nous avons épuisé toutes les possibilités de prolongation. Le temps, ou plus exactement le manque de temps, fait alors office de prétexte. Il permet d'accepter l'idée de ne pas faire exactement ce qu'on aurait « voulu » faire. C'est une façon (assez courante) de résoudre le problème. Il en existe au moins une autre : établir un plan de travail et un échéancier, un peu à la manière d'un gestionnaire de projet.

Le plan de travail s'élabore en trois temps ou étapes. La première étape est toute simple : dresser la liste des choses à faire ; la deuxième : se fixer une date de fin. Quand veut-on avoir terminé son mémoire ? Il s'agit en quelque sorte d'inverser l'idée selon laquelle notre maîtrise sera terminée lorsque nous aurons déposé notre mémoire. Nous chercherons plutôt à

déposer notre mémoire lorsque le délai imparti à notre maîtrise sera écoulé. La troisième étape consiste à répartir le travail à faire selon le temps dont nous disposons.

Ce plan de travail prend ainsi l'allure d'un échéancier, alors que le plan du mémoire prend la forme d'une table des matières. Dans le plan de travail, on répartit les tâches. Dans le plan du mémoire, on enchaîne les idées. Le premier est un croisement d'opérations et de dates. Il correspond à l'aspect « jeans » du travail de recherche et se rapporte à l'ordre des travaux sur le chantier. Le deuxième est un agencement d'idées et d'arguments. Il correspond à l'aspect « tenue de soirée » du travail de recherche et se rapporte à l'architecture du texte. Il renvoie au plan de construction ; il montre de quoi aura l'air le produit fini. Comme une vue en perspective qui peut montrer une maison finie, le plan du mémoire ne dit pas dans quel ordre effectuer les travaux, ni lesquels doivent être effectués simultanément. Il montre comment, à la fin des travaux, le tout devrait finalement être assemblé. Cependant, le plan de travail est circulaire en ce qu'il comporte plusieurs boucles selon les travaux à effectuer et de nombreux va-et-vient entre les parties. En fait, le plan de travail inclut la production du plan de mémoire. Ainsi, produire la table des matières est l'une des premières tâches à effectuer, mais en peaufiner la trame, resserrer les liens entre les parties constitue une tâche itérative faite de fréquents retours et modifications des premières versions de la table des matières prévue à l'origine.

Tableau 1
ÉCHÉANCIER DES ÉTAPES (SUR 18 MOIS)

	Début en septembre																	
	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.
	Début en janvier																	
	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin
	Mois																	
1. LE CHOIX																		
1.1. Délimiter un sujet																		
1.2. Choisir une directrice ou un directeur																		
1.3. Débroussailler la documentation																		
2. LE DÉMARRAGE																		
2.1. Effectuer la recherche documentaire																		
2.2. Établir la problématique																		
2.3. Formuler la question générale ou l'objectif																		
3. LA CONCEPTION																		
3.1. Inventorier les concepts et les modèles																		
3.2. Articuler une synthèse																		
3.3. Formuler des questions ou des hypothèses																		
4. LE TERRAIN																		
4.1. Établir la démarche de recherche																		
4.2. Déterminer l'échantillon																		
4.3. Effectuer la collecte des données																		

Tableau 1 (suite)
ÉCHÉANCIER DES ÉTAPES (SUR 18 MOIS)

Début en septembre																	
	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv. Févr.
Début en janvier																	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17 18 ...
5. L'ANALYSE																	
5.1. Analyser et dégager des résultats																	
5.2. Présenter les résultats																	
5.3. Discuter et interpréter les résultats																	
6. LE PEAUFINAGE																	
6.1. Rédiger la conclusion et l'introduction																	
6.2. Réviser le texte																	
6.3. Réviser les références et la mise en page																	
7. LES EXTRAS																	
7.1. Les corrections																	
7.2. La diffusion																	
7.3. La poursuite																	

Le plan de travail

Le plan de travail peut être découpé en quelques grandes étapes générales. Toutefois, quel que soit ce découpage, il est en partie arbitraire et d'autres propositions pourraient être formulées. En fait, ces grandes étapes sont à adapter au contexte particulier de son projet de recherche. Ici, je propose un découpage calqué sur les sept étapes les plus communes d'un cheminement standard. Ces étapes sont : 1) les nécessaires choix et renoncements ; 2) le démarrage proprement dit du travail de recherche ; 3) la conception de la recherche ; 4) le travail de terrain ; 5) l'analyse des résultats ; 6) le peaufinage du texte et 7) les extras. Chacune de ces étapes peut à son tour être découpée en sous-étapes significatives et facilement identifiables (voir le tableau 1).

Franchir l'ensemble de ces étapes exige habituellement de 18 à 24 mois environ. Toutefois, cela ne se fait pas de manière purement linéaire. Les intersections ou superpositions sont inévitables et peut-être même souhaitables dans la mesure où le fait d'avancer en acceptant de revenir sur le travail déjà effectué favorise la cohérence du produit fini.

Le plan de travail

1. Les choix et ses renoncements

- S'orienter et se fixer (sujet, encadrement, débroussaillage).

2. Le démarrage et ses surprises

- La prise en main et ses étonnements (la problématique).

3. La conception et ses exigences

- Premiers efforts, premières transpirations (le cadre théorique).

4. Le terrain et ses plaisirs

- Avancer (soulagement et concrétisation).

5. L'analyse et son deuxième souffle

- Persévérer (le deuxième souffle).

6. Le peaufinage et ses petites fins

- Finir (la mise en forme, le deuil et la diffusion).

7. Les extras

- Corriger, diffuser et poursuivre sa recherche.
-



LE CHOIX

et ses renoncements

La première étape consiste à choisir son sujet, sa directrice ou son directeur de mémoire et à déterminer l'orientation globale de son travail de recherche. Cette étape, liée aux choix et aux petits deuils à faire, de même que chacune des sous-étapes qui la composent, est particulièrement importante en ce qu'elle marque le début du travail d'analyse. En effet, les éléments retenus et les concepts choisis pour présenter le sujet, la situation ou le problème orientent la suite de notre travail de recherche. Ces choix délimitent graduellement le territoire conceptuel de notre recherche et installent les bases de nos analyses ultérieures.

	Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1. LE CHOIX												
1.1. Délimiter un sujet												
1.2. Choisir une directrice ou un directeur												
1.3. Débroussailler la documentation												
2. LE DÉMARRAGE												

- S'orienter et se fixer.
- Aborder et délimiter le sujet. Cela implique déjà un début d'analyse et d'interprétation.
- Délimiter son sujet de recherche, choisir son directeur ou sa directrice et débroussailler la documentation. Ces opérations sont interreliées et s'effectuent quasi simultanément, l'une influençant les autres.

Notre façon d'aborder et de poser le problème auprès de nos premiers interlocuteurs constitue déjà un début d'analyse et d'interprétation, car il faut alors choisir les termes à utiliser et les éléments à mettre en évidence pour leur faire comprendre ce à quoi on s'intéresse. On effectue alors un découpage de la « réalité » et l'on établit des relations qui permettent de contextualiser le sujet de telle sorte que nos interlocuteurs puissent s'en faire une idée suffisamment précise pour interagir avec nous. Dès lors commence aussi la démarche circulaire propre au travail de recherche. En effet, les réponses et réactions diverses de nos interlocuteurs, qu'ils soient experts, novices, théoriciens ou praticiens, nous influenceront à leur tour dans le choix des éléments à utiliser pour la formulation même de notre sujet de recherche. Bien sûr, tout ce travail, fait d'allers et retours, d'avancées et de reculs, n'apparaît qu'exceptionnellement dans le mémoire, comme il est aussi relativement rare que nous témoignions de toutes les hésitations et de tous les essais qui ont précédé le choix de telle ou telle toilettte lors d'un événement social particulier.

Au cours de cette première étape, les démarches visant à délimiter son sujet de recherche, à choisir sa directrice ou son directeur de recherche et à débroussailler la documentation sont interreliées et s'effectuent presque simultanément. L'une influence l'autre. Pour travailler sur un sujet particulier, nous choisirons de rencontrer plutôt certaines personnes. À l'inverse, le fait d'être supervisé par telle ou telle personne suppose que nous travaillerons plutôt sur certains aspects de notre sujet et que nous approfondirons notre connaissance de telle ou telle partie de la documentation scientifique et professionnelle. Aussi, même s'il est souhaitable de connaître assez bien son sujet avant de rencontrer sa future directrice ou son futur directeur, et même s'il faut minimalement être capable de présenter son sujet relativement clairement, on n'a pas à devenir une « experte » ou un « expert » avant de le faire. Il ne faut pas attendre d'avoir formulé son sujet de façon tellement précise qu'il devient quasiment impossible de l'arrimer aux intérêts des éventuels directeurs ou directrices. Nous chercherons donc à rencontrer quelques professeurs dès que les contours de notre sujet de recherche commenceront à être discernables. En effet, rencontrer ces personnes assez tôt dans la démarche nous permet de susciter de nouvelles interrogations et de nous ouvrir à de nouvelles suggestions ainsi qu'à de nouveaux textes à découvrir. Interrogations et suggestions qui, à leur tour, contribuent à orienter ou à réorienter le projet de recherche.

Par ailleurs, il est souhaitable de discuter franchement et sérieusement avec ses proches (conjointe, conjoint, parents ou enfants) des implications matérielles et émotives qu'exigent l'année ou les deux années nécessaires à la production du mémoire. Occulter ou mésestimer les conséquences de son projet sur ses proches peut conduire à des difficultés de conciliation « études-famille » ou même « études-travail-famille » qui peuvent alors conduire à un malheureux abandon en cours de route.

1.1. Délimiter un sujet

	Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1. LE CHOIX												
1.1. Délimiter un sujet												
1.2. Choisir une directrice ou un directeur												
1.3. Débroussailler la documentation												
2. LE DÉMARRAGE												

Le processus de délimitation d'un sujet débute par le choix d'une thématique générale qui suscite en nous un intérêt intrinsèque. Ce peut être quelque chose qui nous intrigue, qu'on aimerait mieux comprendre ou encore une idée, une hypothèse qu'on a concernant l'influence ou l'incidence de tel ou tel élément sur un phénomène donné. Le choix se fait dans la perspective de résoudre un problème donné (scientifique ou professionnel) ou de modifier nos pratiques ou celles d'un groupe professionnel.

Dans cet esprit, l'idéal est probablement d'arrimer notre sujet de recherche à quelque chose qui nous préoccupe depuis longtemps et qui a des chances de nous intéresser pendant encore plusieurs années. L'avantage d'arrimer son sujet à une préoccupation personnelle relativement persistante est que, même si on est amené à n'approfondir qu'un seul aspect de l'ensemble des éléments qui alimentent notre préoccupation, notre intérêt a de meilleures chances de se maintenir.

Délimiter un sujet

Un processus :

- **qui débute par l'identification d'une thématique générale qui suscite un intérêt intrinsèque :**
 - arrimer votre sujet à quelque chose qui vous préoccupe depuis longtemps et qui a des chances de vous intéresser encore longtemps.
- **fait d'allers et retours entre les diverses parties du mémoire ;**
- **qui comporte une large part de renoncements et de petits deuils :**
 - ne pas attendre le sujet parfait – ni la maîtrise ni le doctorat ne formeront le projet de votre vie.

Au départ, notre sujet de recherche est la plupart du temps à la fois précis et diffus. Par exemple, on veut travailler sur les stratégies de communication des hommes et des femmes, sur les répercussions des relations publiques ou des nouvelles technologies sur l'image de l'entreprise. Le projet est à la fois clair et diffus, car il faudra préciser beaucoup de choses avant de pouvoir entreprendre la collecte de données. Dans les exemples ci-dessus, on devra définir ce qu'est une stratégie de communication ou ce qu'est une

répercussion et même ce qu'on considère comme une entreprise. Dans les deux cas, il faudra préciser auprès de qui, avec qui. Dans les deux cas cités, s'agit-il de communication avec des pairs, des patrons, des employés, des jeunes, etc. ?

Lorsque nous cherchons à répondre à ces questions, les lectures que nous effectuons, de même que les échanges avec des professeurs ou des collègues, nous dirigent fréquemment dans des directions différentes et parfois même opposées. Notre thème de recherche, qui nous semblait intéressant et précis, devient, à mesure que nous tentons de le cerner et de l'expliquer, de plus en plus complexe et difficile à maîtriser. Nous constatons la multitude des pistes qui existent et les nombreuses ambiguïtés qui parsèment notre discours. Nous nous décourageons, nous nous lassons, nous sommes portés à chercher ailleurs.

Ainsi, délimiter son sujet de recherche comporte une bonne part de renoncements et de petits deuils. De nombreux sous-thèmes très intéressants, qui nous apparaissaient intimement liés à notre sujet et à notre motivation à y travailler, devront être abandonnés parce qu'ils sont difficiles à préciser, que cela demanderait trop de temps ou, encore, parce que nous ne trouvons personne qui soit en mesure d'encadrer notre démarche.

Par ailleurs, il ne faut pas attendre ni chercher le sujet parfait, car ni la maîtrise ni le doctorat ne formeront le projet de notre vie ! Certes, le mémoire de maîtrise et, *a fortiori*, la thèse de doctorat seront, pour la plupart d'entre nous, l'un des plus importants travaux intellectuels que nous aurons à produire au cours de notre vie. Toutefois, la vie ne s'arrête pas là. Eh oui, il y a une vie après le mémoire ou la thèse ! C'est une étape importante, certes, mais ce n'est qu'une étape. Il faut y accorder toute l'attention qu'elle mérite, mais il ne faut pas en faire quelque chose d'ultime !

Orienter son travail de recherche et se fixer sur un élément donné représentent, sur le plan émotif, l'une des étapes les plus difficiles à franchir. Une bonne part des difficultés rencontrées à cette étape semblent liées à une forme de refus de se fixer. Nous nous opposons aux réductions qui nous sont suggérées. Nous voulons conserver intact notre intérêt. Si l'on enlève ceci et cela, si l'on modifie l'angle d'approche, que restera-t-il de notre projet... Ma réponse serait : « du solide », c'est-à-dire quelque chose à partager avec ses pairs et avec la communauté scientifique. Il en ressortira un objectif de recherche ancré dans une problématique partagée par plusieurs personnes, praticiennes ou chercheuses. L'exercice de réduction et de précision de notre sujet de recherche permet d'établir les conditions nécessaires à l'élaboration de notre plan de travail. Un sujet précis et bien défini conduit à des conclusions plus facilement communicables.

Si cette démarche de précision constitue la première étape de notre projet, elle ne s'arrête évidemment pas une fois le délai écoulé ou la problématique écrite. Dans le document final, le sujet sera amené et précisé

dès le départ, puis il sera développé. C’est la partie « tenue de soirée » du travail de recherche. On présente le sujet clairement et précisément pour ensuite y greffer notre contribution. La présentation du sujet est la première partie d’une séquence assez formelle faite de l’introduction, de la problématique, du cadre théorique, de la démarche de recherche, des résultats, de l’interprétation, puis de la conclusion. En fait, la démarche de précision du sujet est un travail composé d’allers-retours entre les diverses parties du mémoire. La partie « jeans » du travail consiste bien sûr à tenter de connaître le mieux possible son sujet dès le départ, mais surtout à procéder à des ajustements continus entre, d’une part, la manière de formuler la présentation du sujet de recherche et, d’autre part, ce qu’il est possible d’effectuer comme démarche, les occasions qui se présentent sur le terrain, tel résultat qui réoriente notre perception. Par exemple, l’analyse de nos résultats peut montrer que telle caractéristique joue un rôle inattendu et important dans le contexte de notre recherche. Ce résultat peut nous amener à revoir notre manière de poser le problème de recherche et même à consulter de nouveaux écrits portant sur ce résultat. Cette rétroaction entre les résultats et la problématique sera invisible à la lecture du document final qui, lui, présentera d’emblée la problématique telle que nous avons été amenés à la reformuler. Un rapport de recherche, tel un mémoire de maîtrise, demeure un document séquentiel, alors que la démarche est un processus en grande partie circulaire.

1.2. Choisir une directrice ou un directeur

	Mois	1	2	3	4	5	6	7	8
1. LE CHOIX									
1.1. Délimiter un sujet									
1.2. Choisir une directrice ou un directeur									
1.3. Débroussailler la documentation									
2. LE DÉMARRAGE									

Le choix de sa directrice ou de son directeur de mémoire est à la fois important et secondaire. Il est important par l’expertise et le soutien qu’elle ou qu’il peut apporter durant la démarche. Mais ce choix peut aussi être considéré comme secondaire dans la mesure où il n’appartient pas à la directrice ou au directeur de compléter notre maîtrise. Au bout du compte, le succès ou l’échec de notre projet repose sur nos épaules. La directrice ou le directeur n’est là que pour nous diriger, nous épauler et non pour faire le travail à notre place. Chacun portera seul la responsabilité et la fierté du travail accompli.

Cela dit, mieux vaut tenter de choisir une personne dont les intérêts sont compatibles avec les nôtres et avec qui nous nous entendons bien. Son expertise est bien sûr un élément très important dans le choix qu’on effectuera,

Choisir une directrice ou un directeur

■ Notre objectif

- Connaître sa disponibilité, ses attentes, son style de supervision.
 - Faire connaître vos objectifs.
- Bien s'entendre.
 - **On n'en change pas comme on change de crayon.**

■ Son rôle

- C'est un guide qui partagera son expérience et ses connaissances avec vous.
 - Il n'écrit pas des passages à votre place.
 - Il n'a pas l'inspiration qui vous fait défaut.
 - Il ne corrige pas toutes vos fautes de français :
 - **il vous revient de faire votre mémoire.**
-

mais la qualité de la relation qu'on établit est peut-être l'élément le plus déterminant dans le maintien de notre motivation à aller jusqu'au bout de la démarche.

Comment faire pour s'assurer de cette compatibilité? Il n'existe pas de recette magique, il faut y mettre le temps et rencontrer plusieurs personnes, si c'est possible. Lors de ces rencontres, on peut, en premier lieu, discuter de son projet de recherche. Puis aborder certains éléments qui permettront d'évaluer la compatibilité relationnelle entre nous : la disponibilité de la personne, ses attentes de cheminement et son style de supervision, sa contribution et la perception qu'elle a de son rôle. Naturellement, il ne faut pas négliger de présenter nos propres attentes, car sa réaction à celles-ci sera vraisemblablement porteuse d'information quant au potentiel de complicité dans une future relation.

Plus précisément, on pourra discuter de la fréquence des rencontres, des dates de remise de nos ébauches et de ses commentaires, des supports à utiliser pour nos échanges (courrier électronique, texte imprimé, téléphone, etc.). Il n'est pas déplacé de discuter dès ces premières rencontres de l'utilisation éventuelle des résultats de notre travail. S'il y a publication d'un article ou d'une monographie, est-ce qu'on sera auteur ou coauteur? Cette personne voudra-t-elle que notre nom soit en premier? Acceptera-t-elle que son nom apparaisse sur notre production? Si oui, à quelles conditions? Qui aura le dernier mot sur le contenu, la forme, le lieu de diffusion, etc.? La coutume veut que les productions issues du travail de recherche supervisé soient publiées conjointement. Celui ou celle qui a « tenu la plume » signe habituellement en premier à titre de premier auteur : cette personne est fréquemment l'étudiante ou l'étudiant.

À cette étape préliminaire, nombreux sont les étudiantes et les étudiants qui hésitent à rencontrer plusieurs professeurs, associant ces discussions préalables à une forme de préengagement qui les rend mal à l'aise de prendre

Choisir une directrice ou un directeur

Entendez-vous sur :

- la fréquence des rencontres ;
- les dates de remise de vos ébauches et de ses commentaires ;
- les supports à utiliser pour vos échanges :
 - **courrier électronique, texte imprimé, téléphone, etc. ;**
- l'utilisation éventuelle des résultats de votre travail :
 - **communications ou articles :**
 - serez-vous coauteurs ?
 - qui sera l'auteur principal ?
 - qui aura le dernier mot sur le contenu, etc. ?
 - au besoin, signez à l'avance un protocole d'entente.

contact avec d'autres personnes. Imaginons alors combien il pourra être difficile de changer de directrice ou de directeur après quelques mois de travail ! En effet, on n'en change pas comme on change de crayon ! Sur le plan des règlements, il est généralement possible de procéder à un tel changement, mais sur le plan affectif cela se révèle plutôt pénible. Aussi vaut-il mieux investir un peu plus d'énergie au début alors que l'engagement réciproque est encore faible. Cela, afin de maximiser la probabilité que notre relation favorise notre cheminement de nouvelle chercheuse ou de nouveau chercheur.

Dans cet esprit, ce choix de travailler ensemble ou non doit être réciproque ! En effet, la professeure ou le professeur n'est pas tenu d'accepter de travailler avec nous, même si nos intérêts de recherche sont proches. Elle ou il appréciera que les premières rencontres ne soient pas immédiatement synonymes d'engagement de sa part, voulant aussi évaluer le potentiel d'une collaboration éventuelle. En conséquence, s'il est vrai qu'il ne faut pas hésiter à rencontrer des professeurs, il ne faut non plus aborder ces personnes avec l'attitude de celui ou celle qui est en position de sélection ou qui cherche le meilleur rapport qualité-prix. La relation doit s'amorcer dans un climat de respect mutuel et de recherche de convergence d'intérêts.

Ordinairement, l'étudiante ou l'étudiant admis à un programme de maîtrise doit avoir choisi son directeur ou sa directrice de recherche au plus tard avant la troisième inscription à son programme. Lorsqu'on est inscrit à temps partiel, le choix doit être effectué avant la cinquième session. Dans certains programmes, l'étudiante ou l'étudiant peut être appelé à faire ce choix avant de pouvoir s'inscrire pour la première fois.

Formellement, la responsabilité de la directrice ou du directeur de recherche est de nous aider à définir notre projet de recherche et de nous assister dans les difficultés rencontrées. La directrice ou le directeur de

recherche a aussi la responsabilité d'évaluer notre travail et d'autoriser le dépôt de notre mémoire. Elle ou il doit ensuite surveiller l'exécution des corrections qui pourraient nous être demandées. En pratique, son rôle est de nous guider tout au long de notre projet de recherche en partageant ses connaissances et son expérience avec nous et en nous conseillant quant aux choix de cours à suivre. Mais un guide, ça ne travaille pas à notre place. Elle ou il n'écrit pas de passages à notre place, et n'aura pas nécessairement l'inspiration qui nous fait défaut au moment où nous en avons besoin. À la manière d'un vrai guide, il ou elle ne nous conduira pas toujours là où nous le désirons, au moment où nous le désirons ! Enfin, le directeur ou la directrice de recherche n'a pas à corriger nos fautes de français. En bref, aussi important que soit le rôle de la directrice ou du directeur, il nous revient de faire notre mémoire !

1.3. Débroussailler la documentation

	Mois	1	2	3	4	5	6	7	8
1. LE CHOIX									
1.1. Délimiter un sujet									
1.2. Choisir une directrice ou un directeur									
1.3. Débroussailler la documentation									
2. LE DÉMARRAGE									

À cette étape de délimitation du sujet de recherche, on cherchera à consulter des documents et des personnes qui nous permettront de développer une vue d'ensemble de la thématique générale de notre sujet de recherche prévu. Celui-ci étant d'ordinaire encore relativement diffus, on consultera « large », c'est-à-dire des documents qui présentent un survol des principaux courants de recherche et des principaux concepts utilisés ainsi que des experts (chercheurs ou praticiens) reconnus dans le domaine. Le but est ici de déterminer les principaux auteurs à connaître, ceux qui reviennent d'un document à l'autre, d'un expert à l'autre. De cerner, aussi, les sous-thèmes ou problèmes plus précis qui attirent notre attention. Toutefois, il ne s'agit pas de tout lire ce qui nous tombe sous la main et qui a un lien direct ou indirect avec notre sujet. Il faut développer une vue d'ensemble du territoire à explorer et à découvrir. À la manière de celui ou celle qui part en voyage, on commencera par se faire une idée générale de la région à couvrir et des différents parcours possibles. Ici encore, l'approfondissement d'un des parcours possibles nous conduira peut-être à changer de parcours ou même à changer de région à visiter.

Parmi les démarches à effectuer pour ce survol global, la consultation des problématiques et chapitres théoriques de mémoires ou de thèses liés à la thématique de notre sujet est sans doute l'une des plus prometteuses qu'on puisse entreprendre à ce moment-ci de notre travail. En effet, l'objectif



Le débroussaillage

- **Période répartie sur environ trois mois :**
 - les 3^e, 4^e et 5^e mois de travail.
- **Objectifs :**
 - se familiariser avec les concepts et le vocabulaire ;
 - mesurer l'ampleur de la tâche ;
 - reconnaître des « angles de vue » possibles, des thèmes, des concepts, des modèles, etc. ;
 - formuler des questions spécifiques ;
 - se fixer (choisir une approche, un objet, une technique de collecte) :
 - **un objectif** (mieux comprendre, modéliser/vérifier, confirmer, infirmer) ;
 - **un objet** (interrelations, structure et dynamique/impact, influence, causalité) ;
 - **une technique** (ouverte/fermée).

de ces sections de ces documents est de présenter les études et théories pertinentes à leur sujet. Si ce sujet est effectivement connexe au nôtre, on y trouvera un condensé de plusieurs mois de travail réalisé par son auteur. De plus, la qualité de ce travail a été avalisée par les experts qui en ont évalué la qualité.

Plusieurs de ces documents peuvent être retracés et parfois même directement consultés sur le Web. Ainsi, la plupart des bibliothèques universitaires offrent un service de repérage des mémoires et des thèses réalisés dans leur établissement. De plus, il est courant que le site de ces bibliothèques comprenne une page donnant accès à tous les moteurs de recherche. Par exemple, on trouvera des liens vers ces différents moteurs à la page <www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/thematiques/reference/theses.xml> de la bibliothèque de l'UQAM (Université du Québec à Montréal).



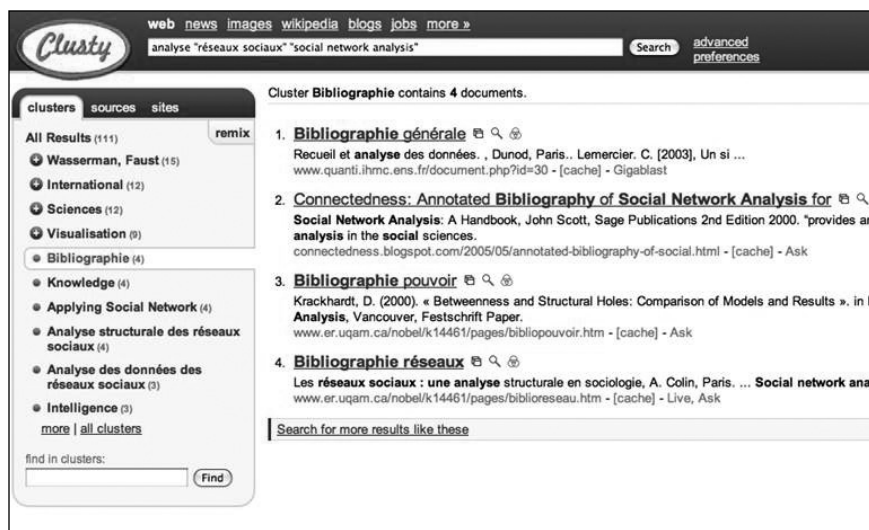
Le débroussaillage

Faire un survol exploratoire

- **Consulter :**
 - quelques mémoires « proches » du thème ;
 - le Web ;
 - les dictionnaires, encyclopédies, manuels, recueils de textes, thèses, praticiens, bibliographies, etc. ;
 - d'autres ouvrages généraux de référence.
- **Contacter des experts, comme :**
 - des intervenants ;
 - des chercheurs ou des chercheuses ;
 - des gens qui vivent la situation étudiée.
- **Repérer quelques documents à lire absolument et en premier lieu.**

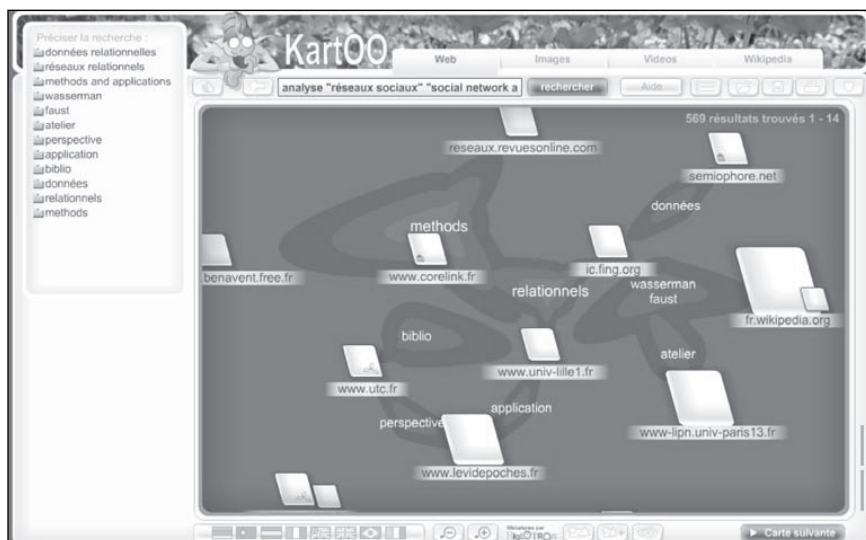
Bien sûr, on consultera le Web, notamment à l'aide de Google, mais, au contraire des mémoires et des thèses consultés, les informations recueillies sur le Web public ne sont généralement pas validées par l'opinion d'experts. Néanmoins, malgré le fait qu'on trouve de tout sur le Web, le pire et le meilleur, la consultation du Web n'est pas à proscrire, particulièrement à cette étape de choix du sujet, car, malgré le pire, on peut avoir accès au meilleur. Attention, toutefois, à ne pas être submergé d'informations trop disparates qui nous tireraient dans trop de directions simultanément. Il faut constamment garder en tête l'objectif d'exploration propre à cette étape. Aussi, à l'incontournable Google, on pourra préférer des moteurs de recherches présentant les résultats de manière organisée, comme Clusty ou KartOO. Par exemple, une recherche faite avec les mots « analyse "réseaux sociaux" "social network analysis" » donnera dans Clusty une première organisation du champ en fonction des sites Web trouvés (voir la figure 1.1).

Figure 1.1
EXEMPLE DU RÉSULTAT D'UNE RECHERCHE AVEC LE MOTEUR CLUSTY



On constatera la présence de grands groupes de sites, un premier regroupant les sites liés aux travaux de Wasserman et Faust (cela indique déjà que leurs travaux sont probablement importants dans le domaine), un autre présentant des bibliographies du domaine, un autre relié aux applications, etc. KartOO nous offrira pour sa part une représentation visuelle du champ où l'on pourra identifier les thématiques explorées par les principaux créateurs de sites. À la figure 1.2, on notera la présence de groupes rassemblant les sites selon les thématiques dominantes : les questions méthodologiques,

Figure 1.2
EXEMPLE DU RÉSULTAT D'UNE RECHERCHE AVEC LE MOTEUR KARTOO



les travaux de Wasserman et Faust, les applications, etc. De plus, ce moteur indique de façon dynamique les liens entre les sites lorsqu'on place le pointeur sur l'un ou l'autre site.

À l'opposé, Google nous offre la précision, mais dans un ordre de présentation plus difficile à interpréter. Cet ordre d'apparition des sites est pondéré par une série de facteurs, tels que la fréquence des visites, le processus d'indexation, le rattachement du site, etc. Avec de tels critères, on peut croire que les premiers sites correspondent à des champs importants du domaine exploré; cependant, pour se faire une idée d'ensemble, il faudrait analyser le contenu de dizaines de pages (voir la figure 1.3).

D'autres sources documentaires sont aussi à privilégier à cette étape du survol de ce qui se fait dans le domaine qui nous intéresse. Ce sont les manuels et les recueils de textes utilisés dans certains cours connexes, les dictionnaires spécialisés, les encyclopédies (traditionnelles et ouvertes, dont la très connue Wikipedia¹), les bibliographies, etc. Encore une fois, plusieurs de ces outils sont offerts directement en ligne par les bibliothèques universitaires². Malheureusement, ces excellents outils de recherche préliminaires sont souvent négligés par les étudiants et les étudiantes. Pourtant, la consultation d'un manuel nous indiquera immédiatement quels sont les principales

1. <fr.wikipedia.org/wiki/Accueil>.

2. Voir, par exemple, <www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/thematiques/reference/index.html>.

Figure 1.3
EXEMPLE DU RÉSULTAT D'UNE RECHERCHE AVEC LE MOTEUR GOOGLE



théories et les concepts employés couramment et qui sont les auteurs incontournables dans un domaine. De même, les grandes encyclopédies nous permettent de nous familiariser très rapidement avec un domaine donné et, surtout, elles nous évitent de passer à côté d'éléments centraux à l'étude que nous entreprenons. Il est plutôt fâcheux de découvrir après plusieurs semaines, voire des mois de travail, au hasard d'une conversation avec un expert, que nous avons négligé un auteur connu et considéré comme très important par plusieurs. Bref, à cette étape, prendre le temps de consulter des ouvrages généraux de référence est souvent une garantie d'économie de temps en bout de piste. Aussi, nous ne négligerons pas d'effectuer toutes nos recherches aussi en anglais car, comme on le sait, la plupart des documents scientifiques sont publiés dans cette langue.

Une dernière, mais importante, source d'information nous aidant à nous faire une idée juste du domaine est constituée par les personnes travaillant dans le domaine, c'est-à-dire les experts qui publient ou pratiquent dans le domaine. Les consulter peut grandement nous aider à arrimer notre projet à une problématique sociale et scientifique et ainsi faciliter la démonstration de sa pertinence sociale. Très nombreux sont les étudiantes et les étudiants qui, mis à part peut-être leur directeur ou directrice, ne rencontrent personne qui soit spécialisé dans le domaine de recherche. Or, notre projet n'est-il pas justement d'apporter aux autres une contribution significative? Une grande majorité des étudiants et des étudiantes limitent leur travail d'exploration aux seuls documents écrits. Il y a en quelque sorte chez eux un blocage, une gêne à prendre l'initiative d'une rencontre. Pourtant, ils sont prêts à consacrer une ou deux années de leur vie à leur travail de recherche.

Écouter ce que les spécialistes ont à dire sur notre sujet durant ne serait-ce que quelques minutes pourrait grandement aider à préciser ce qui serait utile et pertinent pour nous, au regard de nos champs d'intérêt. Le but d'une telle rencontre avec des experts qui connaissent le sujet à fond ou avec des praticiens qui vivent dans une situation proche de celle qu'on désire étudier est simplement d'écouter leurs préoccupations, de les entendre souligner ce qui, selon eux, mériterait notre attention et notre temps. Par nos questions et notre écoute, nous viserons à poursuivre notre démarche de délimitation du sujet. On cherchera par exemple à savoir : Qui est concerné ? Quels modèles sont utilisés ? Pourquoi ? Quels sont les différents contextes à prendre en considération ?

Le débroussaillage

- **Continuer à préciser le sujet :**
 - Comment se fait-il ? Pourquoi ? Qui ? Quand ? Qu'est-ce qui ? Etc.
 - **Rédiger**
 - **des premiers énoncés généraux sur le sujet** – souvent vagues ou trop larges ;
 - **des questions ou des affirmations (hypothèses)** – très générales et provisoires.
 - **À partir de**
 - votre expérience personnelle ;
 - changements dans un fonctionnement habituel ;
 - pratiques professionnelles efficaces, inefficaces, difficiles à introduire ou peu documentées ;
 - problèmes récurrents ;
 - conséquences imprévues d'un événement ou d'une intervention.
-

Pourquoi ? Quels sont les différents contextes à prendre en considération ? Etc.

Écrire un courriel, laisser un message téléphonique afin d'obtenir un rendez-vous pourrait changer notre parcours et nous faire économiser de nombreuses démarches.

Au fur et à mesure qu'on effectue ces différentes démarches, il faut continuellement tenter d'organiser notre pensée. Après la lecture d'un texte ou après une conversation, on cherchera à identifier ce qui s'est ajouté : nouveau lien, nouvel élément à prendre en compte, aspect relevant de la pertinence de la recherche, nouveau nom à retenir, etc. On notera le plus de choses possible, dans un calepin, à l'aide d'un traitement de texte ou d'un logiciel spécialisé, n'importe où, mais on notera. Et surtout, le plus souvent possible, on tentera d'organiser tous ces éléments en un ensemble aussi cohérent que possible. À cette fin, on rédigera une première ébauche d'énoncés généraux sur le sujet ; on y ajoutera par la suite des schémas représentant les groupes d'éléments liés entre eux.

Ce début d'organisation a souvent la cohérence d'un rêve au réveil, c'est-à-dire qu'il nous semble relativement clair et compréhensible tant que nous n'avons pas essayé d'en parler à quelqu'un. Lorsque nous essayons d'organiser notre pensée, en écrivant ou en parlant, nous constatons qu'en dépit de nos lectures et de nos rencontres (ou peut-être à cause de celles-ci), notre compréhension globale du phénomène reste encore difficile à communiquer de manière cohérente. Nous avançons tout de même, notre pensée se structure petit à petit, section par section. Des zones de la carte nous apparaissent plus clairement, mais les morceaux s'emboîtent encore difficilement et de grandes zones du territoire restent encore à cartographier.

Par ailleurs, les parties mieux connues et mieux comprises des diverses composantes de notre sujet de recherche nous permettent déjà de tenter d'identifier un point plus précis, une zone du territoire, que nous souhaiterions explorer plus en détail. À partir de nos démarches et de nos intuitions personnelles, nous nous employons petit à petit à cerner plus précisément un problème ou un contexte d'application auxquels arrimer nos objectifs et notre travail de recherche. L'intérêt de bien circonscrire un problème ou un contexte est que cela facilite grandement l'articulation des différentes connaissances accumulées au cours de nos lectures et diverses expériences. En effet, tenter de présenter et d'expliquer un problème de recherche ou un contexte d'application force la mise en relation de nos diverses connaissances et aide à mieux cerner les domaines de connaissances à fouiller pour mieux comprendre le problème. Appliquer ces connaissances à un contexte précis donne un cadre au sein duquel il devient plus facile de les organiser de manière sensée. Un peu à la manière du processus de perception figure-fond, le problème sert de cadre à l'émergence de la figure (notre compréhension) et nos connaissances et intuitions contribuent à définir ce cadre. Ce resserrement de nos investigations nous permet d'élaguer certaines informations et de nous concentrer sur celles qui apparaissent pertinentes eu égard à la définition du problème.

La difficulté réside cependant dans les allers-retours entre ces connaissances glanées dans nos lectures et au cours de nos rencontres, d'une part, et l'identification et la définition du problème, d'autre part. En effet, l'un et l'autre s'alimentent mutuellement. Nos lectures élargissent nos horizons ou précisent notre projet. Et plus notre pensée se précise à propos du problème de recherche, plus nous sélectionnons nos lectures en fonction de cette orientation. Par exemple, l'identification de résultats contradictoires quant à l'impact du courriel sur les relations interpersonnelles conduit à cerner un problème de recherche (contradiction dans les études) et incite à approfondir notre connaissance des diverses études concernant l'impact du courriel sur les relations interpersonnelles. Ici encore, la démarche de travail en jeans, nécessaire à la détermination du problème ou de l'objectif général de recherche, est faite d'allers et retours entre la formulation et la critique de propositions. Tandis que sa présentation formelle dans le mémoire

occultera ces divers mouvements de notre valse-hésitation afin de privilégier une présentation cohérente et plus facilement accessible de notre démarche de recherche.

Chercher à identifier un « problème » et un objectif

- **Formuler des questions et des objectifs.**
- **Utiliser des concepts « évidents » (simples).**
- **Reformuler et préciser en cours de route.**
- **Être critique au sujet :**
 - des modèles, aux études et aux données :
 - est-ce vrai ? Y a-t-il des preuves à l'appui ?
 - ces preuves sont-elles valables ? y a-t-il des contradictions ?
 - d'une absence de connaissances (documentation) ;
 - de difficultés de généralisation des modèles connus ;
 - de difficultés sur le plan de la validité ;
 - de contradictions entre des études ;
 - de l'absence de vérification préalable.

Pour cerner ce problème de recherche auquel articuler notre travail ou cet objectif de recherche auquel assujettir notre démarche, nous chercherons dans toutes nos démarches d'exploration à relever notamment les propos récurrents, contradictoires ou incomplets se rapportant à des pratiques professionnelles efficaces, inefficaces, difficiles à introduire ou peu documentées, les explications théoriques qui présentent des difficultés d'application ou de généralisation à notre contexte, etc. De façon plus téméraire, on pourra s'efforcer de mettre en lumière des facteurs oubliés par les chercheurs ou les praticiens, telles les conséquences imprévues d'un événement ou d'une intervention.

Les énoncés viseront à préciser notre sujet en formulant des objectifs à poursuivre et des questions restées sans réponse malgré nos démarches. Ces énoncés, questions ou objectifs, seront probablement très généraux et trop vagues ou trop larges. Ce qui est normal, puisqu'ils sont provisoires ou plus exactement transitoires. Ils s'inscrivent dans un processus d'approfondissement de notre compréhension du phénomène à étudier. Dans tous les cas, à ce stade de débroussaillage, on s'en tiendra à l'utilisation de concepts qui permettent de décrire notre sujet de recherche de manière relativement simple et accessible. Le but est ici de démêler la situation, pas de l'embrouiller davantage (mais c'est parfois inévitable).

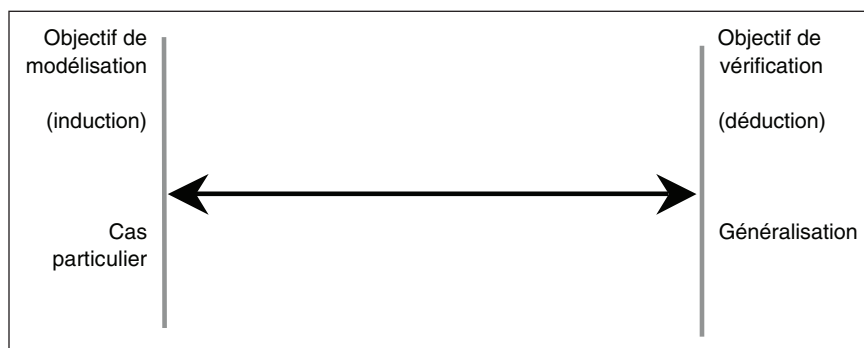
Dans le cadre d'un projet de mémoire de maîtrise, ce processus d'exploration de la documentation et de choix d'un sujet (problème ou objectif) ainsi que du directeur ou de la directrice s'étale normalement sur la première session de travail, soit les quatre ou cinq premiers mois de la

démarche. Cette période permet, notamment, de se familiariser avec les concepts et le vocabulaire associés à notre sujet, de mesurer l'ampleur de la tâche, de déterminer des « angles de vue » possibles, les principaux thèmes, etc.

L'approche

Au terme de cette démarche d'exploration, l'étudiante ou l'étudiant devrait être en mesure de choisir une approche, de préciser son objet de recherche et même d'entrevoir les techniques de collecte de données à privilégier. Sur le plan de l'approche, on déterminera si l'on cherche à mieux comprendre une situation ou si l'on a plutôt l'intention de tenter de vérifier certaines conclusions ou hypothèses tirées de nos expériences personnelles ou de la documentation (voir la figure 1.4).

Figure 1.4
AXE DES OBJECTIFS



L'approche qualitative

Chercher à mieux comprendre signifie chercher à donner un sens à une situation encore relativement confuse ou chercher à donner un nouveau sens à une situation mal comprise. Donner un sens, cela se fait par une mise en relation d'un ensemble d'éléments d'une manière suffisamment organisée pour orienter nos actions ou celles de quelqu'un d'autre (chercheur ou praticien). Ainsi, viser à mieux comprendre une situation implique que nous tenterons de déterminer les principaux éléments à mettre en relation pour produire une représentation cohérente, un modèle, qui puisse servir à appréhender telle ou telle situation. Nous chercherons à produire un modèle qui puisse servir de guide.

Dans le modèle élaboré, les explications proposées doivent être cohérentes et sensées, mais leur généralisation à d'autres contextes n'est pas la responsabilité du ou de la chercheuse, c'est l'affaire de la personne

qui en prend connaissance. En effet, par opposition aux conclusions issues de méthodes quantitatives, où la chercheuse ou le chercheur porte une extrême attention au respect des paramètres nécessaires à leur généralisation, en analyse qualitative, elle ou il se préoccupe davantage de dégager une interprétation qui permette de donner un sens aux données. Cette interprétation est offerte aux lecteurs et lectrices : à eux ou à elles de déterminer si cette proposition fait sens dans leur contexte. Cette situation se compare à n'importe quelle situation où un individu demande, par exemple, à une autre personne comment elle s'y prend pour obtenir tel ou tel résultat. La réponse fournie par cette personne constitue une proposition qui lui permet de donner un sens à un ensemble de pratiques et d'organiser celles-ci en fonction du résultat à expliquer. Sa réponse, c'est-à-dire son modèle, doit être cohérente, mais la personne n'a pas à s'assurer que son explication convienne à l'individu qui l'interroge. Sa réponse peut être totalement, en partie ou pas du tout adéquate pour l'individu qui a posé la question. C'est à lui de déterminer ce qui dans le modèle proposé est pertinent pour sa situation particulière, de décider si les explications offertes lui permettent de modifier ou d'orienter son action d'une certaine manière.

L'approche qualitative

- **Vise la compréhension.**
 - **Est une méthode de traitement inductive.**
 - **Traite avec des données difficilement quantifiables :** mots, images, sons, etc.
 - **Permet l'approfondissement et l'élaboration d'hypothèses et de modèles théoriques.**
 - **Procure de l'information sur le particulier.**
-

Les méthodes qualitatives d'analyse des données s'appuient essentiellement sur l'induction, les propositions relatives aux relations porteuses de signification sont tirées, induites, des observations. Elles sont dites qualitatives parce que l'analyse des données et leur interprétation procèdent par analogies, métaphores, représentations, de même que par des moyens qui tiennent du discours plutôt que du calcul. Il s'agit ici de comprendre une situation particulière propre à un contexte donné.

L'approche quantitative

Quant à vouloir vérifier, cela signifie chercher à assurer la validité et la généralité d'une affirmation donnée que l'on appellera dans ce contexte une hypothèse. Le but, ici, est de pouvoir affirmer avec plus ou moins de certitude que telle ou telle chose est vraie ou fausse. On associe d'ordinaire cette approche à un processus déductif dans la mesure où les hypothèses que l'on cherche à vérifier sont « déduites » d'études et de théories préalables. Toutefois, cette approche n'est pas exempte d'inductions dans la mesure où

les théories desquelles sont « déduites » les hypothèses sont, pour leur part, induites à partir des données d'un ensemble d'études de vérification, si bien qu'en pratique il n'est pas toujours aisé de distinguer ce qui tient de l'induction ou de la déduction.

Cette approche est dite quantitative, car elle a recours à la mesure et à l'analyse chiffrée ainsi qu'aux calculs statistiques qui permettent de s'assurer que les conditions à la généralisation des résultats sont respectées. Essentiellement, cette approche repose sur la comparaison de situations comparables en ce qui regarde les variables mesurables³ (sauf évidemment pour la variable dont on cherche à vérifier l'impact). Par exemple, une étudiante intéressée à vérifier l'idée selon laquelle les hommes auraient un réseau social plus grand que celui des femmes comparera deux groupes de sujets comparables (même âge, même statut social, tous aux études, célibataires, sans enfants, etc.), sauf pour le sexe. L'un des deux groupes sera composé de femmes et l'autre d'hommes. En comparant le nombre moyen de membres présents dans chacun de leurs réseaux personnels, l'étudiante chercheuse examinera ces données pour voir s'il existe une différence entre les groupes et elle vérifiera, à l'aide de méthodes statistiques, si cette différence pourrait être attribuable au hasard. S'il existe une différence et que celle-ci ne peut vraisemblablement pas être attribuée au hasard, alors elle pourra affirmer que l'un ou l'autre groupe, les hommes et les femmes, a plus de membres dans son réseau et elle pourra légitimement généraliser ses résultats à l'ensemble de la population des hommes et des femmes ayant des caractéristiques similaires à celles des personnes de ses groupes.



Approche quantitative

- **Vise la vérification.**
- **Traite avec des données quantifiées.**
- **Se base sur un traitement statistique.**
- **Permet la généralisation :**
 - Procure des renseignements précis concernant un grand nombre de personnes (l'universel).
- **Est centrée sur l'identification et le traitement des différences.**

3. Une variable correspond à un concept défini en termes de phénomène observable et mesurable (et qui évidemment peut prendre des valeurs différentes). En fait, tout ce qui peut varier peut être traité comme une variable. Par exemple, l'âge est une variable, puisque sa valeur diffère d'une personne à une autre, ou encore parce qu'il varie dans le temps pour une même personne. De même, l'origine, le pays peuvent être traités comme une variable, puisqu'on peut leur attribuer des valeurs différentes.

Ainsi, la chercheuse ou le chercheur qui travaille avec une approche quantitative des situations et phénomènes cherche à assurer la généralisation de ses conclusions. Cette personne doit assurer la validité de ses affirmations. Si elle dit qu'une chose est fausse, qu'une relation existe et a tel ou tel impact, c'est à elle d'en convaincre le lecteur. Par opposition aux modèles explicatifs élaborés à l'aide de méthodes qualitatives, la chercheuse ou le chercheur ayant recours à une approche quantitative se préoccupe de la validité et de la généralisation de ses résultats plutôt que de leur contextualisation et de leur sens pour tel ou tel groupe de personnes. Les résultats d'une étude quantitative sont offerts à la communauté scientifique et professionnelle en tant que données et faits nouveaux avec lesquels il faut désormais composer et à partir desquels de nouvelles hypothèses pourront être vérifiées.

L'approche mixte

Entre les deux principales approches, il existe une troisième option, une voie du milieu, qui combine les méthodes de collecte et d'analyse de données propres aux approches quantitative et qualitative. Les différentes méthodes utilisées sont alors arrimées aux objectifs de la recherche de manière à approfondir notre compréhension et notre interprétation des phénomènes observés. Par exemple, la passation d'un questionnaire fermé visant à mesurer l'impact de l'introduction de l'intranet sur les modes de communication privilégiés par un groupe d'employés pourra être complétée par des entrevues visant à recueillir les perceptions du phénomène et à relever des facteurs déterminants. Dans ce contexte, l'analyse des propos recueillis servira à nuancer et à approfondir l'interprétation des données quantitatives. Un autre exemple de mixité serait une étude recueillant les données à l'aide de plusieurs groupes de discussion (*focus groups*) composés d'une dizaine de personnes choisies aléatoirement et réparties géographiquement de manière à rendre compte des variations locales. Une telle étude recueillant des données qualitatives pourrait prétendre à une certaine puissance de généralisation, car la représentativité de l'échantillon et le respect des règles de sélection au hasard permettent d'étendre les phénomènes observés à l'ensemble de la population.



L'approche mixte

- **Combine les méthodes de collecte et d'analyse de données propres aux approches quantitative et qualitative.**
 - **Porte sur des phénomènes, des situations ou des problèmes peu connus.**
 - **Vise notamment la description et l'établissement des faits.**
 - **Permet d'approfondir l'interprétation.**
 - **Utilise tous les éléments aidant à mieux saisir le problème ou la situation.**
-

Une approche mixte peut notamment être mise à profit lors de l'exploration de phénomènes méconnus pour lesquels il n'existe que très peu de documentation. Dans ce cas, il ne s'agit pas tant ici de comprendre, c'est-à-dire d'être capable de produire un modèle ou une explication, ni non plus de vérifier des hypothèses. Il s'agit simplement de mieux connaître, d'être mieux en mesure de décrire un phénomène peu documenté. Cette troisième voie peut être quantitative ou qualitative ou mixte, c'est-à-dire à la fois quantitative et qualitative. On emprunte cette voie lorsque la documentation disponible ne permet pas de rendre compte des faits et des perceptions entourant un phénomène. Cette approche est particulièrement appropriée au moment de l'apparition d'un phénomène nouveau ou d'interrelations nouvelles. C'est le cas, par exemple, lorsque de nouvelles technologies de communication font leur apparition au sein d'une culture donnée (cellulaires, blogues, intégration de fonctions au sein de nouveaux appareils, etc.). Il est fréquent que les premières études effectuées dans un nouveau champ de recherche soient du type exploratoire.

La cohérence entre l'objectif et l'approche

Dans la tenue de soirée du mémoire écrit, l'objectif poursuivi et les méthodes d'analyse doivent absolument être cohérents. Ainsi, et nous y reviendrons tout au long de cet ouvrage, nous veillerons tout particulièrement à ce que la question ou l'objectif de recherche soient en cohérence avec les démarches projetées. Cela implique notamment qu'on ne prétendra pas dans le mémoire vouloir vérifier une hypothèse à l'aide d'une approche qualitative de quête du sens ; on ne prétendra pas non plus expliquer tel ou tel phénomène en cherchant à vérifier une affirmation particulière. Si notre intention est de parvenir à formuler une explication d'un phénomène, alors l'approche doit être qualitative. Si notre intention est plutôt de vérifier si une explication déjà donnée ou déductible à partir d'études précédentes est valable, alors notre approche doit être quantitative. L'approche et les méthodes d'analyse qui seront employées découlent directement de la manière de poser le problème. L'objectif poursuivi eu égard à ce problème de recherche détermine le reste.

Et pourtant. En pratique, la chercheuse ou le chercheur est une personne avec ses intérêts et ses limites propres. Cette évidence implique qu'une personne préférera l'efficacité, la précision, la surprise et la sécurité caractéristiques des méthodes quantitatives. Tandis qu'une autre sera allergique au moindre chiffre sur sa page de travail. Ces personnes auront donc fait leur choix d'approche avant même d'entreprendre quelque démarche exploratoire que ce soit par rapport à leur sujet. L'une sera quantitative et l'autre qualitative. Ces personnes auront donc à travailler à rebours et à explorer la documentation, ainsi qu'à rencontrer des experts, en ayant en tête d'arriver à une formulation d'objectifs qui soit en accord avec leurs penchants méthodologiques et épistémologiques. Dans leur cas, leur orientation en matière de méthode de travail déterminera la définition du problème à étudier.

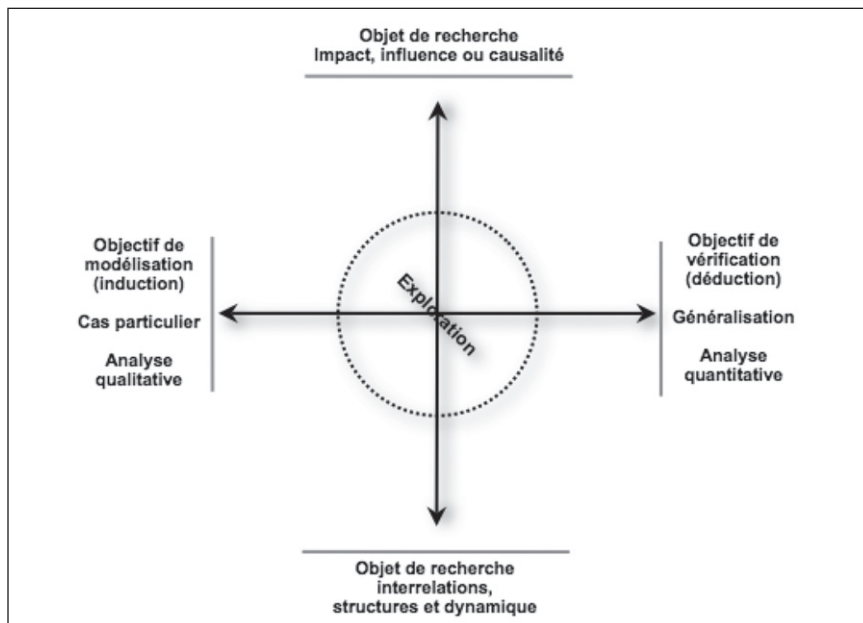
La personne attirée par une approche quantitative cherchera, au moment de son exploration de la documentation, un énoncé intéressant à vérifier. Idéalement, il s'agira d'un énoncé susceptible d'entraîner par voie de conséquences et de déductions d'autres hypothèses à vérifier. Ce dernier volet assurera une meilleure pertinence scientifique et sociale au projet. Quant à la personne intéressée par une approche qualitative, plus disposée à mener des entrevues et à analyser des textes qu'à manipuler des chiffres, elle cherchera une situation encore mal comprise où certaines relations ne sont pas claires. Ensuite, les deux personnes rédigeront leur texte comme si la définition du problème de recherche avait déterminé l'approche, ce qui demeure vrai dans la logique du problème étudié, car l'un sera cohérent avec l'autre.

Cette cohérence est l'élément central à rechercher pour la dimension « tenue de soirée » du travail de recherche. Le produit présenté sur la place publique doit démontrer toute la rigueur nécessaire à sa validité aux yeux de personnes n'ayant pas participé à la recherche. Autrement dit, en pratique on construit son jardin en fonction des éléments du terrain, mais le tout doit être harmonieux pour le visiteur. Pour celui-ci, il importe peu de savoir si cette roche ou ce banc ont été placés là sciemment ou si l'on a conçu le jardin autour d'éléments préexistants.

L'objet de recherche

Après avoir précisé son choix pour une approche ou l'autre en fonction de la nécessité ou d'un penchant personnel pour le qualitatif ou le quantitatif, le deuxième élément qu'on devrait être en mesure de préciser au terme de ses démarches d'exploration est son objet de recherche, c'est-à-dire le phénomène qui sera l'objet d'observation et d'analyse. Par exemple, un étudiant qui s'intéresse aux liens entre les organismes d'entraide pourrait prendre pour objet la nature de ces liens, la manière dont ils sont organisés, les canaux de communication entre ces organismes ou encore l'évolution de ces liens. Il pourrait aussi s'intéresser à ce qui favorise, cause ou influence ces liens entre les organismes. Dans le premier cas, l'objet de recherche est la nature, l'organisation et la dynamique des interrelations. Tandis que, dans le deuxième cas, l'objet de recherche est la définition de liens de causalité et celle de l'impact de différentes variables sur les interrelations entre les organismes (voir figure 1.5). Ces deux objets d'étude pourraient être approchés tant qualitativement que quantitativement. Qualitativement, on pourrait, par exemple, analyser tous les textes officiels (procès-verbaux, courriels, pages Web, feuillets d'information, etc.) produits par des organismes et tenter d'en dégager des éléments qui permettent de mieux comprendre la nature ou le processus d'émergence de ces liens. Quantitativement, on pourrait mener une enquête corrélationnelle où l'on mesurerait les corrélations existantes entre une multitude de variables (nombre de membres de l'organisme, sexe des membres, niveau de subvention, âge de l'organisme, nombre d'interventions de l'organisme, etc.) et le nombre de liens que cet organisme entretient avec d'autres organismes semblables.

Figure 1.5
AXES DES OBJETS ET OBJECTIFS



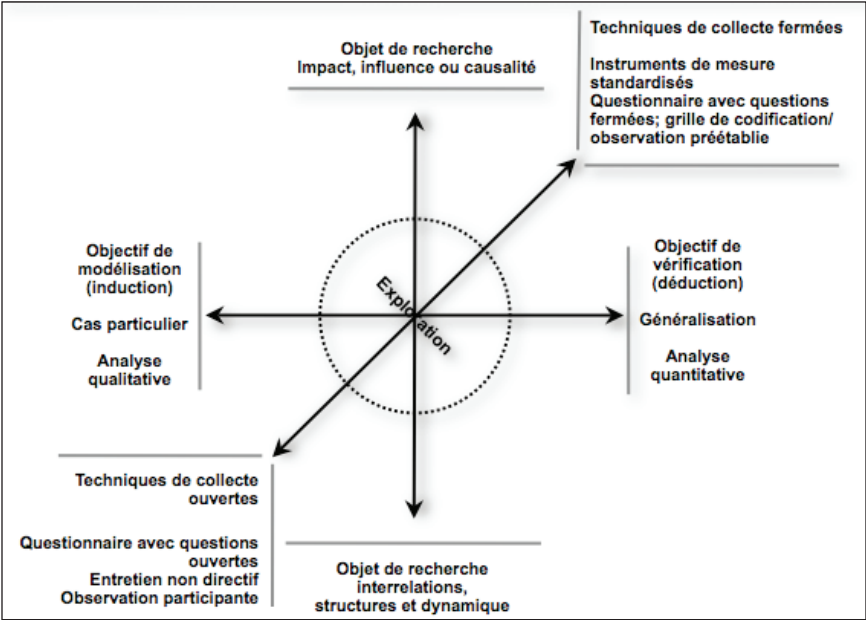
La technique de collecte d'information

Le troisième élément à déterminer est la technique de collecte d'information ou, autrement dit, la méthode d'observation qui sera employée. Ici encore, le survol de la documentation disponible et les entrevues d'experts pourront aider à entrevoir sinon à déterminer les techniques de collecte d'information les plus appropriées. Évidemment, ce choix d'une technique pour recueillir les données à analyser n'est pas indépendant de l'approche privilégiée ni de l'objet de recherche. Une approche qualitative s'appuiera d'emblée sur des techniques ouvertes telles les entrevues non dirigées ou semi-directives ou l'observation participante. Tandis qu'une approche quantitative utilisera plutôt des questionnaires fermés à choix de réponses multiples ou des grilles de codification préétablies. Toutefois, cette association n'est pas absolue, car un contenu qualitatif dans sa nature, comme l'attitude ou l'orientation, peut être transformé en valeur chiffrée si l'on utilise par exemple des échelles de réponse du type 1 = peu favorable, 2 = moyennement favorable et 3 = très favorable. À l'opposé, un contenu chiffré comme des résultats d'enquête ou de sondage peut être analysé qualitativement (comme le font d'ailleurs régulièrement les divers commentateurs de l'actualité).

Les trois axes créés par le choix de l'approche, l'objet et les techniques de collecte d'information définissent un espace tridimensionnel qui, au moins d'un point de vue heuristique, permet de préciser peu à peu son

sujet de recherche et de faire réfléchir à ses intentions à cet égard (voir la figure 1.6). L'évolution du projet se fait simultanément sur les trois axes, chaque choix, chaque précision entraînant son lot de réajustement par rapport aux autres axes.

Figure 1.6
LES TROIS AXES : APPROCHES, OBJETS ET TECHNIQUES

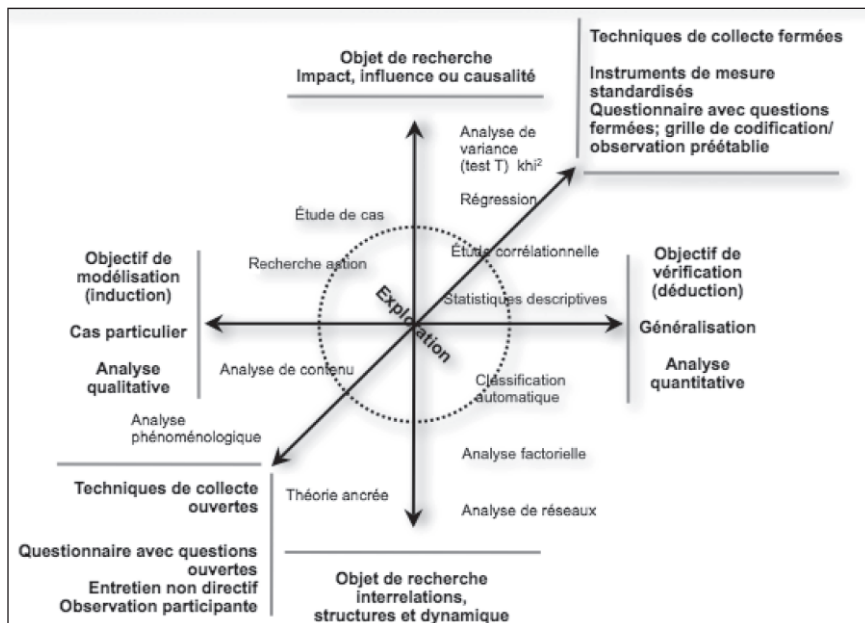


Par ailleurs, au-delà des diverses combinaisons théoriquement possibles, ces trois axes permettent de situer deux pôles regroupant l'objectif, l'objet et les techniques de collecte. Ainsi, l'approche qualitative est habituellement associée à la recherche d'une meilleure compréhension des interrelations ou de la dynamique d'une situation particulière à l'aide de techniques de collecte ouvertes (sans proposition de réponses préétablies). À l'opposé, l'approche quantitative est usuellement associée à la vérification de l'impact d'une variable à l'aide de techniques de collecte fermées (questionnaires ou grilles d'observation avec choix de réponses préétablies).

Les méthodes de traitement et d'analyse des données

Aussi, ces trois axes permettent d'entrevoir les méthodes de traitement et d'analyse des données qui seront éventuellement à privilégier. En effet, la nature et le format des données recueillies détermineront les différentes méthodes d'analyse. Par exemple, l'utilisation de l'analyse factorielle serait appropriée pour une étude cherchant à décrire les schèmes de communication

Figure 1.7
LES TROIS AXES : EXEMPLES DE MÉTHODES D'ANALYSE



interpersonnelle (objet) à partir d'un questionnaire avec un choix de réponses (technique fermée de collecte) où les personnes répondent sur une échelle de un à quatre (approche quantitative) (voir la figure 1.7).

À ce stade de délimitation du sujet de recherche, il n'est pas nécessaire de fixer définitivement tous ces choix. Au contraire, il est souvent préférable de conserver les différentes avenues ouvertes jusqu'à ce que notre travail de débroussaillage nous conduise presque de lui-même à la formulation d'un objectif de recherche au regard d'un objet relativement précis. Le but sera alors d'arriver à une formulation cohérente, c'est-à-dire une formulation où l'objectif, l'objet et les techniques de collecte se répondent adéquatement. Ainsi, on évitera de chercher à vérifier une intuition ou une hypothèse formelle au moyen d'une approche qualitative. De même, il serait incohérent de vouloir rendre compte de la dynamique individuelle d'un groupe de personnes à l'aide d'une enquête par questionnaire faite de questions fermées et de choix de réponses prédéterminées propres à une approche quantitative.

Le plan du mémoire

Le plan du mémoire correspond à l'agencement linéaire des différentes parties du document. Il vise à structurer la présentation de notre travail de recherche de manière ordonnée et claire pour la personne qui le lira. C'est en quelque sorte la tenue de soirée de notre travail.

Les normes régissant la rédaction du mémoire varient quelque peu d'un domaine à l'autre, mais, au-delà des quelques spécificités de chaque discipline, la structure de ce document est relativement standard. On trouvera ci-dessous une structure d'ensemble dont chaque partie sera par la suite détaillée tout au long du présent ouvrage.

Plan d'un mémoire

LES PAGES LIMINAIRES

Les pages liminaires correspondent à l'ensemble des pages qui précèdent le texte principal. Elles comprennent : la page de titre, les remerciements (s'il y a lieu), l'avant-propos qui est facultatif ; la table des matières ; la liste des figures (s'il y a lieu) ; la liste des tableaux (s'il y a lieu) ; la liste des abréviations, sigles et acronymes (s'il y a lieu) ; la liste des différents symboles utilisés (s'il y a lieu) ; et le résumé, lequel est suivi de mots clés.

Ces pages sont rédigées à la fin du travail, à l'étape du peaufinage de la tenue de soirée dont nous voulons revêtir notre mémoire pour le présenter au monde. Bien sûr, on pourra par plaisir procéder à quelques essayages. Par exemple, on pourra être tenté de rédiger des sections de ces pages avant l'étape du peaufinage final. De même, on pourrait tenir à rédiger une première version des remerciements afin d'être certain de n'oublier personne au dernier moment, ou à écrire une partie de l'avant-propos au moment où nous devons faire face à quelques difficultés, mais toutes ces ébauches devront être revues lorsque viendra le temps de préparer le dépôt du mémoire.

L'INTRODUCTION

L'introduction comprend une présentation d'ensemble du contenu et de la forme du mémoire. Malgré la tentation fréquente de commencer la rédaction de son mémoire par l'introduction, laquelle apparaît comme le début naturel, l'introduction doit aussi être rédigée après tout le reste de l'ouvrage. En fait, on écrira l'introduction après avoir rédigé la conclusion. On est alors en meilleure position pour introduire la lectrice ou le lecteur à notre travail puisque celui-ci est déjà fait.

Commencer à écrire en rédigeant l'introduction peut parfois être utile. Seul devant son écran, on s'établit une forme de plan de match, on essaie de donner forme à ses intentions. Il faut toutefois rester prudent. Cet exercice peut en effet devenir accablant, car il exige de savoir ce qu'on fera avant de l'avoir fait. Évidemment, à la suite du premier travail de débroussaillage, on commence à savoir, du moins dans ses grandes lignes, ce que sera notre travail. De plus, après ce débroussaillage, on entreprend la rédaction du premier chapitre. On est alors parfois tenté de commencer par l'introduction. Cela peut nous servir de « réchauffement » pour l'écriture de notre premier chapitre et cette première ébauche pourra servir de canevas lorsque viendra le temps de rédiger le texte définitif d'introduction à notre mémoire. D'ici là, celle-ci sera rangée avec les quelques ébauches de pages liminaires de manière à pouvoir y revenir lorsque ce sera nécessaire.

CHAPITRE 1: PRÉSENTATION DE LA PROBLÉMATIQUE

Le premier chapitre, qui est aussi le premier texte à écrire, vise à introduire la lectrice ou le lecteur à la thématique et au problème de recherche qui sera abordé dans le mémoire. Ce chapitre est centré sur la description des faits et des éléments connus. Il s'appuie sur la documentation scientifique existante. Il fait état de ce que l'on sait à propos du thème. On y présente, définit et décrit les différents résultats d'enquêtes et de recherches antérieures qui doivent être pris en considération pour circonscrire le problème particulier qui nous intéressera dans ce mémoire.

Ce chapitre se termine par la présentation de l'objectif et de la question de recherche. En fait, on peut, à rebours, considérer la présentation de la revue de la documentation comme une justification de la question de recherche. Il s'agit d'un état de la situation qui conduit à notre question, celle-ci semblant découler directement de ce qui vient d'être présenté dans la problématique. Dans cet esprit, l'établissement de la problématique peut être assimilé à la définition d'un ensemble de considérants ou d'attendus qui justifient qu'on s'attarde précisément à la thématique et au problème retenus. La lectrice ou le lecteur de la problématique doit arriver à la conclusion qu'il est pertinent sinon nécessaire de répondre à la question de recherche.

À la suite de la question de recherche, si cela n'a pas déjà été fait, on rédigera un paragraphe ou deux mettant en évidence la pertinence ainsi que l'importance scientifique et sociale de la thématique abordée ou du problème particulier auxquels notre question et notre objectif se rattachent. Nous nous efforcerons d'y montrer comment la réponse à notre question contribuera à l'avancement des connaissances ou au développement de certaines pratiques sociales.

CHAPITRE 2: PRÉSENTATION DU CADRE THÉORIQUE

Le deuxième chapitre à écrire introduit la lectrice ou le lecteur aux concepts, modèles, théories, hypothèses et explications déjà proposés par d'autres chercheurs. Il s'agit d'avancer les notions qui seront utilisées pour orienter notre démarche de recherche. On explicite et présente les concepts et les modèles théoriques en lien avec notre manière de présenter notre problématique et avec la démarche méthodologique qui sera présentée au chapitre suivant. Autrement dit, on expose de façon cohérente des études et des auteurs qui ont abordé une thématique similaire.

Ce chapitre se conclut sur une reformulation plus précise de notre question générale de recherche. Question qui a déjà été présentée à la fin du premier chapitre consacré à la problématique. La question, d'abord formulée en termes simples et généraux, sera reprise ici de manière conceptuellement plus rigoureuse. Chaque terme de la question aura préalablement été présenté et discuté dans ce chapitre.

À partir de ce chapitre consacré aux modèles théoriques, quelques différences viendront marquer les recherches conduites selon une approche qualitative ou selon une approche quantitative. Dans le cas d'une approche qualitative, visant à mieux comprendre et à offrir une nouvelle modélisation du phénomène étudié, l'élaboration de ce chapitre repose déjà sur une première analyse des données connues, analyse qui conduira à une première ébauche d'un modèle synthétique qu'on désignera par l'appellation de

« modèle initial ». Ce modèle initial déterminera en grande partie les éléments qui feront par la suite l'objet d'une collecte de données par observation ou par entretiens. Dans le cas d'une étude quantitative, la synthèse de la revue des études pertinentes à l'objet de recherche servira à déduire les hypothèses, lesquelles seront par la suite soumises à une procédure de vérification. La reformulation de la question de recherche prendra ici la forme d'énoncés ou d'affirmations déduites à partir des résultats des études présentées. Ces énoncés ou affirmations constitueront autant d'hypothèses à vérifier.

CHAPITRE 3: PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ DE RECHERCHE

Dans le chapitre consacré à la présentation de sa démarche méthodologique, il faut justifier et rendre compte de ce qu'on a fait pour tenter de répondre à la question générale de recherche. Plus spécifiquement, il faut décrire ce qu'on a fait pour bonifier notre modèle initial dans le cas d'une démarche qualitative et, dans le cas d'une démarche quantitative, ce qu'on a fait pour vérifier nos hypothèses. La description doit être suffisamment précise et fiable pour que la lectrice ou le lecteur puisse reproduire notre démarche à partir de cette seule description. De plus, cette description doit permettre de cerner les forces et les limites de ces procédures de collecte et d'analyse.

Ce chapitre comporte deux sections principales. L'une est consacrée à la description des procédures de collecte d'information et l'autre aux procédures d'analyse et de traitement des données amassées. La première section consacrée à la collecte des données décrit, selon le cas, le corpus qui sera l'objet d'analyse, les caractéristiques des personnes qui ont participé à l'étude, les instruments et techniques utilisés pour colliger les données, le lieu et le moment de cette collecte de données, etc. La deuxième est consacrée à la présentation des procédures statistiques ou autres et des outils logiciels utilisés pour l'analyse des données.

Dans le cas d'une étude qualitative, les grilles d'entrevue ou d'observation seront présentées en lien avec le modèle initial annoncé à la fin du chapitre précédent. Dans le cas d'une étude quantitative, on précisera comment chacun des concepts retenus pour la formulation des hypothèses a été opérationnalisé aux fins de la vérification, c'est-à-dire comment les concepts étudiés ont été définis de manière observable et quantifiable.

CHAPITRE 4: PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Le chapitre consacré à la présentation des résultats doit aller à l'essentiel. Il vise à mettre en évidence ce qui, dans l'ensemble de nos observations et résultats, est significatif eu égard à notre question de recherche. Dans le cas d'une étude qualitative, on présentera un résumé très synthétique ou typique des réponses aux diverses questions ou thèmes spécifiques. Ces résumés-synthèses pourront être appuyés de quelques extraits particulièrement représentatifs de l'essence des propos recueillis ou éléments observés. Dans le cas d'une approche quantitative, on ne présentera que les tableaux et graphiques significatifs. Dans tous les cas, les tableaux, les figures et les extraits doivent être annoncés et expliqués dans le texte. Ils ne sont là que pour soutenir et pour compléter le texte. Ils ne constituent pas une argumentation en soi.

CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

L'interprétation et la discussion des résultats consistent pour l'essentiel à dégager en quoi les données recueillies et les résultats obtenus permettent de répondre à la question de recherche. Dans tous les cas, il faut établir des liens avec les études précédentes ou connexes présentées dans la problématique, avec la ou les questions de recherche, avec le cadre théorique et avec la démarche méthodologique. Dans ce dernier cas, les points soulevés viseront généralement à nuancer et à contextualiser les données recueillies et les résultats obtenus. Finalement, on tentera de montrer leurs principaux impacts et conséquences.

LA CONCLUSION

La conclusion présente d'entrée de jeu une synthèse de la recherche et se termine sur un rappel des limites de notre travail et sur les nouvelles pistes de recherche qu'il ouvre.

Cette section du mémoire est probablement l'une de celles qui seront lues avec le plus d'attention. La lectrice ou le lecteur pressé s'attend à y trouver : un rappel de la problématique, c'est-à-dire les principaux faits définissant le problème de recherche et la question générale de recherche ; une évocation des principaux arguments soutenant la pertinence de cette étude ; les éléments importants de la démarche méthodologique ; les résultats les plus remarquables ; l'apport et les retombées théoriques ou pratiques de cette recherche en lien avec la problématique et, enfin, les pistes de recherche qui ont été ouvertes.

LES PAGES ANNEXES

À la toute fin, on trouvera les pages annexes. Ces pages comprennent principalement la liste des références, ou bibliographie, les appendices, le glossaire ou le lexique (s'il y a lieu).

Comme on vient de le voir, le plan de travail et le plan du mémoire sont de natures fondamentalement différentes. L'un est circulaire et l'autre linéaire. Écrire son mémoire comme on l'élabore nous conduirait à un fatras, dont la cohérence risque fort d'échapper aux lecteurs et lectrices. Vouloir élaborer et réaliser son travail de recherche en respectant scrupuleusement l'ordre d'apparition des sections et chapitres du mémoire, c'est prendre le risque de s'engager dans une ornière dont il pourrait être difficile de sortir. Ce serait également risquer de ne pouvoir profiter de certaines possibilités de découvertes et de ne pouvoir composer avec les inévitables obstacles que nous rencontrerons.



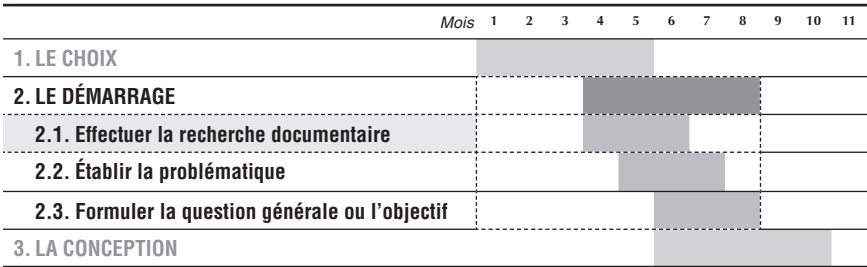
L'ordre d'écriture des chapitres

- La problématique :
 - **la question générale et l'objectif de la recherche.**
 - Le cadre d'analyse :
 - **les questions spécifiques et les hypothèses.**
 - La démarche ou méthode de recherche :
 - **l'échantillonnage.**
 - L'analyse et la présentation des résultats.
 - La discussion des résultats.
 - La conclusion.
 - L'introduction.
 - Le titre et les pages liminaires.
-

La rédaction de cette problématique constitue le cœur de cette deuxième étape où démarre vraiment l’élaboration du mémoire de maîtrise. Elle se concrétise lorsque commence la rédaction de la première version du premier chapitre (à retravailler en fonction de la suite du projet). L’objectif est à ce moment de produire un document suffisamment précis pour pouvoir en dégager un objectif général à poursuivre et une question générale de recherche à laquelle nous tenterons de répondre. De cette question découleront alors une série de choix concernant les études et les auteurs à retenir pour l’établissement de notre cadre théorique et d’analyse. Il s’en dégagera même un certain alignement quant à notre démarche méthodologique.

Dans le document définitif, l’objectif et la question de recherche devront émaner directement de la problématique présentée. Dans la tenue de soirée que revêtira notre mémoire, les liens devraient être explicites. Le lecteur ou la lectrice devraient, à la suite de la présentation de la problématique, n’éprouver aucune surprise à la lecture de l’objectif et de la question de recherche. Ceux-ci devraient résulter du texte comme des fruits mûrs tombent de l’arbre. En pratique, on n’atteint toutefois que très rarement cette cohérence du premier coup. En fait, la première version, sinon les premières, de notre problématique nous offre plutôt un point d’appui nous permettant de faire un pas en avant. Puis, au fur et à mesure que nous avançons et que se précise notre cadre théorique de référence, il est fréquent que nous soyons conduits à ajouter tel ou tel élément à notre présentation, sinon à la définition, de la problématique.

2.1. Effectuer la recherche documentaire



Dès que notre sujet commence à se préciser, on peut entreprendre la recherche documentaire visant à repérer les documents et autres sources d’information qui permettront d’établir les faits et modèles explicatifs qui s’y rattachent. On cherche dans les différents médias d’information scientifique (banques de données, revues en ligne et papier, livres, mémoires et thèses, manuels et notes de cours, etc.). Ensuite, on sélectionne des articles, extraits ou chapitres de livre, des pages Web, etc. Puis on les organise, à la fois pour les présenter (la tenue de soirée) et pour les consulter (la tenue de travail), en un tout aussi cohérent que possible.

Le premier mouvement : inventorier

Cette recherche documentaire est ainsi faite de deux mouvements principaux qui s'exécutent en alternance : inventorier et organiser. Dresser l'inventaire des sources d'information consiste à retracer, à évaluer, à enregistrer les documents électroniques sur son ordinateur, à photocopier les articles sur papier et à noter la référence et la localisation. L'usage d'un logiciel bibliographique de type EndNote¹ est ici fortement conseillé. L'important est de prévoir qu'on aura en main toutes les informations nécessaires lorsque viendra le temps de rédiger. On notera donc la référence bibliographique usuelle. On indiquera aussi s'il s'agit d'une référence de type primaire ou secondaire (c'est-à-dire une référence directe au texte d'un auteur, à une étude ou une référence à un texte qui présente la pensée ou les résultats d'autres auteurs)². À cette note, on ajoutera toutes les informations nécessaires pour retrouver le document au besoin (cote de la bibliothèque, adresse URL, nom du dossier dans lequel les enregistrements sont faits et cheminement pour retrouver le fichier, numéro de page de la partie intéressante, etc.). Il s'agit ici de s'organiser pour réduire les pertes de temps frustrantes. Il n'y a rien de plus fâchant que de chercher où, mais où on a pris cette citation qui est maintenant si pertinente. Ainsi, à titre d'exemple, si je m'intéresse à l'analyse des réseaux humains de communication, je pourrais remplir une fiche semblable à celle de la figure 2.1. L'idée est de pouvoir ensuite retracer et regrouper rapidement et efficacement les documents nécessaires à la rédaction. Dans l'exemple suivant, le document pourrait, selon les besoins de la recherche, n'être lu et analysé qu'au moment de rédiger le chapitre consacré au cadre théorique. Il serait alors sur la table de travail avec tous les documents semblables qui auront été reconnus, lors de la recherche documentaire, comme pertinents pour l'établissement du cadre théorique.

-
1. Certaines bibliothèques universitaires, dont celle de l'UQAM, ont des licences qui leur permettent de distribuer gratuitement des copies de ces logiciels aux étudiants et étudiantes de leur université.
 2. On évitera dans le contexte d'un travail de recherche rigoureux de multiplier les références secondaires et, *a fortiori*, les textes de quelqu'un qui a lu quelqu'un qui a lu...

Figure 2.1
FICHE DE LECTURE

J. Saint-Charles et P. Mongeau (2005), «L'étude des réseaux humains de communication», dans J. Saint-Charles et P. Mongeau, *Communication: horizons de pratiques et de recherches*, Québec, Presse de l'Université du Québec, p. 73-99.

Localisation

Dans la bibliothèque à la maison

Résumé

Présente un court historique et les principaux concepts

Mots-clés:

analyse de réseaux
communication
historique
principaux concepts
matrice
attributs
taille
distance
densité
cliques
grappes
liens
nœud
centralité

Note de recherche

Pour le cadre théorique (source de type secondaire)

Documents enregistrés

internal-pdf://Saint-Charles et Mongeau (2006)-1913975296/Saint-Charles et Mongeau (2006).pdf

Web (26 décembre 2006):

<<http://www.er.uqam.ca/nobel/k14461/pages/biblioreseau.htm>>

La recherche documentaire

■ Premier mouvement: inventorier

▸ Banques de données, revues en ligne ou papier, livres, mémoires et thèses, manuels et notes de cours, etc.

■ Noter:

▸ la référence bibliographique usuelle;
▸ le type primaire ou secondaire;
▸ la localisation (cote de la bibliothèque, adresse URL, nom du dossier dans lequel les enregistrements sont faits et cheminement pour retrouver le fichier, le numéro de page de la partie intéressante, etc.

■ Ne retenir que l'information liée à vos objectifs

■ Prendre en compte:

▸ les objectifs poursuivis, l'accessibilité des documents et la qualité de l'information;
▸ lire d'abord: le résumé, les mots clés, les premiers paragraphes de la conclusion et enfin, si c'est nécessaire, l'introduction et un survol de l'article ou du chapitre.

Le premier mouvement de la recherche documentaire est d'abord et avant tout un processus de sélection de sources d'information et non un moment de lecture approfondie. Ce premier mouvement de la recherche documentaire correspond à une prise de connaissance et à un classement pour usage ultérieur. À ce stade de notre recherche, il est à la fois trop tôt et trop tard pour s'engager dans la lecture d'une couverture à l'autre d'un ouvrage savant. Il est trop tôt parce que, dans le cadre du respect de l'échéancier serré qui est imparti à la production d'un mémoire, on doit d'abord faire le tour de ce qui est disponible avant d'investir beaucoup de son temps dans le dépouillement d'un ou de deux ouvrages qui, à terme, ne serviront peut-être pas. Il est trop tard, parce qu'à ce stade nous n'avons plus suffisamment de temps devant nous pour consacrer un mois ou deux à la lecture approfondie d'un nombre même réduit d'ouvrages.

Lorsqu'il s'agit d'évaluer la qualité et la pertinence d'un article, d'une page Web, d'un livre, etc., certaines questions peuvent orienter rapidement notre jugement. Ainsi, peut-on vérifier s'il est possible de reconnaître l'auteur? Est-il connu? A-t-il un rattachement institutionnel? S'agit-il d'une institution reconnue par la communauté scientifique? L'auteur indique-t-il ses propres sources? Y a-t-il des références à la fin du document? L'auteur ou l'étude sont-ils cités par d'autres? La date de publication ou de mise à jour dans le cas d'une page Web est-elle mentionnée et récente? Ces diverses questions permettent habituellement d'apprécier la crédibilité d'un document et de situer celui-ci parmi l'ensemble des productions relatives à notre sujet de recherche.

L'inventaire – L'évaluation des sources

Évaluer la source documentaire (article, livre, site Web, etc.)

- Pouvez-vous nommer l'auteur? (Certains sites n'ont pas d'auteur privé ou institutionnel.)
- S'agit-il d'un auteur ou d'une institution reconnus par la communauté scientifique?
- L'auteur indique-t-il ses sources? Y a-t-il des références à la fin du document?
- Est-ce une source primaire ou secondaire? (Quelqu'un qui a lu quelqu'un qui a lu...)
- S'agit-il d'un site recommandé? La date de création ou de mise à jour est-elle mentionnée et récente?

Par ailleurs, il est souhaitable de contextualiser dès le départ notre propre travail, c'est-à-dire de placer la production de notre mémoire au sein de l'ensemble des contraintes qui s'exercent sur notre agenda. Il faut établir les objectifs à atteindre entre les exigences à satisfaire et le temps à y consacrer. De combien de jours disposons-nous d'ici à la date de dépôt envisagée? À combien de pages devons-nous limiter nos différents chapitres? Dans quelle mesure devons-nous tenter de couvrir tout le champ, tous les auteurs, toutes les études qui nous intéressent? Combien de temps sommes-

nous prêts à attendre un document promis ou provenant d'un prêt interbibliothèque? Combien sommes-nous prêts à déboursier pour l'achat de documents?

Soulever ces questions porte à réfléchir aux nécessaires petits renoncements qui jalonnent le travail de recherche. Réflexion qui pourrait nous aider à sélectionner et à ne retenir que l'information spécifiquement liée à notre objectif et à notre question de recherche. Cette sélection est plus difficile à faire qu'il n'y paraît et la difficulté est plus émotive que technique. On est déçu de devoir laisser tomber tel élément, de ne pas approfondir tel auteur, etc. On craint que notre projet soit dénaturé et décevant si on ne couvre pas l'entièreté de ce qu'il serait intéressant de faire!

Le deuxième mouvement: organiser

Le deuxième mouvement de la recherche documentaire est d'organiser ces documents. Il s'agit de les organiser à la fois sur les plans conceptuel et physique. On se prépare de manière à être capable de regrouper rapidement et efficacement les documents qui se ressemblent. Par exemple, au moment de rédiger la problématique, on voudra rassembler les textes présentant les faits liés à notre thématique. Lors de la rédaction du cadre théorique, on voudra réunir devant nous tous les textes présentant tel ou tel concept.



La recherche documentaire

L'organisation

- **Regrouper en deux grandes classes correspondant aux faits et aux explications:**
 - les faits pour établir la problématique;
 - les explications pour établir le cadre théorique.
- **Survoler attentivement et rapidement l'ensemble de l'ouvrage pour dégager** un fil conducteur (le thème, l'histoire, l'intention, le cadre de référence de l'auteur, l'essentiel, etc.).
- **Se poser des questions:**
 - quels sont les liens avec le problème?
 - quels sont les liens avec mon modèle initial ou mes hypothèses?

En premier lieu, cette organisation consiste à répartir les documents répertoriés en deux grandes classes correspondant aux faits et aux explications. La première classe de documents, qui se rapporte aux faits, nous servira à établir la problématique. La deuxième classe, se rapportant aux explications, nous servira à établir notre cadre théorique et d'analyse de nos données. Puis on créera, à l'intérieur de chacune de ces classes, des sous-ensembles selon les besoins et les caractéristiques de notre problématique et selon les principaux concepts et modèles de notre cadre théorique.

Dans le cas d'un livre**▪ Regarder attentivement la table des matières :**

- qui indique la structure du texte ;
- qui révèle les principaux thèmes ;
- et remarquer les sous-titres.

▪ Lire :

- la préface, qui indique l'angle de vision du livre ;
- le résumé du livre ;
- l'année de l'édition (situer l'ouvrage) ;
- l'introduction et la conclusion en premier ;
- le résumé d'un chapitre avant d'en entreprendre la lecture.

Dans le cas d'un article**▪ Lire d'abord le premier paragraphe d'une section, puis la première phrase d'un paragraphe et anticiper la suite.**

Pour effectuer ce classement, le document n'a pas encore à être analysé dans le détail ; cela se fera au moment de la préparation de la rédaction des premières versions de notre texte. À ce stade, on survole plutôt rapidement, mais attentivement, l'ensemble du texte pour trouver l'information importante et reconnaître de quoi il est question. On cherche un fil conducteur (le thème, l'histoire, l'intention, le cadre de référence de l'auteur, l'essentiel, etc.), puis on s'interroge sur les liens avec son sujet. On concentrera ses efforts de lecture sur le résumé, les mots clés, les premiers paragraphes de la conclusion et, si c'est nécessaire, sur l'introduction et sur un survol de l'article ou du chapitre de livre. La nécessité et la pertinence d'une ou l'autre des sections dépend de leur qualité. Ainsi, un excellent résumé nous évitera probablement la lecture des autres sections. Si l'on se sent obligé de lire l'entièreté du document pour pouvoir le classer, cela laisse des doutes sur sa qualité et sa pertinence. Dans le cas d'un livre plus volumineux, on examinera attentivement la table des matières pour en dégager la structure du texte, les principaux thèmes et les intentions de l'auteur. La préface renseigne normalement sur les intentions poursuivies. Regarder l'année de l'édition permet de situer rapidement l'ouvrage par rapport aux courants de recherche qui ont marqué cette époque. Comme dans le cas d'un article, lire le résumé, l'introduction et la conclusion en premier permet de saisir la globalité de l'ouvrage.

2.2. Établir la problématique

	Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1. LE CHOIX												
2. LE DÉMARRAGE												
2.1. Effectuer la recherche documentaire												
2.2. Établir la problématique												
2.3. Formuler la question générale ou l'objectif												
3. LA CONCEPTION												

Établir la problématique est d'abord un travail de description d'une situation ou d'un phénomène qui pose un problème scientifique ou social. Ce travail est à la fois un travail conceptuel et un travail d'écriture. Sur le plan conceptuel, le travail consiste à organiser une description de l'état des connaissances à propos de la situation ou du phénomène étudié à partir de ce qui est déjà connu dans la documentation scientifique. Ce travail est plus qu'une simple opération visant à résumer. En fait, établir la problématique est le premier pas de l'analyse, car les informations y sont organisées et regroupées de manière à en dégager un sens et à conduire à la définition et à la formulation du problème et de la question de recherche. Sur le plan de l'écriture, établir la problématique consiste à tenter de formaliser cette organisation des données et des faits connus. Ce travail d'écriture s'effectue la plupart du temps en plusieurs itérations, par approximations successives, permettant de dégager une synthèse relativement claire et accessible de l'état de la situation par rapport au sujet qui nous intéresse. Le texte définitif doit présenter l'ensemble des faits connus qui conduisent à notre question de recherche. Sa lecture devrait permettre de connaître les personnes en cause, les milieux, les institutions et l'environnement dans lequel s'inscrit la thématique. Ainsi, le travail conceptuel et le travail d'écriture s'orientent et se précisent mutuellement au fil des versions successives. Le texte définitif de présentation de la problématique est la tenue de soirée de ce travail d'itérations circulaires entre nos idées et leur formalisation par écrit.

Établir la problématique

- **Un travail conceptuel :**
 - les informations y sont organisées et regroupées de manière à dégager un sens et à conduire à la définition du problème et de la question de recherche.
- **Un travail d'écriture :**
 - qui consiste à tenter de formaliser cette organisation des faits et données connus ;
 - qui s'effectue la plupart du temps en plusieurs itérations.
- **Le travail conceptuel et le travail d'écriture s'orientent et se précisent mutuellement** par un travail d'itérations circulaires entre les idées et leur formalisation par écrit.

En pratique, à la première phase consacrée au recensement de la documentation relative à notre sujet, on se trouve devant une masse de documents, de suggestions et de conseils, d'études, de rapports de recherche, de modèles théoriques ou professionnels, lesquels brillent inégalement chacun dans son coin, souvent sans lien évident entre eux, à la manière des étoiles dans un ciel pas toujours dégagé. Chercher à identifier un objet de recherche, et *a fortiori* un problème de recherche précis, est alors comme chercher à identifier une constellation dans la masse d'informations qui se présentent à nous. Par exemple, si je m'intéresse à la communication dans les organisations, je vais me trouver confronté à des études concernant l'impact des nouvelles technologies, la manière de formuler un message organisationnel, l'image de marque, la gestion des conflits, la communication interne et externe, etc. De plus, ces groupes et objets d'études ne sont habituellement pas mutuellement exclusifs. Pour nous y retrouver, nous devons préciser ce qui nous intéresse à un niveau assez large. Ici, ce pourrait être le rôle du courriel dans l'émergence des conflits interpersonnels. Cet objet préliminaire sera le cadre, la zone du ciel dans laquelle nous chercherons à « voir » la constellation qui représente notre problème de recherche (voir la figure 2.2).

Figure 2.2
OBJET DE ZONE DE RECHERCHE



Selon la documentation consultée, certains éléments saillants seront identifiés et mis en relation de manière à faire émerger une figure, une constellation, nouvelle ou connue, correspondant ici à notre problème de recherche (voir la figure 2.3).

Figure 2.3
RECHERCHE ET ÉMERGENCE D'UNE FIGURE



Plusieurs choix seront effectués dès cette première étape. Par exemple, si au cours de nos lectures nous avons relevé deux modèles explicatifs contradictoires d'un phénomène lié à notre objet de recherche, nous aurions alors affaire à une problématique de nature théorique. Désireux d'étudier cette contradiction, nous concentrerons la présentation des études autour de ces deux explications contradictoires. Ainsi, nous pourrions dans un premier temps présenter les faits sociaux auxquels ces explications se rapportent, puis faire état des études relevant de l'une et de l'autre des explications. Et, enfin, conclure par notre question de recherche, qui pourrait être : « Comment les principaux utilisateurs de ces modèles explicatifs composent-ils avec cette contradiction ? » Dans le cas d'une problématique sociale ou pratique, nous pourrions avoir cumulé des données et des faits relatifs à un phénomène reconnu comme un problème social. Par exemple, si nous nous intéressons à l'impact social de la montée des jeux de hasard et d'argent en ligne, nous organiserons le texte de présentation de notre problématique de manière à introduire le lecteur ou la lectrice aux faits qui conduisent à reconnaître ce phénomène comme étant un problème. Ce pourrait être un rappel historique de l'apparition de ce type de jeux, des statistiques montrant l'augmentation du phénomène jumelées à d'autres données quantitatives et qualitatives connues illustrant les répercussions sociales désastreuses du phénomène. On pourrait terminer en introduisant la question de recherche. Laquelle à son tour orienterait la formulation du cadre théorique.

Dans cet exemple, la question pourrait être « Comment réduire les impacts négatifs des jeux en ligne? » ou « Comment expliquer la forte augmentation du jeu en ligne? » ou encore « La croissance du jeu en ligne pourrait-elle s'expliquer par la baisse du contrôle social exercé par l'entourage du joueur ou de la joueuse? ». Ces trois questions, qui conduiront à des cadres théoriques et à des choix méthodologiques fort différents, devraient découler d'une problématique quelque peu différente dans son organisation. La première question, « Comment réduire les impacts négatifs des jeux en ligne? », est orientée vers l'élaboration de méthodes d'intervention. Aussi, la problématique devrait, après avoir présenté les données relatives au jeu en ligne, montrer l'absence de méthodes d'intervention ou leur peu de succès, de manière à donner un sens à la question qui vise à trouver de nouvelles méthodes. La deuxième question, « Comment expliquer la forte augmentation du jeu en ligne? », est orientée vers l'élaboration d'une explication du phénomène. Aussi, la problématique tentera de mettre en évidence les limites ou même l'inexistence d'explications qui prennent en compte les faits accumulés dans un tout cohérent et sensé. Quant à la troisième question, « La croissance du jeu en ligne pourrait-elle s'expliquer par la baisse du contrôle social exercé par l'entourage du joueur ou de la joueuse? », elle est de nature plus déductive. Il s'agit d'une supposition ou hypothèse issue de la documentation ou de l'expérience de praticiens et de praticiennes. La problématique devra mettre en évidence les rôles de variables indiquées comme déterminantes, ici la baisse du contrôle social exercé par l'entourage du joueur ou de la joueuse. Les études relatives au contrôle social exercé par l'entourage seront présentées et on tentera de montrer que certains résultats des études antérieures à la nôtre pourraient être expliqués par notre hypothèse. Ce dernier cas conduit donc à une tentative de vérification au

La problématique

C'est une présentation :

- des principaux éléments du sujet traité :
 - les personnes en cause, les milieux, les institutions et l'environnement dans lequel s'inscrit la thématique, etc.,
 - les écrits liés à ce que l'on sait à propos de la thématique ;
- des faits connus :
 - ce que d'autres chercheurs ont expérimenté et publié sur la thématique ou sur des aspects connexes,
 - les facteurs et les concepts pertinents ainsi que les démarches et les solutions proposées,
 - les données, concepts et variables connus dans la documentation par rapport au sujet et nécessaires à l'articulation de la question de recherche ;
- de la recension des écrits : « la mise en perspective de l'ensemble des liens qui existent entre les faits, les acteurs et les composantes d'un problème donné » (Dionne, 1998).

moyen d'une méthode de type quantitatif, tandis que les deux premières méthodes sont de nature qualitative en ce qu'elles visent à proposer une nouvelle interprétation de la situation ou du phénomène.

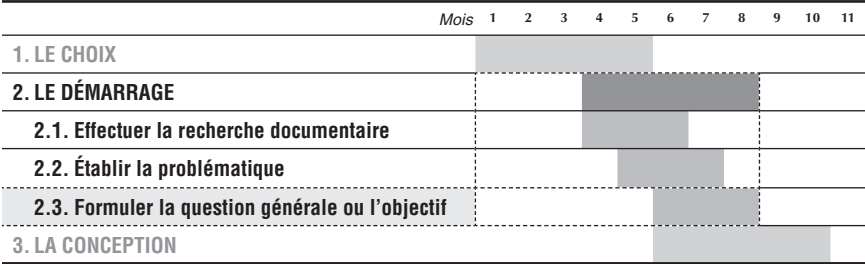
Côté jeans, si, pour des raisons de penchant personnel ou autres on s'oriente dès le départ vers une approche qualitative, on doit viser l'élaboration d'une meilleure compréhension ou explication d'un phénomène. Aussi, on rédigera la problématique de manière à identifier et à présenter les principales composantes qui structurent et définissent la situation étudiée. Plus précisément, on explicitera soit les liens et les interactions entre ces composantes, soit les processus dynamiques qui ont cours au sein de la situation à analyser, ou encore une combinaison de ces éléments. Par exemple, si l'on s'intéresse à la problématique du jeu en ligne, on tentera de relever dans la documentation les composantes du problème: caractéristiques des jeux eux-mêmes, caractéristiques des personnes à risque, contexte social du risque, etc. On présentera les liens établis ou supposés entre ces composantes, telles que certaines caractéristiques affectant plus particulièrement certaines populations avec des caractéristiques spécifiques. Ou l'on pourra attirer l'attention sur les aspects dynamiques qui définissent le problème de recherche envisagé: plus on s'endette, plus on cache ses habitudes de jeu, plus on cache ses habitudes de jeu et moins on a accès à un soutien social, moins on a accès à un soutien social et plus on joue, plus on joue et plus on s'endette. Ou encore on pourra se limiter à une combinaison de ces éléments, tels que les liens entre certaines caractéristiques et certains contextes sociaux.

De même, si l'on s'oriente plutôt vers une approche quantitative, on formulera la problématique de manière à bien montrer ce qui nous conduit à émettre la supposition ou l'affirmation constituant l'hypothèse que nous chercherons à vérifier. C'est-à-dire qu'on choisira les études à présenter et on organisera l'ordre de leur présentation de manière à ce que la lectrice ou le lecteur puisse lui-même comprendre d'où vient cette hypothèse et comment elle a été déduite et formulée. Cette façon d'établir la problématique vise à amener la lectrice ou le lecteur à accepter qu'on puisse, dans le cadre de notre étude, réduire progressivement la situation à quelques éléments reconnus comme déterminants et desquels découlent les hypothèses à vérifier.

Dans tous les cas, la problématique est à rédiger en utilisant des concepts simples et relativement «évidents» par rapport au contexte de l'étude. Ce texte présente la situation étudiée avec ses principales caractéristiques et les principales études effectuées sur ce sujet qui permettent de définir et de délimiter le problème de recherche. On ne présente pas ici un résumé de tout ce qu'on a lu, mais seulement ce qui est utile à la compréhension du problème. Le message ne doit pas être: regardez combien j'ai lu et travaillé fort! Il doit plutôt être: voyez combien ce problème est inéluctable et important.

En terminant, répétons que la lecture du chapitre consacré à la problématique doit permettre à une personne « normalement » informée de comprendre facilement ce dont il est question et ce qu'on cherche à mieux connaître ou à vérifier. Le public cible est composé de personnes concernées à un titre ou un autre par notre travail, chercheurs, étudiantes, intervenantes, etc., mais ce ne sont pas nécessairement des spécialistes du domaine. Si un ou une collègue ne comprend pas sur quoi on travaille après avoir lu le texte exposant notre problématique, il faut remettre ses jeans et reformuler ce texte. D'emblée, ce n'est pas la lectrice ou le lecteur qui ne comprend pas, c'est le texte qui n'est pas suffisamment clair.

2.3. Formuler la question générale ou l'objectif



Comme on vient de le voir, le texte de la problématique commence par un tour d'horizon des faits connus à propos d'un objet de recherche. À travers ce tour d'horizon, un problème de recherche est progressivement dégagé. Au regard de ce problème, un objectif de recherche est fixé. Ensuite, cet objectif est en quelque sorte opérationnalisé à l'aide d'une question générale de recherche qui indique clairement ce que nous chercherons. Nous détaillerons maintenant plus particulièrement les trois derniers éléments, c'est-à-dire le problème, l'objectif et la question de recherche.

Présenter le problème de recherche

Un problème de recherche est ce qui lie l'état des connaissances préalablement dressé et l'objectif ou la question de recherche qui suivra. De manière simple, un problème se définit comme quelque chose qui cause certaines difficultés. On dira aussi qu'un problème correspond à l'écart entre une situation donnée et une situation souhaitée. Ainsi, un problème de recherche peut être défini comme l'écart entre l'état actuel des connaissances et ce qui est souhaité par la communauté scientifique ou par les praticiens aux prises avec le problème. Ce peut être le manque de connaissances, la situation souhaitée étant alors de mieux connaître. Ce peut être une contradiction entre des résultats de recherche, la situation souhaitée étant alors de résoudre cette contradiction. Ce peut être des difficultés méthodologiques affectant la validité des recherches déjà faites, la situation souhaitée étant alors de résoudre ces problèmes de validité, etc.

Mais cette définition du problème comme un lien entre la problématique et la question de recherche correspond au problème « en tenue de soirée », le problème tel qu'on en prend connaissance dans le texte. Lequel texte nous conduit vers ce problème de recherche en faisant le tour des études et de la documentation en général. En pratique, la définition d'un problème social ou scientifique (pour lequel on aura envie de s'investir et pour lequel on croit pouvoir maintenir un intérêt suffisant au moins pendant la durée de notre travail de recherche) se fait en continu durant nos lectures et à partir de notre expérience préalable. Ainsi, en jeans, on cerne le problème bien avant d'avoir rédigé le texte de la problématique. En fait, notre problème de recherche, même mal défini et encore en grande partie intuitif, oriente nos lectures et nos lectures, nous permettant de mieux le définir. Alors que, dans le texte, le problème constitue le fil d'Ariane. En effet, le développement de la problématique s'articule formellement autour de la détermination progressive du problème de recherche.

Établir la problématique

- **La problématique s'articule autour de la détermination progressive d'un problème de recherche.**
 - Pour ce faire : être critique face aux modèles, aux études, aux méthodes, aux données et aux résultats.
 - N'hésitez pas à réduire de moitié l'ampleur de votre projet (rares sont les mémoires refusés parce que le sujet était trop précis!).
 - **Le problème conduit à une question générale ou à un objectif de recherche.**
 - **La problématique se termine par une défense de la pertinence sociale et scientifique du problème et de la question ou de l'objectif.**
 - Justification du « pourquoi on doit porter attention à ce problème » et du « pourquoi tenter de répondre à la question ».
-

Présenter l'objectif général de recherche

L'objectif de recherche, du moins l'objectif général, découle directement de la formulation du problème. En effet, il est implicite, au moment de présenter le problème, que l'objectif de la recherche sera de contribuer à le résoudre. Mais, au-delà de cette évidence, l'objectif général définit l'approche du problème. Préciser l'objectif de la recherche, c'est chercher à rendre explicite notre intention d'explorer ou de contribuer à mieux comprendre une situation ou un phénomène, ou encore notre intention de vérifier certaines suppositions. Mieux comprendre signifie essentiellement avoir pour objectif d'élaborer ou d'améliorer un modèle explicatif des interrelations entre les diverses composantes du problème. Cela peut aussi impliquer l'élaboration d'hypothèses explicatives qui pourront éventuellement être sujettes à vérification. Explorer signifie recenser les éléments permettant

de rendre compte d'une situation méconnue. Enfin, vérifier renvoie à la mise à l'épreuve d'une relation supposée entre deux éléments, du type si X, alors B.

Nous préciserons notre objectif général en délimitant dès le départ une portion du problème qui sera plus particulièrement approfondie dans la recherche et spécifiée à la suite de la présentation du cadre théorique. À la suite de la présentation de notre cadre théorique, l'objectif général sera décomposé en sous-objectifs spécifiques en lien avec des éléments précis du problème. À cette étape, il ne faudra pas hésiter à limiter notre mémoire à une partie seulement du problème cerné. Il s'agit de se fixer des objectifs intéressants, certes, mais surtout réalistes à l'intérieur de l'échéancier que nous nous sommes donné et avec les moyens financiers et autres dont nous disposons. Nous devons nous rappeler que ce n'est pas l'ampleur de notre sujet qui fera la qualité de notre mémoire; c'est sa rigueur, sa pertinence et son élégance.

Formuler la question de recherche

La question de recherche renvoie aux informations qui seront colligées pour atteindre l'objectif. Qu'est-ce qu'on cherchera à savoir pour améliorer notre compréhension? Qu'est-ce qu'on observera pour rendre compte d'une situation? Qu'est-ce qu'on comparera pour vérifier notre prédiction? Par exemple, si notre problème de recherche est l'écart entre le discours féministe sur les valeurs de coopération associées à l'exercice du pouvoir et les pratiques de communication effectivement exercées par les femmes en situation de pouvoir, une question de recherche en accord avec un objectif de meilleure compréhension pourrait être: Comment des femmes en situation de pouvoir se représentent-elles l'exercice du pouvoir par des femmes? Une question d'exploration pourrait être: Quelles sont les pratiques communicationnelles de femmes en situation de pouvoir? Enfin, une question de vérification pourrait être: Est-ce que les femmes en situation de pouvoir ont réellement recours à des pratiques de communication différentes de celles des hommes en situation de pouvoir?

Ainsi, si notre question commence par un « Est-ce que... » ou par un « Si... alors... », notre approche de recherche et notre méthodologie seront vraisemblablement quantitatives, car l'objectif sous-jacent à ce type de question est un objectif de vérification et de généralisation. On veut savoir si, oui ou non, il existe une relation significative entre A et B. Si notre question commence par « Comment... », « En quoi... », « Qu'est-ce qui... », alors notre approche et notre méthode seront vraisemblablement qualitatives, car l'objectif sous-jacent à ce type de question est un objectif de compréhension où l'on cherche à mettre en relation un ensemble d'éléments de manière à offrir une interprétation sensée d'une situation problématique.

La question vient préciser ce qu'on cherche à savoir pour atteindre l'objectif. Elle est un condensé où se retrouvent de manière implicite l'état des connaissances, nos intentions méthodologiques et nos présupposés théoriques. Dans le texte définitif, la question de recherche doit « tomber » comme un fruit mûr à la suite de notre tour d'horizon des connaissances et de la présentation de l'objectif général. Les mots employés, les intentions qui y sont indiquées et tous les éléments auxquels elle renvoie doivent avoir été préalablement présentés dans le texte.

Si la détermination du problème de recherche est le fil d'Ariane avec lequel est cousu l'ensemble de la problématique, la question de recherche, même générale comme elle l'est à ce stade, constitue quant à elle la pierre angulaire sur laquelle prend appui tout l'édifice de notre travail. Tels les deux montants d'une arche, la problématique et notre démarche méthodologique reposent sur cette question de recherche. Elle joint l'état des connaissances sur le problème à notre travail de recherche. Sans elle tout s'écroule, rien n'a plus de sens.

La question générale de recherche est en pratique beaucoup plus importante que l'espace qu'elle occupera dans le texte. Les quelques lignes de la question orientent notre choix d'auteurs et d'études. Elle nous permet d'éliminer nombre de textes intéressants, mais non pertinents au regard de la question que nous nous posons. De même, elle oriente nos choix méthodologiques³.

La formulation définitive de la question de recherche dépend, elle aussi, du travail documentaire, car, en fait, le choix de la question est directement lié à la délimitation de l'objet de recherche. Si l'objet de recherche se précise au fur et à mesure de nos lectures, il en est de même pour la question de recherche. Il n'est pas rare d'entreprendre nos recherches documentaires avec un objet aux contours flous et une série de questions allant plus ou moins dans la même direction ou, à l'opposé, sans aucune question. Par le travail en jeans, on tente alors d'arrimer nos interrogations à ce qui est déjà connu dans la documentation. L'habillage consistera à assembler le tout dans une forme qui avantage la cohérence de l'ensemble.

La pertinence sociale et scientifique

Après la présentation du problème, de l'objectif et de la question de recherche, la problématique se termine avec une défense de la pertinence sociale et scientifique de notre projet de recherche. Il s'agit de mettre en évidence l'importance de ce projet eu égard au problème social ou scientifique auquel il s'adresse. Ces quelques lignes trop souvent négligées, sinon

3. Je suggère régulièrement à mes étudiants et étudiantes d'afficher leur question en fond d'écran sur leur ordinateur de manière à l'avoir toujours sous les yeux au moment de se mettre au travail.

oubliées, font quelquefois toute la différence dans le classement des projets lors des concours de bourses d'études et de subventions de recherche. Notre projet nous apparaît généralement très pertinent puisque nous l'avons choisi et que nous nous y intéressons suffisamment pour y consacrer le temps et l'énergie nécessaires, mais les personnes qui n'ont pas baigné dans la documentation et dans la réflexion entourant l'élaboration de la problématique peuvent ne pas en percevoir d'emblée toutes les répercussions sociales et scientifiques. Il faut rendre celles-ci explicites.

Montrer la pertinence

- **Pertinence sociale et scientifique du problème, de la question ou de l'objectif**
 - Justifier – Pourquoi devrait-on porter attention à ce problème et pourquoi tenter de répondre à la question ?
 - **Par exemple :**
 - pour combler une lacune dans les connaissances ;
 - pour mieux orienter l'action face à une situation nouvelle ou méconnue ;
 - pour mieux comprendre une situation particulière ;
 - pour développer de nouvelles applications ;
 - pour généraliser :
 - à un plus grand nombre de cas, de personnes, d'événements ;
 - pour résoudre des contradictions entre des résultats ;
 - pour constituer une base documentaire.
-

Le premier élément à justifier est le problème de recherche lui-même, son choix, sa définition et sa délimitation. Pourquoi doit-on s'intéresser à ce problème en particulier parmi l'ensemble presque infini des problèmes possibles ? Pourquoi est-ce important de s'attarder à ce problème particulier ? Quelles difficultés ce problème représente-t-il sur le plan de l'avancement des connaissances ? En quoi le fait de ne pas s'y intéresser limiterait-il les recherches futures ? De même, sur le plan social, quelles répercussions négatives aurait le fait de ne pas s'intéresser à ce problème ? Pour qui et pour quoi ce problème est-il particulièrement important ?

Le deuxième élément à justifier est l'objectif du projet. Pourquoi veut-on chercher à produire un modèle théorique, à améliorer des méthodes d'intervention, à explorer une situation ou à vérifier certaines hypothèses ? Si c'est pour combler une lacune dans notre compréhension, on peut rappeler ces lacunes qu'on aura préalablement indiquées dans le texte de la problématique. Si c'est pour développer des applications ou des méthodes d'intervention dans une situation particulière, on exposera les difficultés pratiques auxquelles sont confrontés les praticiens. Pour généraliser à un plus grand nombre de cas, de personnes, d'événements, on soulignera les limites des connaissances actuelles. Pour résoudre des contradictions entre des résultats, on montrera en quoi ce projet permettra de résoudre ces contradictions. Pour vérifier un modèle théorique, on indiquera l'apport de cette vérification

à la validité du modèle. Par exemple, pourquoi voudrait-on chercher à mieux connaître telle situation problématique alors qu'il existe une documentation abondante? Pourquoi voudrait-on chercher à formaliser la compréhension des praticiens dans un modèle théorique, si les livres offrant des modèles capables d'orienter l'action professionnelle abondent sur le thème? Pourquoi, dans ce cas, ne pas tenter d'en vérifier la validité? À l'opposé, pourquoi vouloir vérifier telle hypothèse si cela a déjà été fait? Etc. Il s'agit ici de répondre à ces questions en contextualisant notre objectif de recherche à l'aide de la documentation scientifique et autre (rapports d'organismes, commentaires de praticiens, expérience professionnelle, articles dans les médias, etc.).

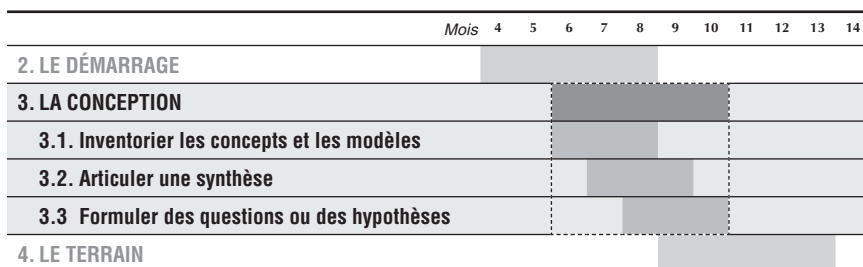
Le troisième élément à justifier est la question de recherche. Pourquoi cette question en particulier? Que gagnera-t-on à y répondre sur les plans scientifique ou social? Quel éclairage nouveau la réponse apportera-t-elle à notre compréhension du problème? Quelles pistes de recherche ouvre-t-elle? Comment orientera-t-elle les débats sur le sujet? Etc.

Bref, la section argumentant la pertinence sociale et scientifique de la recherche indique au lecteur pourquoi la société devrait consacrer argent et énergie à soutenir cette recherche.



LA CONCEPTION et ses exigences

Une fois le problème de recherche cerné et la question de recherche formulée, il nous reste à déterminer les outils intellectuels qui nous permettront de répondre à la question et d'analyser le phénomène étudié, puis à rédiger le chapitre qui les présentera au lecteur ou à la lectrice de notre mémoire. Pour déterminer ces outils d'analyse, nous commençons par effectuer un tour d'horizon des concepts utilisés dans les études relatives à notre problème de recherche et par dresser un inventaire des différents modèles explicatifs déjà avancés par d'autres auteurs. Puis nous restreignons notre champ d'investigation aux principaux concepts et modèles théoriques qui nous serviront à élaborer une synthèse à partir de laquelle nous formulerons



■ Élaborer le cadre théorique

- En pratique (le travail en jeans), c'est un travail documentaire qui procède des deux mêmes mouvements que l'élaboration de la problématique:
 - l'inventaire;
 - l'organisation.
- Sur le plan formel (en tenue de soirée), le cadre théorique a pour objectif de présenter et définir clairement l'ensemble des termes qui seront utilisés pour traiter du problème et formuler les questions et hypothèses spécifiques.

des questions ou des hypothèses spécifiques. Lorsque cette synthèse commence à prendre forme dans notre esprit, c'est-à-dire lorsque nous commençons à pouvoir la formuler verbalement lors de nos divers échanges à propos de notre projet de recherche, alors nous commençons à rédiger des parties du chapitre consacrées au cadre théorique dans lequel s'insère notre projet.

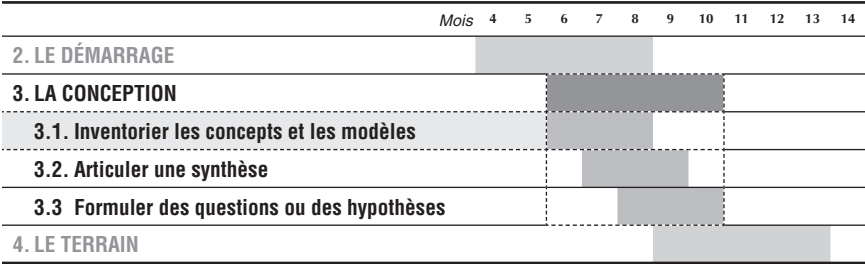
Ce chapitre du mémoire consacré à la présentation de ce tour d'horizon des concepts et modèles théoriques utilisés dans les études relatives à notre problème de recherche est appelé tantôt cadre théorique, tantôt cadre conceptuel ou cadre d'analyse. L'expression la plus générique et la plus fréquente est sans doute *cadre théorique*, car cette synapsie renvoie à l'idée générale d'ensemble organisé d'idées et de concepts ayant pour but de décrire et d'expliquer un phénomène particulier. Par exemple, on pourrait écrire « Le cadre théorique des systèmes d'information géographique relève de la cartographie, de la géographie, des sciences géodésiques et de l'informatique », « Nous présentons ensuite la problématique générale de la recherche et le cadre théorique de référence » ou encore « Ce projet constitue une occasion de proposer un cadre théorique de l'intervention des experts en santé et en sécurité du travail », etc.

Les expressions *cadre conceptuel* et *cadre d'analyse* sont pour leur part plus spécifiques. Le cadre conceptuel renvoie au territoire conceptuel du projet. Il correspond à l'inventaire ou au réseau des concepts qui servent à décrire, comprendre et analyser le phénomène. On dira par exemple « L'outil proposé est basé sur le cadre conceptuel du paysage, défini tel un construit social et culturel » ou « Dans la première partie, nous précisons quelques éléments relatifs au cadre contextuel et conceptuel dans lequel s'inscrivent nos activités » ou encore « Le cadre conceptuel de même que les hypothèses de recherche se basent sur le type réactif ou proactif de l'intervenant ». Quant à l'expression *cadre d'analyse*, elle peut faire référence à des éléments plus larges et non strictement théoriques ou conceptuels qui viennent fixer des limites au travail présenté, par exemple un courant de pensée, une époque, une dimension religieuse ou politique, etc. Ainsi, on pourrait écrire « Le cadre d'analyse privilégié s'appuie sur des travaux principalement constructivistes » ou « Selon le cadre traditionnel d'analyse démographique, la population de référence pour l'analyse de la reproduction démographique est la population féminine » ou « En élargissant le cadre d'analyse, nous avons adopté une approche interdisciplinaire ».

Dans le contexte du mémoire de maîtrise, il pourrait être judicieux, après discussion avec sa directrice ou son directeur de recherche, d'opter pour l'expression générale *cadre théorique* afin de désigner ce deuxième chapitre et de réserver les expressions *cadre conceptuel* et *cadre d'analyse* pour faire référence à des sous-ensembles du cadre théorique. Par exemple, on pourrait écrire « Notre cadre conceptuel permet de catégoriser nos extraits d'entrevues en grandes classes d'événements ». Ou l'on pourrait utiliser l'expression *cadre d'analyse* pour désigner l'ensemble théorique constitué

par notre modèle initial ou notre synthèse des études relatives au problème étudié. Par exemple, on pourrait écrire : « Le modèle présenté ici constitue le cadre d'analyse à la lumière duquel seront interprétées les communications interpersonnelles au sein du groupe. »

3.1. Inventorier les concepts et les modèles



Le travail d'élaboration, en jeans, de son cadre théorique procède des deux mêmes mouvements que ceux qui sont associés à l'élaboration de la problématique, soit l'inventaire et l'organisation. L'inventaire correspond ici à la recension des écrits et l'organisation correspond à l'élaboration d'une synthèse ou d'un modèle initial qui servira à préciser sa question générale de recherche. À la différence du travail d'élaboration de la problématique, le travail consiste ici à délimiter et à organiser l'univers intellectuel au sein duquel notre projet s'insère plutôt qu'à en circonscrire les manifestations et les répercussions. Au moment d'établir la problématique, on cherchait à inventorier les faits permettant de définir le problème de recherche. Pour élaborer son cadre théorique, on inventorie les notions, les concepts, les théories et les modèles d'explication qui ont déjà été proposés par d'autres. Puis on tente d'en organiser une présentation cohérente et pertinente eu égard à notre question générale de recherche.

Inventorier les concepts et les modèles

- **Recenser les écrits liés aux explications :**
 - études et auteurs ayant contribué à la compréhension du problème de recherche.
- **Présenter les facteurs, concepts et démarches pouvant affecter le problème :**
 - âge, temps, durée, niveaux de langage, positionnement social, attitudes, structure du réseau, etc. ;
 - les relations entre les facteurs et leurs liens avec le problème.
- **Présenter et définir les notions et concepts qui seront utilisés pour :**
 - formuler les questions ou hypothèses spécifiques ;
 - décrire (rendre compte du terrain) ;
 - analyser (dégager les facteurs et les relations) ;
 - interpréter (créer du sens).

L'inventaire des écrits pertinents est un travail en jeans. Il n'y a pas à cette étape de réel travail de rédaction ou de mise en forme ni même de lecture approfondie. Il s'agit plutôt de faire un survol général de la documentation pour repérer les grands courants de pensée ainsi que les études et auteurs les plus cités au regard de notre problématique. À ce stade, les lectures privilégiées seront les revues de la documentation déjà publiées, les thèses et les mémoires liés à notre thématique, ou encore les quelques articles qui concernent directement notre problème de recherche. La lecture des revues de la documentation, de même que celle des premiers chapitres des mémoires et des thèses, est généralement une opération très rentable, tant sur le plan du contenu que du processus. Elle nous permet d'avoir directement accès à un premier travail de recension des écrits qui a sûrement demandé beaucoup de temps et d'effort de la part de la personne qui en est l'auteur. C'est autant de travail et de temps que nous pourrions utiliser pour approfondir notre lecture des meilleurs documents. Par ailleurs, il existe des moteurs de recherche, comme Google Scholar¹, qui nous permettent d'identifier les études qui citent les auteurs dont le travail nous a semblé pertinent. Ainsi, lorsqu'on repère un article particulièrement intéressant, on peut chercher les études qui citent cet article en pensant que ces études qui citent un article qui nous a plu ont de bonnes chances d'être liées à notre problème de recherche. Sauf pour les études qui offrent une vue d'ensemble du domaine et pour celles qui tombent en plein dans le mille, on n'en lit que le résumé. Ou, à tout le moins, on n'en lit que le strict nécessaire pour se faire une idée de leur apport potentiel à notre travail. De ces textes, on note les principaux concepts utilisés, les hypothèses avancées, les résultats obtenus, etc. La lecture plus approfondie de l'ensemble des textes retenus à la suite de cet inventaire commence avec nos premières tentatives d'organisation du texte du chapitre et notamment lors des premières tentatives de rédaction de notre synthèse. Au fur et à mesure de l'élaboration du texte, on les consulte, on vérifie notre compréhension des éléments retenus et on approfondit la compréhension qu'on en a.

Sur le plan formel, le texte en tenue de soirée du chapitre consacré au cadre théorique a pour objectif explicite de présenter et de définir clairement l'ensemble des termes qui seront utilisés pour traiter du problème et formuler les questions ou hypothèses spécifiques. Un autre objectif, implicite celui-là, est de montrer que nous connaissons au moins minimalement les principaux travaux de recherche connexes à notre objet de recherche. Il s'agit ici de consolider la prédisposition généralement positive de la lectrice ou du lecteur d'un mémoire à l'égard de l'expertise de la personne qui a produit ce mémoire. En s'assurant que les principales recherches et les principaux auteurs du domaine (c'est-à-dire les études et les auteurs qui sont souvent

1. <scholar.google.ca>.

cités dans les études relatives à notre problème de recherche) sont présents et correctement cités, on crée alors un terreau favorable à cette reconnaissance de notre expertise.

La poursuite simultanée de tous ces objectifs (inventorier, organiser, présenter les études et les concepts et convaincre qu'on sait de quoi on parle) recèle un piège tout particulier : celui de vouloir montrer tout le travail effectué. Piège qui consiste à trop vouloir rendre compte de tout notre travail, à trop vouloir montrer combien nous avons bien travaillé. Devant l'ampleur de la tâche à accomplir et avec en tête toute l'énergie investie à lire, annoter et bien comprendre un nombre impressionnant d'études (souvent dans une langue seconde) et de textes d'auteurs à la syntaxe et aux propos pas toujours faciles, on veut être certain que la ou le lecteur se rendra compte de la somme de travail accomplie. On veut montrer qu'on a travaillé dur et fort. Pour ce faire, on est parfois porté à présenter un ensemble de résumés de tous les auteurs et études consultés. Malheureusement, le mérite d'un travail de recherche ne se mesure pas à la somme de travail investie. À trop vouloir souligner notre effort, nous risquons, aux yeux des gens qui nous liront, de passer à côté de l'objectif même du mémoire de maîtrise qui, rappelons-le, est de démontrer notre capacité à élaborer et à conduire un travail intellectuel de recherche cohérent et rigoureux. À vouloir tout inclure, nous risquons de donner l'impression que nous ne savons pas choisir ni relier les éléments pertinents. Présenter un résumé de tout ce que nous avons lu dans le cadre de notre recherche documentaire risque de nous conduire à rédiger un texte qui apparaîtra comme un collage, et même un bric-à-brac, d'éléments aux liens parfois ténus, sinon absents.

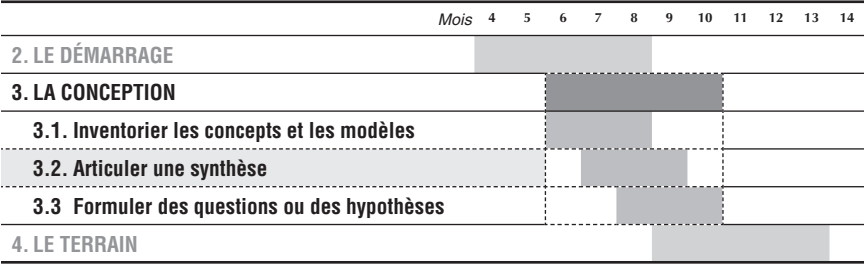
Pour éviter ce piège, nous devons plutôt nous efforcer de rendre compte de notre capacité à organiser et à conduire un travail de recherche. À cet effet, il ne nous faut retenir que les travaux pouvant être liés aux éléments de la problématique ou à la question de recherche. Ainsi, les deux semaines que nous avons passées à lire tel ou tel auteur pourraient ne pas apparaître dans le texte de notre mémoire parce que, aussi intéressants soient les propos de ces auteurs, nous ne pouvons les relier à notre problème ou à notre question de recherche. *Relier* signifie ici montrer que l'utilisation de tel concept permet de mettre en évidence tel ou tel aspect du problème, ou montrer en quoi cette approche permet de recadrer ou de relire le problème autrement, ou encore en quoi cette étude permet de spécifier certains éléments, etc. Si l'on ne peut établir de tels liens, il faut élaguer. Mais abandonner de tels segments de travail est parfois émotivement difficile.

Par ailleurs, au moment de l'analyse et de la discussion de nos résultats, on pourra se rendre compte que tel ou tel concept s'avère très éclairant. On reprendra alors l'écriture de notre chapitre théorique pour y introduire cet outil conceptuel. Ce retour en arrière assurera les conditions favorables à la production d'un texte intégré et cohérent. Dans cet esprit, tous les principaux termes significatifs qui seront éventuellement utilisés lors de

l'analyse ou de l'interprétation des résultats devront être introduits, s'ils ne sont pas déjà présents dans cette section du mémoire. À l'inverse, les éléments constituant notre cadre théorique devraient être réutilisés dans le chapitre consacré à la discussion et à l'interprétation. La cohérence de l'ensemble de notre travail s'en trouvera améliorée.

En pratique, les premières versions du cadre théorique ne présentent habituellement pas ce niveau d'intégration et de cohérence. Ces premières versions ont effectivement plutôt l'allure d'un collage de résumés. Cela est quasiment inévitable dans la mesure où la première étape de l'élaboration du cadre théorique consiste précisément à inventorier les études qui pourraient s'avérer pertinentes. De plus, une partie implicite du travail de recension des écrits consiste à montrer notre capacité à rendre compte adéquatement des études et des auteurs ou auteurs consultés. Aussi rédigera-t-on les versions subséquentes après avoir tenté d'appliquer les concepts ou de réinterpréter le problème à la lumière des travaux consultés. Cet exercice, qui s'appuie sur une relecture de nos résumés et sur des échanges avec des collègues ou des proches, nous conduira à identifier et à expliciter des liens entre notre problème de recherche et les concepts issus de la documentation scientifique. Puis, à partir de ces liens ou à tout le moins en prenant appui sur nos efforts pour les mettre en évidence, nous rédigerons une deuxième ou une troisième version de notre cadre théorique. L'évolution de ces nouvelles versions affinera notre compréhension du problème de recherche et non plus notre besoin de reconnaissance du travail effectué. Paradoxalement, cette version, où nous délaisserons de grands pans du travail de recherche documentaire que nous avons effectué, a de bonnes chances de nous conduire à un texte témoignant d'un travail d'organisation de la pensée de nature à susciter l'admiration et la reconnaissance.

3.2. Articuler une synthèse



Comme on vient de le voir, nos efforts pour organiser notre recension de la documentation nous conduiront à élaborer une synthèse des principaux éléments d'explication qui ont été avancés par les chercheurs et chercheuses. Cette synthèse s'élabore quasi d'elle-même si, au fur et à mesure de notre recension, nous tentons de relier nos lectures à notre question de recherche.

Si, à chaque texte consulté, nous nous demandons en quoi cela nous éclaire et nous permet de mieux comprendre notre problème de recherche, alors une certaine compréhension du problème prend forme dans notre esprit. On regroupe les études en grandes classes selon leur approche et leurs apports, on identifie les concepts auxquels on est porté à se référer pour expliquer le phénomène et justifier nos interrogations.

Rappelons qu'articuler une synthèse c'est joindre les principaux éléments saillants de la documentation en un tout cohérent par rapport au problème de recherche. Encore une fois, tout ce que nous avons lu n'a pas à se retrouver dans la synthèse que nous proposons. S'y retrouvent les éléments qui permettent de répondre au moins partiellement à notre question de recherche, c'est-à-dire les éléments dont nous avons besoin pour la suite de notre travail et ceux qui suscitent des questions précises auxquelles nous voulons apporter une réponse ou ceux qui nous conduisent à formuler certaines hypothèses spécifiques que nous chercherons à vérifier.

Dans l'optique du travail en jeans, au moins deux pistes peuvent être suivies. L'une est visuelle et l'autre auditive. Ces deux pistes ne sont nullement mutuellement exclusives. Au contraire, l'une nourrit l'autre et elles peuvent être empruntées tour à tour ou simultanément. La piste visuelle consiste à produire un support visuel qui aide à expliquer notre manière de voir et de saisir les liens entre les éléments à prendre en considération pour comprendre le phénomène. Concrètement, il s'agit de griffonner des schémas, des tableaux et des matrices qui permettent d'établir des croisements et des liens entre les éléments choisis. Ensuite, on modifie ces arrangements de manière à se rapprocher le plus possible d'une représentation sensée de notre compréhension des liens et facteurs explicatifs liés au problème de recherche. Nos premières tentatives de schématisation se présentent souvent comme un gribouillis préalable à une mise en forme réelle. Ici encore, il ne s'agit pas de tendre à proposer d'emblée un produit fini, mais de soutenir et d'outiller le développement de notre compréhension du problème.

Articuler une synthèse

- **L'organisation des principales dimensions, facteurs, variables et concepts retenus et utilisés :**
 - carte temporaire du territoire étudié,
 - illustration graphique du cadre conceptuel d'analyse,
 - plusieurs itérations.
 - **Spécifie :**
 - quoi et qui retiendra l'attention.
 - **Conduit à :**
 - reformuler la question générale,
 - formuler des questions et des hypothèses spécifiques.
-

À cet égard, les instruments les plus simples et les plus conviviaux demeurent un crayon et une feuille de papier. Le schéma qui sera retenu ou le tableau qui sera à la base de notre travail peut très bien avoir été dessiné sur un coin de napperon au cours d'une vive discussion où nous cherchions à faire comprendre notre point de vue. Il existe cependant une multitude d'outils informatiques pour réaliser ces schémas synthétiques. L'un des premiers à être utilisés et maintenant l'un des plus connus est le logiciel gratuit Cmap de l'Institute for Human & Machine Cognition (IHMC) de Floride. Aujourd'hui, il existe plusieurs de ces logiciels en version libre ou « *open source*² ». Par ailleurs, les logiciels OmniGraffle et Inspiration se démarquent par leur facilité d'utilisation et les possibilités qu'ils offrent.

L'avantage des instruments informatiques d'aide à l'organisation de la pensée sur le crayon et le papier est leur très grande flexibilité. Ces outils permettent de réorganiser à volonté les objets en maintenant leurs liens, de modifier ces liens à volonté et de personnaliser l'affichage. Toutefois, peu importe le degré de sophistication des outils employés, nos premières tentatives de schématisation seront généralement sur le plan du contenu à la hauteur de nos premières tentatives de formulation, c'est-à-dire embryonnaires et pleines de trous. C'est normal et même souhaitable à ce stade, car de ces « trous » dans notre représentation naîtront nos questions ou nos hypothèses précises. Questions ou hypothèses à partir desquelles nous élaborerons la suite de notre travail.

La seconde voie à emprunter, la piste auditive, destinée à développer notre synthèse des éléments retenus pour comprendre notre problème, consiste à tenter d'expliquer et de réexpliquer notre compréhension du problème à une interlocutrice ou à un interlocuteur intéressé. L'effort de verbalisation propre à un tel échange et aux questionnements qui surgissent alors nous pousse à organiser notre pensée. Ainsi, notre synthèse émerge en pratique au fur et à mesure que nous intégrons à notre compréhension les nouveaux éléments issus de la recension.

Échanger avec une autre personne nous force à établir des liens d'une manière assez cohérente pour que notre interlocuteur comprenne et nous interroge sur le sujet. C'est alors que les amis et la ou le conjoint sont spontanément mis à contribution ! Malheureusement, cette dernière remarque n'est pas aussi légère que d'aucuns pourraient le supposer. En effet, si l'on ne veut pas perdre ses amis, après quelques semaines de conversation sur le même sujet il sera plus que temps d'élargir son réseau d'échange de vues ! Les groupes informels, les séminaires officiels, les groupes de recherche, les rencontres fortuites au local de l'association, etc., peuvent alors être mis à contribution. On peut même conclure un arrangement explicite avec quelques collègues et créer un groupe d'échange et de mise en commun

2. On en trouvera une liste assez complète sur le site de Wikipedia, <en.wikipedia.org/wiki/List_of_Mind-Mapping_software>.

des textes produits. Toutes ces démarches pourraient contribuer à approfondir notre réflexion et, surtout, elles pourraient grandement soulager notre réseau de relations personnelles.

Articuler une synthèse

La synthèse (ou modèle *initial*) conduit à :

- une reformulation de la question générale **en lien avec les notions et les études présentées** ;
 - la formulation de questions spécifiques ou sous-thèmes de recherche en lien avec la problématique et le cadre d'analyse ;
 - l'élaboration de la grille d'entrevue, de vos attentes, de votre style de supervision.
-

Jusqu'ici, le processus d'élaboration des mémoires visant une meilleure compréhension d'un phénomène ou la vérification d'hypothèses était similaire. Toutefois, certaines spécificités commencent à apparaître au moment de la rédaction du chapitre. Ainsi, dans le cas d'un mémoire qui vise la compréhension plutôt que la vérification, cette synthèse peut être assimilée au modèle initial avec lequel nous aborderons notre terrain. Mais, au-delà de cette spécificité d'appellation, la structure du chapitre reste analogue pour les deux orientations du mémoire. Ainsi, lorsqu'on rédige le texte de ce chapitre, la synthèse peut être présentée dans une section distincte de la recension proprement dite. Le chapitre sera alors divisé en trois sections : recension, synthèse (ou modèle initial – selon le terme choisi) et questions de recherche. Il arrive que cette division soit inadéquate, la synthèse s'élaborant alors dans le texte lui-même au fur et à mesure de la présentation de notre recension des écrits. Cette façon de faire est cependant beaucoup plus exigeante sur le plan de la qualité de notre plume et de nos aptitudes rhétoriques. Dans tous les cas, la lecture de ce chapitre doit amener la lectrice ou le lecteur vers nos questions ou nos hypothèses spécifiques.

Imaginons par exemple que nous nous intéressons au processus d'appropriation d'une nouvelle technologie par des employés (notre thématique de recherche), notre intérêt pour cette thématique reposant sur les coûteux échecs des dernières tentatives d'introduction de technologies qui ont finalement été boycottées par les employés (notre problème de recherche). Au regard de ce problème, notre recension des écrits et notre revue des modèles explicatifs et de leurs principales composantes conceptuelles nous conduisent, aux fins de cet exemple, à définir l'attitude avec laquelle les personnes abordent l'introduction de cette technologie comme étant l'élément qui détermine le succès de leur appropriation de la nouvelle technologie. De plus, notre revue de la documentation nous indique que les échanges que la personne entretient avec son entourage – particulièrement avec les membres perçus comme les mieux informés – à propos de cette nouvelle technologie sont décisifs au regard de son attitude. Cependant,

outre la création d'un journal interne ou de son équivalent informatique, on reste dans l'ignorance quant aux interventions susceptibles d'influencer le processus de formation de cette attitude (ces éléments constituant notre problématique). Ainsi, ce tour d'horizon des faits connus nous amène à préciser et à formuler notre question générale de recherche. En l'occurrence, celle-ci pourrait être: comment et sur quoi peut-on agir pour favoriser la formation d'une attitude favorable à la technologie chez le personnel?

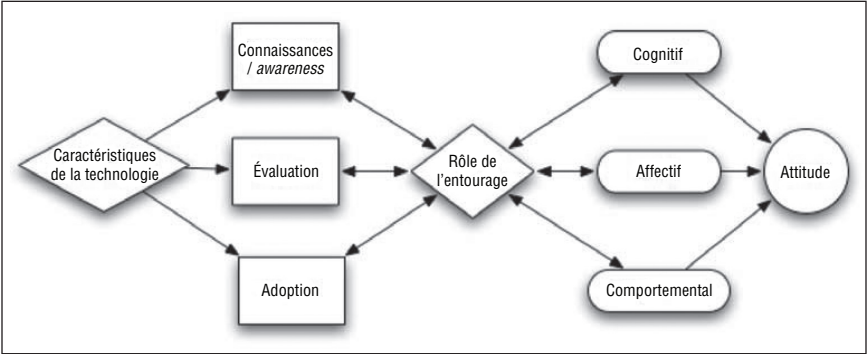
En réponse à cette question, notre travail de recherche documentaire nous apprend que les modèles théoriques relatifs au processus de diffusion des innovations retiennent trois grandes phases dans le processus d'appropriation au sein desquelles les caractéristiques de l'innovation jouent un rôle important: la connaissance (ou conscience de la nouveauté), l'évaluation et l'adoption. Quant au concept d'attitude, on constate qu'il est généralement constitué de trois grandes dimensions, les dimensions cognitive, affective et comportementale. Dès lors, le croisement de ces modèles théoriques nous permet d'élaborer un tableau synthèse représentant le modèle initial avec lequel nous aborderons la suite de notre projet (voir le tableau 3.1). Ou, encore, l'assemblage de ces différents facteurs dans un même schéma pourrait nous conduire à quelque chose du type de la figure 3.1.

Tableau 3.1
EXEMPLE DE MODÈLE SOUS FORME DE MATRICE

Dimensions	Cognitive	Affective	Comportementale
Connaissance/ <i>awareness</i>	– Caractéristiques de la technologie – Rôle de l'entourage	– Caractéristiques de la technologie – Rôle de l'entourage	– Caractéristiques de la technologie – Rôle de l'entourage
Évaluation	– Caractéristiques de la technologie – Rôle de l'entourage	– Caractéristiques de la technologie – Rôle de l'entourage	– Caractéristiques de la technologie – Rôle de l'entourage
Adoption	– Caractéristiques de la technologie – Rôle de l'entourage	– Caractéristiques de la technologie – Rôle de l'entourage	– Caractéristiques de la technologie – Rôle de l'entourage

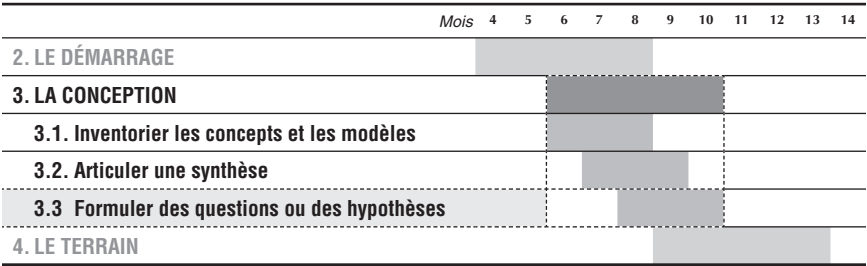
De cette mise en relation, à l'aide d'un tableau ou d'un schéma, des éléments retenus pour élaborer notre compréhension du problème surgit une série de questions relatives à des coins d'ombre restés sans réponse. On pourra, par exemple, vouloir mieux comprendre en quoi et comment les échanges avec l'entourage influencent la prise de contact (connaissance-conscience) avec la technologie sur les plans cognitif, affectif et comportemental. De même, on cherchera à savoir en quoi et comment les échanges avec l'entourage influencent l'évaluation et l'adoption de cette technologie sur les plans cognitif, affectif et comportemental. De là, si notre objectif est de mieux comprendre, on formulera une série de questions visant à développer et à préciser ce modèle de départ. Si, par contre, notre interprétation

Figure 3.1
EXEMPLE DE MODÈLE INITIAL SOUS FORME DE SCHÉMA



de la documentation nous conduit à « déduire » que l’attitude des proches est la variable clé qui détermine l’attitude de la personne à l’égard de la nouvelle technologie, alors nous nous placerons dans une perspective de vérification de cet énoncé qui aura valeur d’hypothèse. On pourrait être amené à vouloir vérifier la « véracité » et la « généralité » de l’influence de l’entourage. Dans cet esprit, on formulera une hypothèse du type « Plus l’entourage de l’employé a une attitude favorable à l’égard de la technologie, plus l’employé aura tendance à développer une attitude favorable et à s’approprier cette technologie ». L’objectif de notre projet sera de vérifier dans quelle mesure cet énoncé est vrai. À cette fin, une bonne partie du chapitre consacré à la démarche de recherche consistera à bien opérationnaliser chacune des variables de cet énoncé. Les concepts d’entourage, d’attitude favorable ou non, de technologie et d’appropriation devront être définis clairement et de manière observable et mesurable.

3.3. Formuler des questions ou des hypothèses spécifiques



À partir de la formulation de notre synthèse, les mémoires « qualitatifs » et « quantitatifs » commencent à se distinguer. Le chapitre consacré au cadre théorique conduit les premiers à formuler des questions spécifiques issues

du modèle initial, tandis qu'il conduit les autres à formuler des hypothèses précises déduites à partir des études et à soumettre ces hypothèses à une procédure de vérification.

Les questions spécifiques

Dans le cas d'une démarche qualitative visant une meilleure compréhension, la formulation des questions spécifiques ne doit pas être vue de manière limitative. En fait, les questions spécifiques doivent plutôt être considérées comme des balises qui définissent le territoire à découvrir. Il s'agit donc moins de questions formelles à poser directement à des personnes lors d'entrevues (ou de questions qu'on se posera à l'égard des textes à analyser) que d'un itinéraire de recherche. Elles correspondent certes aux questions auxquelles on cherche à apporter une réponse, mais elles servent à orienter notre collecte de données et non à la restreindre. De ce point de vue, elles constituent une liste des points encore obscurs au regard desquels nous tenterons de colliger et d'organiser de nouvelles informations.

Sur le plan formel, les informations recueillies relativement à chacune des questions spécifiques constituent le corpus à partir duquel nous tâcherons, dans le chapitre consacré à l'interprétation de nos résultats, de trouver des éléments de réponse. Dans l'exemple proposé ici, ces questions pourraient être pour les différentes dimensions : Comment les caractéristiques de cette technologie sont-elles connues et perçues (dimension cognitive) ? Comment réagit-on à cette technologie et à ses caractéristiques (dimension affective) ? Comment les caractéristiques de cette technologie sont-elles utilisées (dimension comportementale) ? Comment et en quoi l'entourage affecte-t-il les perceptions de cette technologie (dimension cognitive), les réactions personnelles (dimension affective) et les choix (dimension comportementale) ? Et ainsi de suite par rapport aux facteurs favorisant *a priori* l'émergence de pensées, d'affects et de comportements favorables à l'appropriation de la technologie par l'employé. Le même exercice de formulation pourrait être repris pour les grandes étapes du processus d'adoption. Plus encore, nous pourrions formuler des questions spécifiques selon chaque cellule d'une matrice croisant les dimensions de l'expérience et les étapes du processus d'adoption. Ainsi, ces questions spécifiques pourraient donner naissance à des questions d'entrevue. Par exemple, les questions présentées au tableau 3.2 pourraient servir de base pour l'élaboration d'une matrice de questions spécifiques explicitant le territoire à couvrir.

Tenter de formuler des questions pour chacune des cellules de la matrice aide à bien cibler ce qu'on veut aller chercher comme information. La formulation des questions permet de clarifier les recoupements et les confusions ou ambiguïtés possibles. Elle permet de préciser la spécificité de chaque cellule. Il faut toutefois se rappeler que ces questions visent d'abord à stimuler et à illustrer l'apport d'information. Elles ne constituent pas des barrières étanches.

Tableau 3.2
EXEMPLE DE MATRICE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES/CARACTÉRISTIQUES DES TECHNOLOGIES

Dimensions	Cognitive	Affective	Comportementale
Connaissance/ awareness	Comment les caractéristiques de cette technologie sont-elles connues et perçues ? <i>Par l'employé</i> <i>Par l'entourage</i>	Comment réagit-on à cette technologie et à ses caractéristiques ? <i>Réactions de l'employé</i> <i>Réactions de l'entourage</i>	Comment les caractéristiques de cette technologie sont-elles utilisées ? <i>Par l'employé</i> <i>Par l'entourage</i>
Évaluation	Quelle est l'évaluation de cette technologie et de ses caractéristiques ? <i>Par l'employé</i> <i>Par l'entourage</i>	Qu'est-ce qui plaît ou déplaît aux gens dans cette technologie ? <i>Le personnel</i> <i>L'entourage</i>	Qu'est-ce qui est facile ou difficile dans cette technologie ? <i>Par l'employé</i> <i>Par l'entourage</i>
Adoption	Comment l'intégration de la technologie aux routines de travail est-elle perçue ? <i>Par l'employé</i> <i>Par l'entourage</i>	Qu'est-ce qui rend les gens à l'aise ou non ? <i>Selon l'employé</i> <i>Selon l'entourage</i>	Comment les caractéristiques sont-elles intégrées aux routines de travail ? <i>Par l'employé</i> <i>Par l'entourage</i>

Les hypothèses spécifiques

Dans le cas d’une démarche quantitative visant la vérification d’hypothèses, l’énoncé hypothétique doit être formulé comme une affirmation concernant une relation entre deux phénomènes. Cette relation prend généralement la forme d’une prédiction quant aux liens entre deux phénomènes. Il s’agit habituellement d’une courte phrase formulée au présent sous la forme « si A, alors B ».

La partie « si » de l’énoncé correspond à la variable dite « indépendante » parce qu’elle ne dépend pas de l’autre variable mentionnée dans l’énoncé. Inversement, la partie « alors » de l’énoncé correspond à la variable dite « dépendante », car sa valeur est censée dépendre de la valeur de la première variable (l’indépendante). À ces variables peuvent être ajoutées des variables de contrôle qui viennent préciser et contextualiser les paramètres de validité de l’énoncé. Il s’agit généralement de variables que l’on pourrait associer à une partie « ça dépend », c’est-à-dire à des variables dont on maintient la

valeur constante pendant qu'on observe les variations des variables indépendantes et dépendantes. Le plus souvent, ces variables de contrôle correspondent à des variables sociodémographiques. Par exemple, on observera la relation entre « A » et « B » selon différents groupes d'âge ou selon le sexe ou encore le lieu de résidence ou de travail, etc. Ces variables délimitent ainsi les groupes pour lesquels on observe ou non la relation anticipée entre « A » et « B ».

Dans sa tenue de soirée, l'énoncé de l'hypothèse doit découler directement de la revue de la documentation. Chacun des termes utilisés doit faire référence à une définition explicite préalablement discutée dans la présentation du cadre théorique. Tout comme les questions spécifiques devaient être intimement liées au modèle initial, les hypothèses doivent être intimement liées au cadre théorique de référence. En clair, ce n'est pas le moment, lors de la présentation des hypothèses, d'introduire de nouveaux termes et concepts. Ainsi, pour reprendre l'exemple déjà cité, chacun des termes de l'énoncé hypothétique « Plus l'entourage de l'employé a une attitude favorable à l'égard de la technologie, plus l'employé aura tendance à développer une attitude favorable et à s'approprier cette technologie » doit faire référence à des termes déjà définis. Les termes « entourage », « attitude favorable », « technologie » et l'action de « s'approprier » doivent faire référence à des définitions explicites déjà présentées. De plus, ils doivent être opérationnalisables, c'est-à-dire que chacun des termes doit être défini de manière à pouvoir être observé et mesuré. Toutefois, même si ces définitions doivent pouvoir être opérationnalisées en variables quantitatives, l'opérationnalisation n'a pas à être explicitée dans le chapitre consacré au cadre théorique. Les règles de transformation du phénomène observé en variables chiffrées sont plutôt généralement présentées dans le chapitre consacré à la démarche de recherche.

Dans l'exemple, la variable « entourage » pourrait être définie comme correspondant aux collègues (hommes et femmes) les plus consultés dans le cadre du travail durant la dernière année. L'attitude pourrait être définie en fonction d'un questionnaire de mesure des attitudes déjà validé par d'autres chercheurs ou chercheuses. De même, on pourrait spécifier que le vocable « nouvelle technologie » fait référence dans le contexte de cette recherche au nouveau logiciel de gestion publique des agendas personnels et que l'appropriation sera estimée à partir du nombre de requêtes effectuées par l'employé. Finalement, le département de rattachement pourrait être utilisé comme variable de contrôle afin de vérifier si la relation anticipée pourrait être observée dans certains départements mais pas dans d'autres. Ces éléments pourraient aussi se retrouver dans le chapitre consacré à la présentation des méthodes de collecte et d'analyse. Toutefois, la présentation de ces méthodes peut être incluse dans le chapitre consacré à l'établissement du cadre théorique si elle participe à la définition ou à la précision des

Les hypothèses spécifiques

Une hypothèse est une affirmation :

- concernant une relation :
 - **généralement une prédiction, entre deux variables (phénomènes observés) ;**
 - **habituellement formulé sous la forme de : si... alors... ;**
 - **écrite au présent ;**
- où sont définis :
 - **chacun des concepts utilisés** en termes de phénomènes observables et mesurables (variables) ;
 - **les variables indépendantes** – la cause ; la partie « si » de l'énoncé hypothétique ;
 - **les variables dépendantes retenues** – l'effet anticipé ; la partie « alors » de l'énoncé hypothétique ;
 - **les variables de contrôle s'il y a lieu (intermédiaires, d'analyse)** comme le contexte de la validité ; la partie « ça dépend de... » de l'énoncé hypothétique, comme : l'âge, le sexe, la profession, etc.

concepts employés. Dans le chapitre consacré à la démarche de recherche, on trouvera alors une description précise de la manière dont elles ont été opérationnalisées dans le contexte de la recherche.

Généralement, la présentation des instruments de recherche se fait dans le chapitre consacré à la présentation de la démarche de recherche. Toutefois, comme l'illustre l'exemple, la formulation des hypothèses spécifiques peut nécessiter la présentation d'études relatives aux instruments de recherche (questionnaires) utilisés pour opérationnaliser les variables. En effet, l'introduction de ce type d'études dans le cadre théorique s'avère pertinente lorsque nos hypothèses font référence à des mesures obtenues à l'aide de ces instruments de recherche. Cela, parce que ces études font alors intrinsèquement partie des bases théoriques à l'intérieur desquelles s'inscrit notre travail. Il s'agit en quelque sorte de toujours s'assurer de présenter l'ensemble des études sur lesquelles reposent nos hypothèses.

Au terme du chapitre consacré au cadre théorique, les questions ou les hypothèses spécifiques servent de lien avec le chapitre suivant qui est consacré à la description de la démarche de recherche. Le lien tient au fait que ces questions ou ces hypothèses orientent les choix à faire quant aux méthodes et techniques de collecte de données et quant à la nature de l'échantillon à sélectionner. Leur formulation restreint nos choix précisant quoi recueillir, comment le faire et auprès de qui. Par exemple, la question formulée ci-dessus, « Comment les caractéristiques de cette technologie sont-elles connues et perçues ? », orientera clairement notre démarche vers des entrevues avec des personnes devant composer avec l'implantation de la nouvelle technologie. On voudra recueillir les réactions de ces personnes et leurs interprétations personnelles de cette technologie. De même, une hypothèse comme « Plus l'entourage de l'employé a une attitude favorable

à l'égard de la technologie, plus l'employé aura tendance à développer une attitude favorable et à s'approprier cette technologie » oriente notre démarche de recherche vers une analyse des liens ou corrélations entre ces deux variables « attitude de l'entourage » et « attitude de la personne » à l'égard de la technologie. Ou, encore, elle nous oriente vers la comparaison entre l'attitude de groupes d'employés et l'attitude de leur entourage respectif. En ce qui concerne les « comment? » et « auprès de qui? », cette hypothèse nous oriente vers l'utilisation d'un instrument de mesure de l'attitude et vers un échantillon composé d'employés et de personnes de leur entourage respectif.



Les hypothèses spécifiques

Pour formuler les questions ou les hypothèses spécifiques

■ On doit considérer :

- la problématique,
- le cadre théorique ;

■ Et :

- la validité des résultats anticipés (méthodes de vérification),
- la faisabilité (temps, argent, ressources, occasions, etc.),
- la pertinence (sociale – intérêt des milieux de pratique – et scientifique),
- les aspects éthiques !

Ce chapitre consacré au cadre théorique se termine à la manière du précédent chapitre consacré à la problématique, c'est-à-dire qu'on finit en essayant de mettre en évidence la pertinence sociale et scientifique des questions ou des hypothèses spécifiques qu'on vient de présenter. Attention, toutefois, à ne pas répéter ce qui a été avancé à la fin du chapitre consacré à la présentation de la problématique pour justifier la pertinence de la question générale. Il s'agit ici de montrer en quoi le fait de tenter de répondre précisément à ces questions ou de chercher à vérifier les hypothèses spécifiques contribuera à une meilleure compréhension de la problématique ou à une meilleure orientation de l'action des intervenants dans le domaine. Ici, la tenue de soirée du mémoire exige plus qu'une phrase affirmant que notre travail est pertinent. Il faut développer une argumentation qui illustre l'apport potentiel de notre travail. Les éléments qui seront avancés ici pour justifier nos questions ou nos hypothèses annoncent des éléments qui seront repris dans la section consacrée à l'analyse et à la discussion de nos résultats. Ce chapitre prépare la lectrice ou le lecteur aux principaux arguments qui seront déployés. On aura deviné que la version *jeans* du travail de justification des hypothèses spécifiques exige des allers-retours entre ces parties du mémoire. Les éléments que nous aurons à discuter lors de l'analyse des résultats pourront être introduits dans la version définitive de notre argumentation en faveur de nos questions ou hypothèses. Cela sera alors d'autant plus facile que notre réflexion sur l'apport de nos résultats sera

ancrée dans l'analyse des résultats réels et non pas axée sur une anticipation abstraite, comme c'est le cas lorsqu'on écrit les justifications avant d'avoir fait le travail.

La justification de la pertinence scientifique et sociale de ces questions et de ces hypothèses vise à montrer en quoi les questions ou les hypothèses formulées sont supérieures à d'autres formulations possibles, eu égard au problème de recherche, à ce qui est connu de ce problème et à la faisabilité de la recherche. L'argumentation s'appuie en grande partie sur la présentation des nouvelles pistes et orientations que ces questions et ces hypothèses ouvrent pour la recherche et l'efficacité de l'action (évidemment, comme on vient de le souligner, cette présentation est plus facile à rédiger si on le fait après avoir déterminé ces nouvelles pistes).

Sur cet aspect « travail en jeans » de l'élaboration du cadre théorique, rappelons qu'aucun des chapitres de notre mémoire ne s'écrit d'un jet. Le principe des itérations multiples et des retours visant à améliorer la cohérence de l'ensemble reste vrai pour chacune des parties et sous-parties de ce chapitre. D'autant que l'écriture de chapitre est prise « en sandwich » entre la rédaction de la problématique et celle du chapitre présentant la démarche de recherche. Lorsqu'il s'agit de déterminer quand on doit passer à l'élaboration du chapitre suivant, ou autrement dit quand on a atteint le niveau de cohérence et de précision nécessaire pour passer à la rédaction du chapitre suivant, la réponse tient dans l'élaboration des enchaînements. Notre connaissance des études relatives à notre thématique est-elle suffisante pour nous permettre de définir assez clairement notre problème de recherche? Si oui, on peut tenter de formuler notre objectif et notre question générale de recherche. Celle-ci est-elle suffisamment précise pour orienter notre travail de recherche documentaire visant à trouver et à choisir des outils conceptuels d'analyse? Notre organisation des éléments théoriques retenus est-elle suffisamment cohérente pour nous permettre de formuler des questions ou des hypothèses spécifiques? Si oui, ces questions sont-elles assez précises pour orienter le choix de nos méthodes de collecte de données et celui de notre échantillon? Lorsqu'on répond oui à ces questions, on est généralement en mesure d'amorcer l'étape suivante, en sachant toutefois qu'il faudra nécessairement revenir sur le travail déjà fait afin de bien assurer la cohérence de l'ensemble.

Plus précisément par rapport à la fin du travail d'élaboration du cadre théorique, le passage vers le terrain et vers la rédaction du chapitre consacré à la présentation de notre démarche de recherche se produit lorsque nous sommes en mesure de formuler nos questions ou nos hypothèses spécifiques de manière suffisamment cohérente avec notre synthèse. Lorsque nous sommes en mesure de produire des tableaux, matrices ou schémas synthétisant notre revue de la documentation, que nous avons devant nous un texte les présentant et que nous sommes capables d'y articuler nos questions ou hypothèses, alors nous pouvons passer à la préparation du travail de

collecte et d'analyse des données. Nous garderons « ouverte » cette première version préliminaire du chapitre consacré au cadre théorique. Celle-ci sera revue et corrigée progressivement, à la lumière des éléments rendus nécessaires par la démarche de recherche et par l'interprétation des résultats.



LE TERRAIN

et ses plaisirs

Dans le mémoire, le chapitre consacré à la démarche de recherche¹ vient habituellement tout de suite après celui qui est consacré au cadre théorique. L'objectif de ce chapitre est d'expliquer comment nous avons procédé pour tenter de répondre à nos questions ou vérifier nos hypothèses spécifiques. Le chapitre comporte deux grandes parties respectivement consacrées à la présentation des méthodes utilisées pour recueillir ou produire les données et à la description des procédures employées pour analyser ces données. Dans

	Mois	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
3. LA CONCEPTION												
4. LE TERRAIN												
4.1. Établir la démarche de recherche												
4.2. Déterminer l'échantillon												
4.3. Effectuer la collecte des données												
5. L'ANALYSE												

■ Première étape du terrain

- Écrire une première version de votre chapitre consacré à la présentation de vos démarches de recherche :
 - méthodes de collecte des données ;
 - procédures d'analyse.

■ Buts

- Permettre la reproduction de votre recherche.
- Faciliter l'évaluation de la validité de vos résultats.
- Vous éviter d'être submergé par vos données.

1. Souvent appelée « méthodologie », terme qui, étymologiquement, désigne plutôt l'étude des méthodes scientifiques ou techniques.

les deux cas, nous devons rendre compte de nos démarches d'une manière suffisamment précise pour que la lectrice ou le lecteur puisse éventuellement reproduire notre démarche.

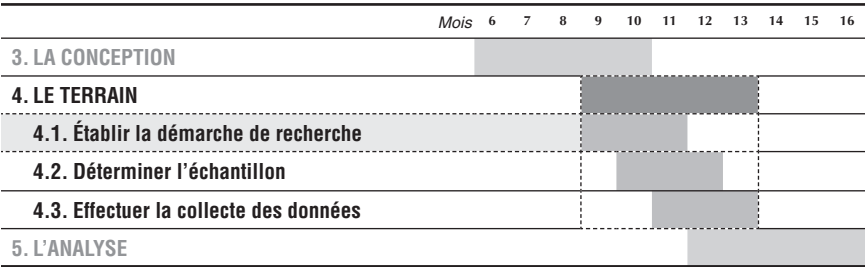
La présentation détaillée et précise de nos méthodes de collecte et d'analyse des données permet en outre aux lecteurs et lectrices de mieux appréhender nos résultats et de juger comment et à quelles conditions ceux-ci peuvent être utilisés dans leur propre contexte de pratique et de recherche. La présentation de notre démarche vise à leur permettre d'estimer la validité et la portée de nos conclusions. Elle leur permet d'évaluer dans quelle mesure nos résultats sont aptes à orienter leurs actions dans leurs propres milieux. Autrement dit, la présentation de notre démarche vise à favoriser l'appropriation de nos résultats par les personnes qui nous liront.

En pratique, chacune de ces deux parties consacrées à la présentation de nos procédures de collecte et d'analyse correspond à deux temps psychologiquement distincts. D'ailleurs, plusieurs étudiantes et étudiants désignent spontanément ces deux temps en utilisant les termes « terrain » et « analyse » : « Je prépare mon terrain », « J'entreprends mon analyse », etc.

Avec le terrain commence une nouvelle étape de notre cheminement. On délaisse alors quelque peu nos livres et la documentation accumulée pour se confronter au monde « réel » : la réalisation des entrevues ou des observations, la passation d'un questionnaire, la réalisation de l'expérimentation, etc. Avec l'analyse, on amorcera alors un retour vers le « théorique ». Le but de ce retour au théorique sera de dégager de nouvelles connaissances à partir de l'ensemble de nos résultats et de ce qui était déjà connu dans la documentation scientifique.

Sur le plan des opérations et des gestes à poser, les trois grandes étapes avant d'entreprendre son « terrain » sont : la planification, la détermination de l'échantillon et les techniques de collecte des données. Viennent ensuite la détermination des procédures d'analyse, l'analyse et l'interprétation proprement dites des données.

4.1. Établir la démarche de recherche



La planification et la préparation de notre « terrain » commencent par la mise par écrit des démarches que nous avons l'intention d'entreprendre. En précisant notre démarche par écrit, on est amené à l'expliciter. Notamment, nous devons préciser comment seront choisis les personnes à interviewer ou les documents qui composeront notre corpus. Nous élaborons généralement cette première « mise en forme » de notre démarche vers la fin du travail de conception. Habituellement, nous réfléchissons à la façon dont nous nous y prendrons pour répondre à notre question de recherche lorsque nos objectifs commencent à être assez clairement définis et que notre cadre théorique s'approche de sa forme définitive. À mesure que notre cadre théorique prend forme, le « comment » de la recherche commence à s'imposer à notre esprit. Dès que ces préoccupations commencent à nous habiter, c'est le moment d'entreprendre la rédaction du chapitre consacré à la démarche de recherche. On jette ses idées sur papier, puis on les organise tranquillement. Ainsi, la planification de la démarche à suivre s'effectue quasi simultanément à la rédaction des dernières versions de notre chapitre présentant les bases théoriques.

Les efforts consacrés à l'écriture de la première version de notre démarche de recherche permettront (nous obligeront) à leur tour de préciser cette démarche avant d'entreprendre la collecte en tant que telle. La rédaction de ce texte permet habituellement de prendre conscience des opérations restées peu claires et laissées dans l'ombre. Les allers-retours entre nos idées de procédure de collecte et d'analyse nous aident à préciser l'un et l'autre. Par exemple, notre intention d'analyser tel ou tel aspect nous oblige à préciser les concepts qui sont liés à ces éléments. L'utilisation de tel ou tel concept structure par ailleurs notre manière de recueillir les données. Elle nous conduit à utiliser une grille d'observation spécifique. Nous pourrions alors réaliser, par exemple, que nous n'avons pas tenu compte de certaines variables considérées comme significatives dans la documentation au moment de constituer notre échantillon.

De cet exercice d'écriture et de planification sortira le canevas de notre démarche de recherche. Bref, la première étape du terrain consiste quelque peu paradoxalement à rédiger une première version de notre chapitre méthodologique. Ce n'est généralement qu'après avoir retravaillé la cohérence de cette version du texte présentant notre démarche de recherche que nous sommes vraiment prêts à aborder notre « terrain ».

De la même manière, la première étape de l'analyse de nos données consiste à déterminer comment nous procéderons pour « faire parler » nos données. Nous réfléchissons à l'avance à la façon dont nous procéderons pour ne pas nous retrouver complètement submergés par des pages et des pages de texte et de chiffres. L'idée est d'anticiper le moment où nous nous retrouverons devant deux ou trois cents pages de texte d'entrevues ou encore devant une multitude de tableaux chiffrés. Le plus tôt possible, idéalement avant même d'avoir procédé à la collecte des données, il nous faut déterminer

comment nous traiterons ces données pour en dégager des résultats. Bref, la deuxième étape du terrain consiste à rédiger une première version de la procédure d'analyse de nos données. Comme précédemment, les efforts consacrés à l'écriture permettront de préciser notre démarche d'analyse. Ils nous fourniront le canevas pour la deuxième partie du chapitre présentant notre démarche de recherche.

L'angle d'approche

L'un des premiers éléments à introduire dans le texte de présentation de notre démarche de recherche est l'angle d'approche choisi. Cette justification de nos choix se fait principalement à partir des objectifs de la recherche. Si l'objectif principal est la création de sens et la modélisation, cela justifie un angle d'approche qualitatif et l'utilisation conséquente de techniques ouvertes (entrevue, observation de terrain, récit autobiographique, etc.) pour la collecte des données. Cet objectif justifie aussi une analyse par découpage et organisation des unités de sens² (identification des récurrences, contradictions, liens de subordination, de complémentarité, etc.). Si l'objectif est un de vérification et de généralisation, cela justifie une approche quantitative et l'utilisation de techniques fermées de collecte des données, où les observations sont généralement chiffrées (questionnaires, grilles d'observation systématique, instruments de mesure, etc.).

La démarche de recherche : le terrain

Présenter et justifier l'angle d'approche

- Qualitatif ou quantitatif
- Étude de cas
 - Multiples regards jetés sur un cas : communicationnel, écologique, économique, historique, politique, psychologique, sociologique, etc.
 - Choix du cas en fonction :
 - de son intérêt intrinsèque (aspect unique) ;
 - de sa représentativité (aspect typique).
- Recherche-action
 - Est une étude où le commanditaire est également sujet et partie à la définition des objectifs et du déroulement de l'étude.
 - Vise aussi un changement chez le commanditaire.
 - Montre une volonté de lier recherche et pratique d'intervention.
 - Doit produire un savoir institué (sinon c'est l'intervention).
 - Correspond à une démarche longitudinale ou transversale.

2. Extraits d'entrevues portant sur un thème, des éléments visuels ou sonores similaires, des gestuelles comparables, etc.

À un niveau plus précis, on présente et argumente la pertinence de tous nos choix relatifs à la démarche en fonction de la problématique, des objectifs ou du cadre théorique (choix de l'échantillon, techniques de collecte des données, découpage des unités de sens dans le cas d'une démarche qualitative, choix des différentes variables et mesures dans le cas d'une démarche quantitative, etc.).

Les méthodes mixtes

Au-delà des diverses méthodes propres aux démarches de recherche qualitative et quantitative, il existe de nombreuses méthodes mixtes. Ces méthodes sont appropriées pour l'exploration de domaines de connaissance encore peu développés. Notamment, l'étude de cas ou la recherche-action ou recherche-participative conviennent particulièrement pour l'étude de phénomènes peu reproductibles³. Ces démarches ainsi que les démarches longitudinale et transversale ne sont pas spécifiquement associées à une démarche quantitative ou qualitative. Elles peuvent tenir de l'une ou de l'autre ou encore être mixtes.

L'étude de cas

L'étude de cas est caractérisée par un souci de rendre compte, selon plusieurs perspectives, de la complexité de la réalité d'une situation particulière qu'on veut mieux comprendre. Elle n'est pas une expérimentation sur un échantillon à un seul sujet. Elle correspond plutôt à une multiplicité de regards jetés sur un cas. Ces regards peuvent être : communicationnel, écologique, économique, historique, politique, psychologique, sociologique, etc. L'étude de cas peut donc être qualitative ou quantitative ou mixte. Elle est particulièrement appropriée lorsque l'objectif est de mieux comprendre un phénomène rare ou unique ou encore de comparer des cas similaires. Par exemple, si l'on voulait comprendre comment le mouvement étudiant a pu recueillir la sympathie du public et organiser en 2005 les plus grandes manifestations étudiantes que le Québec ait connues depuis des décennies, on pourrait colliger les témoignages, les revues de presse, les discours, etc., et les analyser d'un point de vue économique, historique, politique ou sociologique, etc. Tant les données que les analyses quantitatives et qualitatives pourraient être prises en compte afin de broser un portrait aussi complet que possible des facteurs qui ont contribué à ces événements.

Le choix du cas est déterminé en fonction de son intérêt intrinsèque, de son aspect unique ou de sa représentativité et de son aspect typique eu égard à notre question de recherche. Lorsqu'on fait une étude de cas, le chapitre consacré à la présentation de la démarche de recherche doit donc

3. Comme plusieurs phénomènes de communication : incidence d'un scandale médiatisé, tensions interéquipes lors d'une fusion d'entreprises, représentations sociales lors d'une grève, etc.

justifier le cas choisi. Cette justification se fait en fonction des objectifs de la recherche, de même qu'en fonction de son intérêt intrinsèque (son aspect unique) ou de sa représentativité (son aspect typique) à l'égard de la classe de phénomène étudié. Aussi, on indique clairement comment les différentes sources d'information seront choisies et pourquoi ces sources seront privilégiées. On précise comment les différents types d'informations (données chiffrées, commentaires et opinions, revues de presse, etc.) seront colligés, analysés et triangulés.

La recherche-action

La recherche-action est issue d'une volonté de lier, d'une part, la recherche et l'intervention et, d'autre part, les chercheurs ou chercheuses et les personnes qui participent à la recherche à un titre ou à un autre (sujets, commanditaires, personnes concernées par la problématique, etc.). Toutes les personnes qui participent à la recherche sont considérées ici à la fois comme sujets et acteurs engagés dans la définition des objectifs et du déroulement de l'étude.

Il existe plusieurs variantes de « recherche-action », notamment les recherches collaborative, coopérative, conscientisante, participative, développementale, en partenariat, transformatrice, etc. Toutes ces différentes formes de recherche-action ont en commun de tenter d'impliquer l'ensemble des personnes concernées par la problématique, de viser un changement et de produire de nouvelles connaissances. Les changements visés par ces différentes formes de recherche-action peuvent prendre la forme d'une aide au changement ou encore viser directement à provoquer un changement. Par ailleurs, à terme, la recherche-action participe à la production d'un savoir institué (articles, rapports de recherche, livres, notes de cours, etc.). Sans cette production d'un nouveau savoir, sans cette contribution au développement des connaissances, elle ne serait plus une recherche, mais une intervention de type professionnel comparable à ce que pourrait faire un consultant professionnel.

Dans le mémoire, le chapitre consacré à la présentation d'une démarche de type recherche-action doit indiquer comment la relation de partenariat a été constituée et comment elle a été maintenue à terme. Et comment les contacts ont été établis et gérés. Il s'agit ici de présenter l'ensemble du processus d'opérationnalisation de la recherche : sa naissance, son développement et sa conclusion. De même, on indiquera comment la production de connaissance a pris part au processus.

Les démarches longitudinale et transversale

Selon l'objectif de la recherche, il peut s'avérer nécessaire de suivre les variations d'un phénomène dans le temps. Il s'agit dans ce cas d'une démarche longitudinale. Par exemple, on peut vouloir tracer l'évolution

d'un phénomène selon l'âge des personnes ou du traitement de l'information selon les époques. Pour ce faire, la démarche appropriée est la comparaison des données recueillies à différents moments. On interview, on interroge ou on observe de manière répétée dans le temps les mêmes sujets ou documents avec à peu près les mêmes questions. Une telle étude longitudinale se déroule pendant une période donnée (fixée et justifiée à partir des objectifs de la recherche) et comporte au moins deux séries d'observations ou de mesures prises à différents moments (elles sont parfois étalées sur des années). Évidemment, le nombre de moments d'observation peut être largement supérieur à deux et être multiplié selon les objectifs poursuivis et les ressources financières et humaines disponibles. En effet, mener à terme une recherche de ce type est relativement coûteux et exigeant sur le plan des ressources. Aussi est-il relativement fréquent qu'on substitue une démarche transversale à une démarche longitudinale.

Une démarche transversale se déroule à un point donné dans le temps auprès d'un échantillon composé de différentes couches de la population. On compare à un même moment différentes personnes de différents groupes. Ainsi, plutôt que de suivre un groupe de personnes à différents moments ou différents âges, comme on le ferait avec une démarche longitudinale, on observe des groupes de différents âges. Cette méthode présente l'avantage d'être moins coûteuse, plus rapide et relativement facile à opérationnaliser. Toutefois, de nombreuses influences parasites peuvent nuire à la validité de nos résultats. Ces influences externes devront être prises en considération lors de l'analyse et de l'interprétation des résultats. Par exemple, comparer l'utilisation du courriel selon l'âge ne peut que donner une idée très approximative de l'évolution de l'utilisation du courriel au cours de la vie, car les personnes actuellement plus âgées n'ont pas la même expérience à l'égard de ce mode de communication que ceux qui ont grandi en l'utilisant dès leur plus jeune âge.

Le chapitre consacré à la présentation d'une démarche de recherche longitudinale ou transversale doit donc spécifier les données qui seront comparées et justifier la méthode choisie en fonction des paramètres de la recherche (objectifs, problématique, ressources disponibles, etc.).

L'enquête par questionnaire

La collecte de données à l'aide d'un questionnaire peut être utilisée dans le cadre de recherches exploratoires, de sondages⁴ et de vérification d'hypothèses. Un questionnaire peut prendre la forme d'une série de questions ouvertes posées lors d'un d'entretien en face à face ou la forme d'un document écrit invitant les personnes à répondre à une série de questions fermées. Ce document peut ensuite être distribué selon différentes modalités : papier,

4. Le sondage vise à décrire les caractéristiques d'une population à partir des observations effectuées sur un échantillon représentatif.

courriel, page Web, etc. Les sondages utilisent généralement un questionnaire individuel standardisé auquel les personnes sont appelées à répondre par voie écrite, électronique (Web) ou téléphonique, ou lors d'entrevues en face à face. Lorsque le questionnaire est utilisé en contexte de vérification d'hypothèse, les questions sont généralement fermées et les réponses chiffrées de manière à obtenir des mesures. Les réponses relatives à un même concept sont regroupées en indices (variables). Les variations de ces indices ou variables sont ensuite comparées en fonction des conditions d'observation liées à l'hypothèse à vérifier.

La collecte de données par questionnaire peut aussi être employée auprès de groupes. Dans un tel cas, on dira qu'il s'agit d'une enquête à l'aide de groupes de discussion ou *focus groups*. Ces groupes peuvent réunir de 6 à 12 personnes (parfois moins, parfois plus, selon les besoins de la recherche) pour discuter et répondre ensemble aux questions de la recherche.

La méthode quasi expérimentale

La méthode quasi expérimentale est utilisée quand l'objectif est d'évaluer l'impact d'une expérimentation conduite en milieu naturel. Cette méthode consiste à comparer les mesures observées auprès d'un groupe où une intervention est faite avec les mesures obtenues auprès d'un groupe où aucune intervention n'est effectuée. Ce dernier groupe, appelé « groupe témoin » ou « groupe de contrôle », sert de référence pour évaluer l'impact de l'intervention. On l'utilise pour les expérimentations qui ne peuvent être conduites en laboratoire et pour lesquelles on ne peut exercer un contrôle strict sur l'ensemble des variables. À défaut de pouvoir tout contrôler, on utilise des groupes qui « baignent » dans le même environnement et qui semblent subir les mêmes contraintes et influences. Aussi, lorsqu'on utilise cette méthode, on porte un soin particulier à justifier la comparaison de ces groupes. On démontre que les deux groupes sont comparables. On étaye ces similitudes dans le texte, car la crédibilité même de nos conclusions dépend directement de cette comparaison. Pour l'évaluation de l'impact de l'intervention, on procède à une première série d'observations, appelée prétest. Une mesure est prise dans chacun des deux groupes (témoin et expérimental) avant le début de l'intervention. Puis, après l'intervention dans le groupe expérimental, une deuxième mesure (appelée post-test) est effectuée dans chacun des groupes de manière à pouvoir attribuer les variations observées à l'expérimentation.

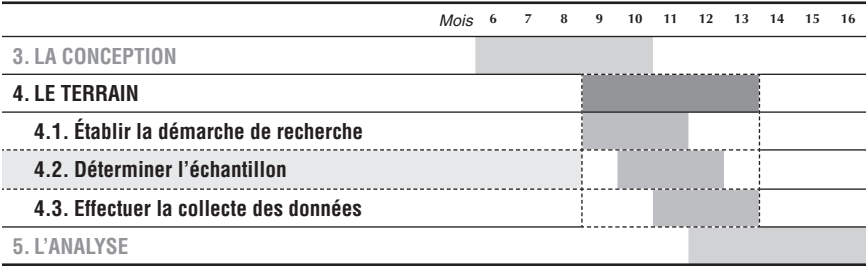
Quel que soit l'angle d'approche choisi, la justification de la démarche choisie s'appuie sur la pertinence de ce choix par rapport à notre question de recherche. Ainsi, une formule d'introduction au chapitre consacré à la présentation de la démarche de recherche pourrait ressembler à quelque chose comme « Pour répondre à notre question de recherche, nous utilisons l'approche qualitative parce qu'elle permet de prendre en considération la

dimension vécue qui est ici essentielle... » ou encore « Pour répondre à notre question de recherche, nous utilisons l’approche quantitative parce qu’elle permet la vérification et la généralisation de nos hypothèses à la population choisie », etc.

Lorsque l’angle d’approche est déterminé, on passe à la présentation de notre corpus. On décrit l’échantillon de la population auprès de laquelle ont été recueillies les données. Par ailleurs, il arrive en pratique que le second détermine le premier, c’est-à-dire que l’accès à certaines données détermine l’angle d’approche. Ainsi, le fait d’avoir accès à un corpus rare et intéressant pourra déterminer notre angle d’approche. Si, par exemple, nous avons accès à une série de discours jusque-là non publiés d’un chef de parti politique d’extrême droite du Québec, il pourrait être intéressant de songer à une analyse de contenu et même à une comparaison avec les discours politiques d’autres partis ou selon les époques. L’approche sera alors qualitative et peut-être en partie longitudinale. On pourrait aussi songer à une étude de cas visant à mieux comprendre l’articulation des arguments de la droite politique à une certaine époque ou dans un contexte particulier, etc. Par contre, si une association professionnelle nous offre d’introduire des questions dans son sondage annuel auprès de ses centaines de membres, alors une approche quantitative serait vraisemblablement à privilégier pour la réalisation de notre mémoire de maîtrise (dans le cas d’une thèse de doctorat, les opportunités sont généralement moins déterminantes et plus assujetties à la problématique générale, mais elles ne sont jamais totalement insignifiantes. Par exemple, une étudiante ou un étudiant pourrait orienter sa recherche de manière à pouvoir l’arrimer aux objectifs de la recherche subventionnée à laquelle on l’a invité à participer).

En terminant cette section, rappelons que mieux vaut une recherche faite, même imparfaite, qu’une recherche idéale, mais irréalisable sur les plans social, temporel, financier ou éthique. Par exemple, dans bien des cas, une recherche longitudinale serait souhaitable pour bien comprendre l’évolution d’un processus donné, mais est-il réaliste dans le cadre d’un mémoire ou d’une thèse d’échelonner sa collecte des données sur cinq ou dix ans parce que cela serait une meilleure façon de procéder?

4.2. Déterminer l’échantillon



La détermination de l'échantillon consiste essentiellement à choisir les bonnes personnes ou les bons documents pour répondre à notre question de recherche. En fait, notre question générale et les questions ou hypothèses spécifiques qui s'y rattachent déterminent quasi directement la population visée (personnes ou documents) de laquelle nous extrairons notre échantillon. Précisons quelques termes avant d'explorer la procédure menant à la détermination de cet échantillon.

La détermination de l'échantillon : définitions

■ Population

- L'ensemble des unités (personnes ou objets) auquel vous vous intéressez.

■ Échantillon

- La fraction de cette population qui est réellement observée.
- Sa qualité première : être représentatif de la population.

■ Unités d'échantillonnage

- Les unités qui seront observées : individus, groupes, organisations, maisons, réseaux, etc.

■ Corpus

- L'ensemble des unités (textes ou objets) auquel vous vous intéressez et que vous utilisez.
-

La population correspond à l'ensemble des unités (personnes ou objets) auquel on s'intéresse. Il revient au chercheur ou à la chercheuse de la déterminer en fonction de sa problématique. Ainsi, je peux m'intéresser au cinéma, mais plus particulièrement aux films d'horreur ou encore plus précisément aux films d'horreur américains. Ma population correspondra alors à l'ensemble des films d'horreur produits en Amérique. Toutefois, il faudra préciser davantage : y a-t-il une période visée ? Est-ce qu'un film actuellement en production fait partie de ma population ? Est-ce qu'un film produit au Québec est considéré comme un film américain ? C'est à moi comme chercheur de l'indiquer et de le justifier en fonction de ma problématique et de ma question de recherche.

Quant à l'échantillon, il représente une fraction de cette population⁵. L'échantillon correspond à la partie de la population qui est réellement observée. Dans notre exemple, l'échantillon correspondra aux films qui seront retenus aux fins d'analyse. On utilise un échantillon lorsque la prise en compte de l'ensemble de la population serait trop onéreuse et fastidieuse. L'échantillonnage est donc une procédure de compromis, l'idéal demeurant

5. Une collecte de données auprès de l'ensemble de la population est un recensement.

l'accès à l'ensemble de la population, mais cet idéal est généralement inaccessible. En conséquence, on utilise un échantillon dont la qualité première sera d'être représentatif de la population.

Cette représentativité de l'échantillon constitue sans doute l'élément le plus important à mettre en évidence dans la justification de notre choix des éléments ou unités qui composeront notre échantillon. Dans l'exemple, ces unités d'échantillonnage correspondent aux films choisis, mais dans un autre contexte de recherche il pourrait tout aussi bien s'agir d'individus, de groupes, d'organisations, de courriels, de réseaux, etc. Par ailleurs, il arrive souvent que des éléments de l'échantillon soient finalement écartés ou rejetés pour une raison ou pour une autre. Une personne n'aura pas répondu à toutes les questions, l'enregistrement de certaines entrevues sera inaudible, un des films retenus sera significativement plus court que les autres, etc. La décision de rejeter tel ou tel élément doit être justifiée et expliquée dans le mémoire.

À terme, l'ensemble des documents qui seront véritablement traités (transcriptions d'entrevues, questionnaires remplis, banques de films, etc.) correspond à notre échantillon effectif, c'est-à-dire à l'échantillon définitif. Et l'ensemble des documents issus de cet échantillon effectif constituera notre corpus. Ce corpus correspond donc à l'ensemble des unités (textes, objets ou autres) avec lesquelles nous travaillerons et qui seront véritablement utilisées pour nos résultats.

Dans le texte du mémoire, la procédure d'échantillonnage, la composition et les caractéristiques ainsi que le contexte spatial et temporel de la collecte des données doivent être clairement présentés. On décrit par exemple les caractéristiques des personnes interviewées, des lieux et des moments où ont été menées les entrevues. Le but de cette description détaillée de la procédure d'échantillonnage et de la composition de l'échantillon est, dans le cas d'une démarche qualitative, de permettre aux lecteurs et aux lectrices de bien estimer les possibilités de transfert à d'autres contextes. Dans le cas d'une démarche quantitative, l'objectif est de démontrer la validité de l'échantillon eu égard à la question et à la vérification des hypothèses de recherche.

Dans tous les cas, la démonstration de la représentativité de l'échantillon par rapport à la population visée constitue un élément important du chapitre consacré à la présentation de la démarche de recherche. Notamment, on peut appuyer cette démonstration sur le fait qu'un échantillon représentatif est un échantillon qui respecte la même structure que la population dont il est extrait. Ainsi, on peut soutenir la validité de la représentativité de notre échantillon en comparant ses caractéristiques avec celles de la population visée. Par exemple, on compare des caractéristiques connues de la population avec celles de notre échantillon, telle la valeur de certaines variables significatives en liens avec notre problématique (l'âge, la répartition des sexes, le nombre d'années d'expérience professionnelle, la durée ou le

budget des films, etc.). Les écarts constatés entre l'échantillon et la population relativement à certaines caractéristiques, comme l'âge, le sexe ou autres, devront être pris en considération au moment de l'analyse et de l'interprétation des résultats.

Échantillonnage dans le contexte d'une démarche qualitative

Dans le contexte d'une démarche qualitative, les personnes (ou unités) composant l'échantillon sont généralement choisies intentionnellement pour leurs caractéristiques. Il s'agit donc d'un échantillon non aléatoire. Les personnes ou les éléments sont délibérément choisis pour leur représentativité par rapport à l'objet de recherche. Ainsi, si je m'intéresse au processus de construction de la relation au groupe dans les gangs de rue, je chercherai à composer un échantillon fait de membres de tels gangs. Interviewer des gens au hasard, fussent-ils jeunes et urbains, n'aurait aucun sens si je ne pouvais garantir leur appartenance à un tel gang. Dans un contexte de recrutement difficile comme celui cité en exemple, il est fréquent de constituer son échantillon à l'aide de la technique dite « boule de neige » où l'on demande à un premier sujet de nous indiquer comment et où rejoindre quelqu'un d'autre possédant les mêmes caractéristiques. Formellement, il s'agit d'une procédure où les unités observées sont choisies à partir des relations et indications d'un premier groupe. Ainsi, chaque sujet nous conduit vers de nouveaux membres de notre échantillon.

Échantillonnage dans le contexte d'une démarche quantitative

Dans le cas d'une démarche quantitative, les membres de l'échantillon doivent être sélectionnés au hasard à partir d'une population où chacun des membres a autant de chances d'être choisi. La procédure de sélection doit être un véritable hasard; il ne s'agit pas d'une sélection accidentelle ou d'un échantillon de volontaires. Dans un échantillon au hasard, les membres sont sélectionnés à partir de nombres tirés aléatoirement (soit réellement à l'aide de boules dans un panier comme à la loterie ou plus généralement à l'aide de logiciels de calcul possédant une fonction génératrice de nombres aléatoires). Les nombres tirés correspondent aux numéros des membres à inclure dans l'échantillon. Cette opération est habituellement conduite à partir d'une liste préalablement numérotée des membres de la population (liste d'employés, numéros de téléphone, codes postaux, etc.). Seul le strict respect d'une telle procédure de sélection assure la validité et la généralisation des résultats des analyses statistiques que nous effectuerons ultérieurement. Malgré l'apparence de hasard que recèle le fait de s'installer sur un coin de rue et d'interroger les passants qui acceptent de répondre, cette procédure ne correspond pas à une véritable sélection au hasard. En effet, un tel échantillon peut introduire des biais qui modifieront nos résultats. Si, par exemple, je m'intéresse à l'écoute des émissions de télé pour enfants et que je m'installe un samedi matin d'automne à l'entrée d'un centre

commercial de banlieue, il est probable que je n'obtiendrai pas les mêmes résultats qu'à partir d'une sélection aléatoire de numéros de téléphone ou d'adresses civiques. Pourquoi? Parce que le samedi matin à l'automne, alors que c'est congé d'école, plusieurs parents de jeunes enfants ne sont peut-être pas au centre d'achats. Il est fort probable qu'ils vaquent à des activités intérieures pendant que les enfants regardent, justement, les émissions de télé auxquelles nous nous intéressons. Aussi, une enquête effectuée à l'entrée du centre commercial risque de ne pas permettre de rencontrer la population visée.

Il existe de nombreuses procédures d'échantillonnage aléatoire visant à prendre en compte la structure de répartition de différentes caractéristiques de la population étudiée: échantillon aléatoire en grappe, par quotas, stratifié, systématique, etc.⁶. Leur présentation détaillée dépasserait largement le cadre du présent ouvrage. Toutefois, mentionnons que la méthode présentée au paragraphe précédent, où toutes les unités à observer ont une chance égale d'être choisies, conduit à la création d'un échantillon aléatoire simple. L'une des principales modifications souvent apportées à cette procédure consiste à diviser la population en sous-ensembles homogènes possédant une ou plusieurs caractéristiques communes. Cette méthode permet la constitution d'un échantillon dit aléatoire stratifié. Par exemple, nous pouvons diviser notre population en sous-groupes selon: le lieu de résidence, le statut d'employé, l'âge, le sexe, etc. À titre d'exemple, si la population observée comporte 60% de personnes vivant en milieu urbain, 30% à la campagne environnante et 10% en régions éloignées, nous pourrions diviser notre population en trois groupes correspondant à cette répartition et ensuite choisir aléatoirement les membres de l'échantillon dans chacun de ces groupes de manière à ce que notre échantillon possède la même structure de répartition que la population visée.

La taille de l'échantillon

La taille de notre échantillon dépend principalement des objectifs poursuivis (compréhension-modélisation, exploration ou vérification-généralisation), du cadre financier ainsi que du temps dont nous disposons.

Généralement, les études exploratoires et qualitatives ne requièrent pas de grands échantillons, tandis que les études de vérification et de généralisation en exigent de plus grands.

L'échantillon d'une recherche poursuivant des objectifs de nature plus qualitative peut être relativement petit, car l'objectif n'est pas de rendre compte d'une population, mais de recueillir de l'information pertinente pour mieux comprendre un phénomène. Il ne s'agit pas de refléter fidèlement la

6. Chacun est ici invité à se référer à des ouvrages de statistiques spécialisés.

répartition de caractéristiques d'une population, mais de proposer une compréhension d'un phénomène à partir de perceptions existantes dans la population. Aussi, le nombre de personnes à rencontrer ou de documents à prendre en considération est soumis au principe de saturation de l'information. En simple, l'échantillon a atteint la taille souhaitable lorsque l'ajout d'information (d'entrevues) ne permet plus d'enrichir le modèle élaboré. À titre d'illustration, combien d'entrevues nous faudrait-il pour bâtir un modèle du fonctionnement d'un nouveau logiciel de traitement de texte (autrement dit, combien d'entrevues nous faudrait-il pour développer une compréhension suffisamment précise pour orienter notre action)? Une première entrevue pourrait nous permettre de définir les principales fonctions, une deuxième d'éclaircir les points qui sont demeurés obscurs. Une troisième pourrait nous permettre d'ajouter des détails et de découvrir les fonctions avancées. Une quatrième encore pourrait nous aider à clarifier notre compréhension, etc. Mais, après la sixième ou la septième entrevue, il est très probable que nous percevions plusieurs redites et que nous ayons franchement l'impression d'avoir compris. L'ajout d'entrevues ne nous permettrait pas d'améliorer de manière significative notre compréhension. Nous serions alors saturés, plus d'information n'ajouterait plus rien à notre compréhension. Ainsi, en pratique, on atteint généralement cette saturation après sept à douze entrevues. Toutefois, cette dernière observation n'est pas une règle. Il peut arriver que la diversité des commentaires recueillis et le degré de précision voulu pour le modèle explicatif à développer soient tels qu'un nombre substantiellement plus élevé d'entrevues se révèle nécessaire. À l'opposé, dans le contexte d'une étude de cas, il n'y a souvent qu'un seul cas à l'étude. Ce sont alors les sources d'information qui sont multipliées.

La taille de l'échantillon

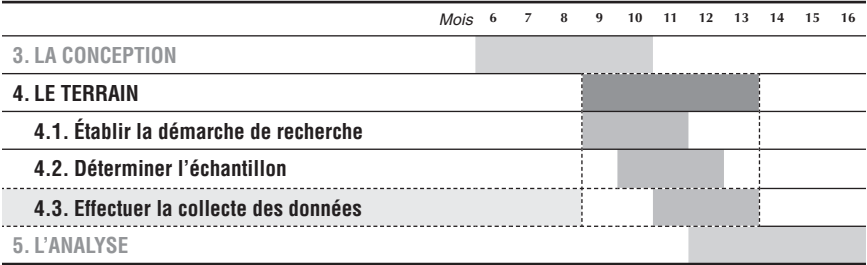
- **Les études exploratoire et qualitative ne requièrent pas de grands échantillons.**
- **Démarche qualitative**
 - La taille de l'échantillon est déterminée par saturation :
 - lorsque l'ajout d'unités de signification ne permet plus d'enrichir les catégories ;
 - lorsque l'ajout d'information (d'entrevues) n'ajoute plus au modèle explicatif.
 - En pratique, de sept à douze entrevues permettent généralement d'atteindre la saturation.
- **Les études quantitatives**
 - Descriptives et corrélatives, elles requièrent de larges échantillons ($n > 100$).
 - Quasi expérimentales et expérimentales, elles demandent de plus petits échantillons ($n > 30$).

Dans le contexte d'une recherche poursuivant des objectifs de nature quantitative, la taille de l'échantillon varie principalement selon qu'il s'agit d'une enquête ou d'un sondage visant à rendre compte de caractéristiques d'une population donnée ou selon qu'il s'agit d'une étude quasi expérimentale

où les valeurs de certaines variables sont comparées entre un groupe expérimental (subissant une intervention) et un groupe témoin (ou contrôle). Dans le cas de l'enquête ou du sondage, la taille de l'échantillon se situera entre 100 et 1000 unités (rarement plus, car, compte tenu du coût, l'ajout d'unités au-delà de 1000 n'augmente que très peu la précision). Quant à l'échantillon d'une étude quasi expérimentale comparant deux groupes, il doit comprendre au moins 30 éléments par groupe pour que les tests statistiques puissent être utilisés de manière valide.

En terminant, soulignons ici également qu'il vaut mieux un échantillon imparfait que pas d'échantillon du tout. Lorsque notre échantillon n'est pas parfait, l'important est de ne pas occulter les biais possibles. Au contraire, les « défauts » de notre échantillon doivent être rappelés au lecteur ou à la lectrice et être pris en considération dans l'analyse et l'interprétation des résultats.

4.3. Effectuer la collecte des données



Après avoir précisé notre approche méthodologique et présenté l'échantillon choisi pour colliger nos informations, il nous faut décrire les outils de collecte de données (grilles d'entretien, d'observation ou d'analyse de contenu, questionnaire, échelle de mesure, etc.). Le choix de ces techniques de collecte s'effectue lors de la planification de notre terrain. Notamment, avec une approche quantitative, les instruments seront déterminés avant le début de la collecte des données. Par contre, avec une approche qualitative, le choix des instruments de collecte demeure relativement plus souple. Par exemple, les éléments d'un questionnaire pourront être précisés au fur et à mesure que se développent certains aspects de notre compréhension du phénomène étudié.

Les principaux outils de collecte qualitative

L'un des principaux outils de collecte de données utilisés avec une démarche qualitative est l'entretien. En effet, une bonne part des études qualitatives colligent leurs données à partir d'entrevues conduites auprès de personnes directement concernées par la problématique étudiée.

La présentation du déroulement prévu des entrevues de recherche correspond à ce qu'on appelle le protocole d'entrevue. Il s'agit d'une description détaillée de la manière dont seront menées les entrevues. Dans la présentation de notre protocole d'entrevue, on y explicite tout, de la manière d'accueillir les personnes jusqu'à la façon de conclure la rencontre, en passant par la signature du formulaire de consentement et, bien sûr, la liste de thèmes et des questions à aborder. Toutefois, même si ce protocole présente le détail du déroulement des entrevues, le texte de présentation du protocole dans le mémoire est, lui, plus succinct. Le protocole détaillé est plutôt placé en annexe. Dans le texte du mémoire, on évoquera les principes généraux qui régiront l'accueil, le déroulement et la conclusion. Puis on mettra l'accent sur les thèmes et les questions qui feront l'objet de la rencontre.

Les principaux outils de collecte de données des démarches qualitatives

■ L'entrevue

- Technique la plus riche, la plus coûteuse en temps et en énergie lors de la collecte, de la transcription et du codage.
 - **Entrevue dirigée**
 - Entrevue où les questions et l'ordre de leur apparition sont planifiés.
 - **Entrevue non dirigée**
 - Entrevue où ni les questions, ni l'ordre de leur apparition ne sont prévus.
 - **Entrevue semi-dirigée**
 - Entrevue où certaines questions sont planifiées, mais où la personne interrogée est libre d'aborder d'autres aspects du sujet dans l'ordre qui lui convient.
 - **Récit de vie** (de vie professionnelle)
 - Entretien autobiographique !

■ L'observation participante

- Est axée sur la prise de notes et sur le carnet de bord.
 - Il y a immersion intensive et intervention minimale de la chercheuse ou du chercheur.
-

Il existe quatre grands types d'entrevues : l'entrevue dirigée où les questions et l'ordre de leur apparition sont planifiés ; l'entrevue non dirigée (ou non directive) où ni les questions, ni l'ordre de leur apparition ne sont prévus. La personne interrogée est libre d'aborder n'importe quel aspect du sujet et dans n'importe quel ordre ; l'entrevue semi-dirigée où certaines questions sont planifiées, mais où la personne interrogée est libre d'aborder d'autres aspects du sujet, dans l'ordre qui lui convient ; et, enfin, l'entretien autobiographique ou récit de vie. Dans ce dernier type d'entrevue, la personne interviewée est invitée à raconter à l'intervieweur la chronologie des événements et des faits qui ont contribué à tisser son cheminement personnel ou professionnel. Quelle que soit sa forme (dirigé, semi-dirigé, libre ou par récit), l'entretien en face à face est l'une des techniques de collecte les plus riches et les plus souples qui soient. Mais l'entrevue est aussi l'une des techniques les plus coûteuses en temps et en énergie, tant lors de la collecte qu'au moment de la transcription.

La méthode la plus courante et la plus appropriée à la majorité des cas est l’entrevue semi-dirigée, car elle permet d’aborder les thèmes et les questions spécifiques identifiés à partir de notre cadre théorique, tout en restant ouverte aux éléments imprévus qui pourraient être apportés par les personnes. Aussi, il faut éviter de transformer ces entrevues en semi-interrogatoire en passant mécaniquement d’une question à l’autre. Une manière de faire qui conserve la souplesse nécessaire à l’émergence d’éléments nouveaux et la structure appropriée à une entrevue de recherche consiste à utiliser la mise en forme de notre modèle initial (matrice ou schéma synthèse) comme cadre d’entrevue.

Ainsi, en pratique, on pourrait utiliser directement un tableau de croisement des variables comme canevas d’entrevue. Ce tableau ferait alors office de carte du territoire à couvrir. Par exemple, le tableau 3.1 pourrait être repris directement en ajoutant peut-être un élément « autre » de manière à être certain d’ouvrir l’entrevue à des éléments non préalablement relevés dans la revue de la documentation (voir tableaux 3.2 et 4.1). On utilise ici le tableau comme on utiliserait une carte routière pour indiquer et partager avec la personne interviewée le chemin à parcourir ensemble. Concrètement, cette carte conceptuelle est placée à la vue de tous, sur la table par exemple, entre la personne interviewée et la personne qui conduit l’interview, chaque cellule du tableau représentant plutôt un thème à explorer ensemble qu’une question précise.

Tableau 4.1
EXEMPLE DE CANEVAS D’ENTREVUE SOUS FORME DE MATRICE

Dimensions	Cognitive	Affective	Comportementale
Connaissance/ awareness	– Caractéristiques de la technologie – Rôle de l’entourage – Autre	– Caractéristiques de la technologie – Rôle de l’entourage – Autre	– Caractéristiques de la technologie – Rôle de l’entourage – Autre
Évaluation	– Caractéristiques de la technologie – Rôle de l’entourage – Autre	– Caractéristiques de la technologie – Rôle de l’entourage – Autre	– Caractéristiques de la technologie – Rôle de l’entourage – Autre
Adoption	– Caractéristiques de la technologie – Rôle de l’entourage – Autre	– Caractéristiques de la technologie – Rôle de l’entourage – Autre	– Caractéristiques de la technologie – Rôle de l’entourage – Autre

Les informations recueillies relativement à chacune des cellules constituent alors le corpus à partir duquel nous tâcherons de trouver des éléments de réponse aux questions spécifiques sous-jacentes à chaque cellule. Dans cet exemple, les questions pourraient correspondre à : Comment et en quoi les caractéristiques de la technologie influencent-elles votre opinion sur cette technologie (dimension cognitive), vos réactions personnelles d’attirance

ou non (dimension affective) et vos choix (dimension comportementale)? Comment et en quoi l'entourage influence-t-il votre opinion sur cette technologie (dimension cognitive), vos réactions personnelles d'attirance ou non (dimension affective) et vos choix (dimension comportementale)? Et ainsi de suite en n'oubliant pas d'introduire la possibilité d'ajouter d'autres facteurs significatifs en axant la discussion sur les facteurs favorisant l'émergence de pensées, d'affects et de comportements favorables à l'appropriation de la technologie par l'employé. Ainsi, le tableau 4.1 pourrait constituer en lui-même une grille d'entrevue explicitant aux yeux des personnes interviewées le territoire à couvrir.

En terminant, soulignons que d'autres techniques d'entrevue peuvent être employées et développées selon les objectifs et les questions de recherche d'un projet donné. Par exemple, on pourrait procéder à des entrevues téléphoniques ou à des rencontres de groupe. Les entrevues téléphoniques et de groupe présentent l'avantage d'être peu coûteuses en temps et en énergie. Toutefois, elles sont généralement courtes, rapides et dirigées. De plus, le taux de refus peut dans ce cas être élevé et introduire un biais non désiré. Par ailleurs, les entrevues de groupe demandent certaines habiletés d'animation de groupe pour bien conduire et maintenir la discussion sur les sujets pertinents à la recherche. Ce type d'entrevue peut être utilisé comme un moyen complémentaire pour approfondir l'analyse et l'interprétation des données. Ainsi, dans le contexte d'une recherche mixte, on pourrait présenter nos résultats quantitatifs à un groupe de personnes concernées afin de recueillir leurs réactions et leurs interprétations pour enrichir notre propre analyse des données. Dans le même esprit, on pourrait ajouter des questions ouvertes (sans choix de réponses préétablies) à la fin d'un questionnaire (en ligne, sur papier ou téléphonique) fait de questions fermées (avec un choix de réponses préétablies). Les questions ouvertes visent alors à recueillir les commentaires et remarques des répondants et répondantes. Soulignons aussi que les différents types d'entrevues peuvent être combinés. Par exemple, des entrevues sous la forme d'un récit centré sur des éléments particuliers tels que les pratiques professionnelles (qu'on appellera récits de pratiques) ou encore sur des éléments autobiographiques (qu'on appellera récits de vie) peuvent être combinées avec l'exploration de différentes thématiques spécifiques associées ou émergentes de ces contextes.

Aux techniques d'entrevue s'ajoutent d'autres techniques de collecte ouvertes, telles que l'observation participante et les techniques documentaires de collecte de données. L'observation participante consiste pour l'essentiel, sur le plan de la collecte des données, en une prise en note de manière systématique et assidue des observations, réactions, analyses et autres du chercheur ou de la chercheuse. Cette collecte s'effectue en continu lors d'une immersion intensive dans la situation ou le groupe social dont on veut rapporter les pratiques ou les représentations sociales : gang de rue, hôpital psychiatrique, motards, tribu, etc. À titre d'exemples de techniques documentaires, on peut imaginer recueillir nos données à partir d'un court

texte sur un sujet donné qu'on demande à des personnes de rédiger ou, encore, on peut utiliser des textes déjà produits, tels que des discours officiels, etc.

En fait, toutes les méthodes permettant d'enregistrer sur différents supports (papier, électronique ou autres) des mots, des images, des sons et autres peuvent être mises à profit selon leur pertinence par rapport aux objectifs de la recherche. Quelle que soit la méthode employée pour recueillir les données, l'important est, dans le contexte de notre mémoire, de pouvoir présenter clairement notre démarche de collecte et en justifier la pertinence par rapport à notre question de recherche.

Les mesures et les instruments quantitatifs

Toutes les mesures et tous les instruments utilisés (questionnaires – souvent des échelles ordinales de type Likert, grilles d'observation ou autres) doivent faire l'objet d'une présentation détaillée. Les variables indépendante, dépendante et de contrôle, s'il y a lieu, doivent notamment être clairement opérationnalisées. On doit expliquer comment les observations liées à chaque variable sont transformées en valeurs chiffrées. Par exemple, si notre hypothèse était que l'attitude d'une ou d'un employé à l'égard d'un changement technologique est fonction de l'attitude de ses collègues significatifs, alors notre variable dépendante pourrait être définie comme la mesure de l'attitude de la personne employée à l'égard d'un changement technologique tel que mesuré par l'instrument X de mesure de l'attitude à l'égard de la technologie (instrument qui devra faire l'objet d'une présentation détaillée avec ses caractéristiques psychométriques). Tandis que notre variable indépendante pourrait être définie comme le score moyen obtenu durant la dernière année à ce même questionnaire par les cinq collègues les plus consultés par la personne employée.

En fait, dans le contexte d'une démarche visant à vérifier ou à généraliser certaines hypothèses et conclusions, nos mesures doivent inspirer confiance. Elles doivent évidemment être valides et fidèles, mais elles doivent aussi paraître valides et fidèles aux yeux de nos lecteurs et lectrices. C'est pourquoi on se doit d'en faire une présentation détaillée et soignée dans le texte du mémoire.

Une mesure valide est une mesure dont on peut prétendre qu'elle mesure bien ce qu'elle est censée mesurer. Une mesure fidèle est une mesure qui reflète de manière constante le phénomène mesuré. Par exemple, si un thermomètre nous fournit une mesure de la température extérieure, nous aimerions que la température indiquée soit valide et fiable. Si le thermomètre nous indique une mesure exagérée parce qu'il est exposé au soleil, on dira que la mesure n'est pas valide. De plus, si la lecture de la température varie d'une fois à l'autre parce que les attaches de la tige de verre contenant la petite colonne de mercure sont brisées et que la tige de verre bouge par rapport à l'échelle imprimée, on dira qu'on ne peut s'y fier. Dans cette partie

du chapitre consacrée à la présentation de nos mesures et instruments de recherche, il nous faut montrer à la lectrice et au lecteur que les premières sont de bonnes mesures valides et que les seconds sont fiables.

Pour démontrer la validité de nos mesures, nous pouvons lorsque cela est possible tenter de trianguler nos résultats, c'est-à-dire que nous montrons que la mesure obtenue est en accord avec d'autres indicateurs observés. Par exemple, si nous nous intéressons aux heures d'écoute télévisuelle chez les jeunes, que notre instrument d'observation indique un faible nombre d'heures d'écoute et que, par ailleurs, de grands sondages de cotes d'écoute ont montré par le passé que les adolescents sont une clientèle difficile à rejoindre, alors cela conforte la validité de notre mesure. En fait, la validité n'est jamais démontrée une fois pour toutes, elle se constitue plutôt par cumul d'indices et d'évidences.

Quant à la fidélité de notre mesure, elle comporte deux aspects. L'un concerne la fidélité interne et l'autre la fidélité dans le temps de la mesure obtenue à l'aide d'un questionnaire ou d'une grille d'observation. La fidélité dans le temps est la plus facile à documenter. Il s'agit d'utiliser deux fois consécutives le même instrument avec un même groupe dans un délai suffisamment rapproché pour qu'on puisse vraisemblablement supposer que le phénomène mesuré n'a pas varié et est suffisamment espacé pour que les personnes ne puissent se souvenir de leurs réponses. Habituellement, on compte une semaine ou deux entre les deux utilisations de l'instrument. La « fidélité interne » ou, plus correctement exprimée en français, la « consistance interne » correspond à une mesure des corrélations entre les questions censées mesurer un même concept. Cette mesure est aussi connue sous le nom de coefficient Alpha de Cronbach. Le principe général de cette mesure est que les questions censées mesurer des aspects d'un même concept devraient être corrélées entre elles et être plus fortement corrélées lorsqu'elles se rapportent à un même aspect. Techniquement, ce coefficient doit se situer au-dessus de 0,70⁷.

Afin d'établir ces caractéristiques métriques de nos instruments et pour en vérifier l'application, on effectue une préexpérimentation ou mise à l'essai (aussi appelée « prétest ») de nos instruments et grilles d'observation. Cette préexpérimentation permet aussi de peaufiner le protocole d'expérimentation par l'ajustement de nombreux petits détails concrets qui contribuent souvent à hausser la qualité et la cohérence de l'ensemble du processus.

7. Nous invitons la lectrice ou le lecteur à consulter un ouvrage approprié de statistiques et de psychométrie pour approfondir sa connaissance de cette mesure.

Les aspects éthiques

Qui aimerait se retrouver sans le savoir sur un site Internet illustrant des difficultés de communication interpersonnelle? ou illustrant des exemples d'incompétence technologique? C'est à ce genre de craintes que répondent les préoccupations éthiques en recherche. Il n'y a pas si longtemps on pouvait présenter des enregistrements vidéo de tels cas. Il fut un temps où l'on pouvait même amener un cas devant une classe: schizophrénie, dyslexie, retard mental, etc. Les personnes utilisées aux fins de la présentation n'étaient déjà plus vraiment des individus, mais des spécimens illustrant un phénomène. Il est aujourd'hui difficile d'imaginer de tels comportements de la part d'un chercheur ou d'une chercheuse responsable. La participante ou le participant à une recherche doit d'abord et avant tout être considéré comme une personne. C'est cette réalité toute simple et évidente que reflètent les préoccupations éthiques.

En pratique, il faut préparer un formulaire de consentement que chaque participante ou participant sera invité à signer. Et obtenir les autorisations nécessaires auprès de notre institution avant de commencer les entrevues. Le formulaire de consentement est généralement quelque chose d'assez concis où les buts de la recherche sont présentés simplement et clairement. On retrouve habituellement sur ce formulaire les coordonnées des personnes (chercheurs et professeurs) responsables de la recherche.

Dans la section du mémoire consacrée à la présentation des moyens mis en place pour respecter les critères éthiques, il faut convaincre les personnes qui liront votre mémoire que vous avez fourni les efforts nécessaires pour ne pas nuire à la santé mentale ou physique des personnes participant à la recherche et garantir le respect des personnes. En clair, cela veut dire qu'il faut bien souligner dans la présentation du protocole de recherche comment les personnes seront informées, s'il y a lieu, du moindre risque pour leur santé physique et psychologique. Il faut aussi préciser les procédures de confidentialité et d'anonymat qui seront mises en place afin de respecter le droit à la protection de la vie privée des personnes. Dans le cas où un risque quelconque subsiste pour les personnes sur un plan ou un autre, on doit présenter une évaluation des conséquences prévisibles sur la vie des personnes et bien montrer que tout a été mis en œuvre pour assurer la réduction des risques par rapport aux avantages anticipés. Dans tous les cas, il faut obtenir les autorisations écrites des personnes concernées démontrant leur consentement libre et éclairé. De plus, on doit montrer que les personnes étaient informées de leur droit de retrait en tout temps ainsi que des différentes formes de soutien auxquelles elles pourraient recourir.

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Bonjour,

La recherche à laquelle vous avez accepté de participer vise à Elle est menée par étudiants (ou étudiantes) à la maîtrise en de l'UQAM sous la direction de

Votre participation consiste à et à accepter que (les rencontres ; les séances de travail) soient (enregistrées, observées, notées, etc.).

Votre participation à cette recherche est strictement confidentielle et nous ne conserverons pas votre nom dans nos bases de données lorsque la recherche sera terminée. Il ne sera pas non plus mentionné dans les textes et les communications scientifiques.

Les chercheurs demeureront disponibles pour répondre à toutes les questions ou demandes d'éclaircissement que votre participation à cette recherche pourrait soulever :

Indiquez ici les coordonnées (téléphone et courriel) des chercheurs et chercheuses responsables

Si vous le souhaitez, nous vous ferons parvenir un rapport des résultats de la recherche.

Consentement

Je consens à participer à la recherche décrite dans ce qui précède.

Nom : _____

Signature : _____ Date : _____

Votre signature atteste que vous avez clairement compris les renseignements concernant votre participation au projet de recherche et indique que vous acceptez d'y participer. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps de l'étude.

Je souhaite être informé des résultats de la recherche : ☐ Oui ☐ Non

Courriel : _____



L'ANALYSE et son deuxième souffle

Après avoir présenté à nos lecteurs et lectrices les éléments liés à la collecte de nos données, il nous faut maintenant indiquer comment ces données seront analysées. Comme nous l'avons signalé à la section précédente, le chapitre du mémoire consacré à la démarche de recherche comporte deux parties, l'une présentant les méthodes de collecte des données et l'autre les procédures d'analyse. Le but de cette deuxième partie est d'expliquer au lecteur ou à la lectrice comment nous procéderons pour dégager des résultats (différences significatives, similitudes et schèmes de réponses, thèmes récurrents, etc.). Bref,

	Mois	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	...
4. LE TERRAIN												
5. L'ANALYSE												
5.1. Dégager et présenter les résultats												
5.2. Rédiger la présentation des résultats												
5.3. Discuter et interpréter les résultats												
6. LE PEAUFINAGE												

Analyse qualitative

- **Processus continu de reformulation du modèle initial pour mieux comprendre les processus, liens et interactions entre des éléments structurants de la problématique étudiée.**

Analyse quantitative

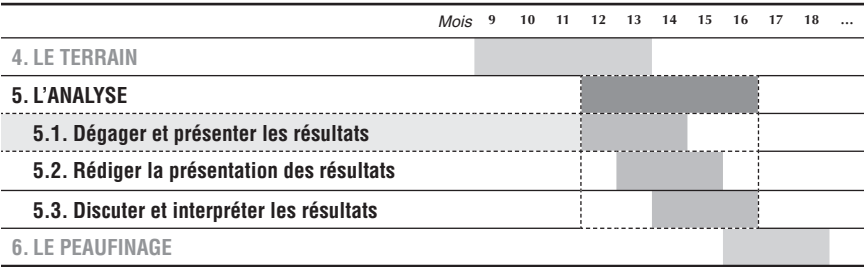
- **Consiste à vérifier si les variations observées peuvent être attribuables au hasard.**
 - Non-preuve
 - Des résultats en accord avec une hypothèse ne prouvent pas cette hypothèse (on peut démontrer que c'est faux, mais jamais que c'est vrai). Des résultats corroborent, soutiennent, confortent, etc., une hypothèse, mais ne la prouvent pas.

comment nous utiliserons nos données pour tenter de répondre à nos questions de recherche ou vérifier nos hypothèses.

Ici encore, il s’agit de rendre compte de nos démarches d’une manière suffisamment précise pour que cette lectrice ou ce lecteur puisse éventuellement les reproduire ou les améliorer. Il s’agit donc d’être plus précis que « Je vais analyser mes entrevues selon le principe de la théorisation ancrée » ou encore « Je vais analyser mes données à l’aide des logiciels Nvivo ou Sémato ou SPSS ». En effet, se limiter à mentionner le nom des logiciels utilisés, c’est comme dire « j’ai rédigé mon texte à l’aide du logiciel Word ». Mentionner le nom du logiciel n’indique pas comment nous procéderons pour faire l’analyse.

Mais, avant d’approfondir davantage la présentation des procédures d’analyse, examinons un instant ce que veut dire « analyser ses données ». Comment dégage-t-on du sens des données ? Comment arrivons-nous à des conclusions fiables ? Évidemment, il faudrait répondre à ces questions le plus tôt possible, même dès le début de notre projet. En pratique, toutefois, la réflexion à ce sujet commence à réellement se préciser à mesure que les données s’accumulent. Ainsi, vers les deux ou trois derniers mois de la collecte des données, on commence à se préoccuper du traitement de toutes ces données. En fait, vers la fin du terrain, on amorce généralement la saisie des données (c’est-à-dire leur mise en forme pour leur traitement). Aussi, c’est à ce moment que se pose avec plus acuité le problème de leur traitement.

5.1. Dégager et présenter les résultats



Analyser signifie décomposer un phénomène de manière à en distinguer les éléments constitutifs. Cette division d’un phénomène global en plus petits éléments est effectuée dans le but de reconnaître ou d’expliquer les rapports qui lient ces éléments entre eux afin de mieux comprendre le phénomène dans sa globalité. L’analyse prépare la synthèse qui, elle, correspond à l’opération visant à lier les éléments identifiés pour former un nouvel ensemble cohérent.

L'analyse qualitative

Dans le cadre d'une démarche qualitative, nos efforts pour déterminer quels sont les éléments constitutifs du phénomène étudié et leurs interrelations débutent dès l'amorce de la formulation de notre problématique. Notre manière de poser le problème, les termes utilisés pour le présenter et le formaliser, l'angle d'approche choisi, etc., s'inscrivent dans le processus d'analyse. Le découpage de la réalité qui conduit à la détermination du problème de recherche comporte une part de choix et de détermination des éléments qui constitue le début du processus d'analyse du phénomène que nous désirons mieux comprendre.

Par ailleurs, la synthèse des éléments connus conduisant à la formulation du modèle initial de compréhension du phénomène fait partie intégrante du processus d'analyse et d'interprétation, car l'identification, la classification, le regroupement de nos données et de leurs interrelations nous servent de point d'appui pour la synthèse et l'interprétation des résultats. De sorte qu'on peut affirmer que le processus d'analyse qualitative des données correspond à un processus continu de reformulation du modèle initial pour mieux comprendre les processus, liens et interactions entre des éléments structurants de la problématique étudiée.

On peut diviser ce processus d'analyse en trois phases. Une première correspond à la délimitation de la problématique, une deuxième à l'examen de la documentation scientifique et une troisième au dépouillement des données. Cette troisième phase constitue en pratique le temps fort de l'analyse, celui auquel on associe d'emblée le processus d'analyse proprement dit. Le processus de problématisation et d'élaboration du cadre ayant déjà été traité dans les chapitres précédents, nous nous attarderons ici à l'analyse des données et à l'interprétation des résultats.

En analyse qualitative, l'analyse des données débute avec la collecte des données. Ainsi, après, par exemple, une série d'entrevues (sinon après chaque entrevue), on cherche à déterminer : De quoi était-il question ? Quels sont les éléments liés à notre compréhension *a priori* (ceux qui la soutiennent et ceux qui l'infirmement ou la nuancent) ? Comment ces éléments sont-ils liés ou non entre eux et avec la problématique ? Ces trois questions générales illustrent les grandes étapes d'une analyse qualitative : la réduction, la présentation et l'interprétation des données. Nous reviendrons sur la présentation et l'interprétation. Pour l'instant, examinons le processus de réduction des données.

La réduction des données

La première étape de l'analyse consiste en une réduction ou un resserrement des données autour de thèmes évocateurs eu égard aux propos de l'entrevue (ou autres unités de sens analysées : images, extraits de bandes dessinées, passages musicaux, etc.). Ces thèmes (parfois appelés classes, catégories,

codes ou autres) correspondent à des vocables ou à de courtes expressions capables de servir d'étiquette à un ensemble d'extraits (ou d'autres unités de sens). Ils sont généralement dérivés du modèle initial. Ils se rapportent par exemple aux relations ou éléments structurants du problème ou à des construits théoriques (attitudes, intentions, opinions, etc.).

Analyse qualitative

La réduction des données

- La thématisation du corpus (codage et catégorisation) est une procédure qui consiste à associer une étiquette (appelée thème, code, mot clé, etc.) aux unités de signification en fonction d'une caractéristique observée au sein de l'unité. Elle se termine lorsqu'il y a saturation, c'est-à-dire lorsque :
 - toutes les unités significatives sont apportées à un thème ;
 - tous les éléments nouveaux peuvent être classés.
- La liste des thèmes se modifie généralement en cours d'analyse.

NOTE : On ne retient pas nécessairement tout le matériel intégralement.

Pour illustrer cette étape, imaginons que nous avons devant nous quelques copies du texte d'une première entrevue. Après quelques lectures du texte et à partir de notre souvenir de l'entrevue elle-même, nous commençons à associer certains passages à des éléments ou à des relations entre éléments retenues dans notre modèle initial. Disons, aux fins de l'exemple, que l'un de ces éléments est « la représentation que la personne se fait de son interlocuteur » et qu'un autre élément est « la propension à suivre les recommandations de cette personne ». Nous indiquons alors les extraits du texte de l'entrevue où il est question de l'un ou l'autre de ces thèmes. Pour rendre la chose concrète, disons que nous découpons nos photocopies du texte de manière à rassembler tous ces extraits en deux piles respectivement étiquetées « représentation de l'autre » et « propension à être influencé ». Ce faisant, nous avons réduit une bonne partie de nos données autour de ces deux concepts. Cette opération correspond à la thématisation (ou codage¹) du corpus. Elle rend la manipulation et la représentation des données beaucoup plus faciles et favorise leur éventuelle schématisation et l'élaboration d'un modèle évocateur. Il reste à synthétiser le contenu des extraits relatifs à chacun de ces thèmes de manière à en faire ressortir l'essentiel par rapport à notre question de recherche et à notre modèle (réponse) initial. C'est-à-dire à mettre en évidence en quoi ces extraits, ou une partie de ces extraits, confortent ou ébranlent notre compréhension du problème.

1. Le vocable varie selon l'univers logiciel ou la tradition théorique de référence. Ainsi, avec le logiciel d'aide à l'analyse qualitative SématO (<fable.ato.uqam.ca/guidexpert-ato/gea.asp>), on « thématise », alors que selon la tradition « à la main », on procède au « codage » de son texte.

Évidemment, dans le texte de notre mémoire ou de notre thèse, il nous faudra bien préciser sur quelles bases nous avons procédé à cette réduction des données. À partir de quels indicateurs les extraits ont-ils été classés comme relevant de l'un ou l'autre des thèmes? Quels mots ou groupes de mots ont entraîné le classement? Ces groupes de mots peuvent évidemment être relatifs à tout aspect significatif par rapport à notre question de recherche. Ils peuvent se rapporter par exemple à des actions (activités, conditions, contexte, événements, milieux, participation, situation, etc.), à des explications (causes, conséquences, méthodes, processus, structures, etc.), à des représentations (perceptions, significations, relations, stratégies, récurrence, etc.), à des contenus ou à des indices émotionnels (silence gêné, colère, ton de voix affirmé, etc.).

La liste des thèmes (ou catégories) utilisés se modifie généralement en cours d'analyse. Elle se précise, se complète et se nuance. Aussi, les thèmes peuvent émerger directement du texte des entrevues (ou de toutes les autres unités de sens analysées) sans être reliés de prime abord au modèle initial. Ils nous conduisent alors à de nouveaux éléments à prendre en considération ou à des modifications à apporter à notre modèle. On appelle ces éléments des thèmes émergents (ou catégories émergentes). Ces thèmes émergents sont un important apport de l'analyse qualitative. Ils favorisent l'introduction d'informations nouvelles. Ce sont souvent ces thèmes qui font évoluer notre pensée.

Cette opération de réduction des données se termine lorsqu'il y a saturation, c'est-à-dire qu'elle se termine à la manière des entrevues lorsqu'il ne reste plus d'éléments à classer dans l'un ou l'autre des thèmes retenus. Autrement dit, on cesse la classification des extraits lorsque toutes les unités de signification retenues sont appariées à un thème et lorsque tous les éléments nouveaux peuvent être classés sans avoir à créer de nouveaux thèmes.

Toutefois, on ne retient pas nécessairement tout le matériel dans son intégralité. On ne classe et ne retient que le matériel significatif au regard de la question de recherche et de la problématique. Ainsi, si la conversation a dévié sur un point intéressant, mais sans rapport avec le problème de recherche (par exemple un fait divers de l'actualité, la qualité de l'entrevue elle-même, la difficulté de verbaliser les différents aspects d'un événement, etc.), on ne retient pas ces éléments.

Les thèmes retenus doivent être clairement définis dans le texte de notre mémoire ou de notre thèse. Ils doivent être relativement exhaustifs et associés à des identificateurs spécifiques. Ils doivent aussi permettre le classement de l'ensemble des unités de signification retenues avec un minimum d'ambiguïté dans le classement. Idéalement, les thèmes seront mutuellement exclusifs. Toutefois, il arrive fréquemment qu'un même extrait puisse appartenir à deux ou même plusieurs thèmes simultanément. Par exemple, si nous analysons le texte du présent ouvrage et que nous cherchons à classer les extraits à l'aide de thèmes relevant de dimensions différentes (par exemple :

un thème relatif aux recommandations de procédures, un autre relatif aux recommandations pour l'écriture du mémoire, d'autres thèmes relatifs aux méthodes d'analyse, l'un pour l'analyse qualitative, un autre pour l'analyse quantitative, etc.), alors le présent paragraphe pourrait relever de tous ces thèmes, sauf du thème relatif à l'analyse quantitative.

L'analyse quantitative

Dans le cadre d'une démarche quantitative, le processus d'analyse consiste essentiellement à vérifier si les variations des mesures observées peuvent être attribuables au hasard. Les variations non attribuables au hasard nous permettent d'identifier les variables déterminantes du phénomène étudié, l'idée étant de retenir les variables et les relations entre les variables dont les variations de valeurs ne peuvent être attribuables au hasard. Ainsi, on ne peut jamais prouver ou démontrer que l'hypothèse est « vraie ». On peut seulement déterminer si elle peut être ou pas attribuable au hasard. En effet, dans un contexte de recherche quantitative visant la vérification de l'existence d'une relation donnée pour une population donnée, l'opération de vérification de la « vérité » de l'hypothèse repose sur notre capacité à déterminer si les variations de valeurs observées pour certaines variables peuvent être attribuées au hasard. Si l'on ne peut pas attribuer les variations observées au hasard, alors on dira que les résultats soutiennent notre hypothèse.



Analyse quantitative

- **Ne conduit pas à une preuve de la véracité de l'hypothèse**
 - Le principe général est de vérifier si les valeurs observées pour une variable indépendante semblent être liées aux valeurs observées pour une variable dépendante.
 - Les résultats corroborent, soutiennent, confortent, etc., l'hypothèse.
 - La vérification du lien présumé peut se faire en tenant compte de variables intermédiaires (âge, profession, lieu de résidence, etc.).
 - La seule chose qu'une analyse quantitative peut effectivement prouver est la fausseté de l'hypothèse.
- **Il est tout à fait justifié (et même souhaitable) de recourir à une aide extérieure pour le choix et le calcul des tests appropriés, car le processus de recherche, même quantitatif, ne peut se résumer à l'application de quelques tests statistiques.**

Aussi, il faut éviter d'affirmer dans le texte présentant les résultats que nos résultats prouvent notre hypothèse, car l'analyse quantitative des données ne conduit pas à une preuve de véracité de l'hypothèse. La seule chose que notre analyse pourrait effectivement prouver est la fausseté de notre hypothèse ! On peut démontrer que c'est faux, mais jamais que c'est vrai. C'est-à-dire que, si l'analyse statistique de nos données indique que les variations observées sont explicables par les lois du hasard, cela implique qu'il n'est nul besoin de formuler d'autres hypothèses (y compris la nôtre) pour expliquer

ces variations. Et que, par conséquent, notre hypothèse doit être rejetée. Par contre, si les résultats ne peuvent être expliqués par le hasard, on dira que nos résultats corroborent, soutiennent, confortent, etc.

Pour déterminer si les variations de valeurs observées pour certaines variables peuvent être attribuées au hasard, on a recours à différentes analyses statistiques selon la nature des données à comparer. La présentation des multiples procédures d'analyse statistique dépasse largement le cadre du présent ouvrage consacré au processus de réalisation de son mémoire de maîtrise ou de sa recherche doctorale. À titre d'illustration, mentionnons que le principe général des différents tests statistiques est de vérifier si les valeurs observées pour une variable indépendante (partie si... de l'énoncé hypothétique généralement formulé sous la forme : si A alors B) peuvent être reliées aux valeurs observées pour une variable dépendante (partie alors... de l'hypothèse). Cette vérification peut se faire en tenant compte de variables intermédiaires (de contrôle) qui correspondent à des éléments susceptibles d'avoir une incidence sur la relation étudiée, comme les variables socio-démographiques (âge, profession, lieu de résidence, etc.). Ainsi, des mesures de corrélations permettent de vérifier si un lien entre des variables peut être attribuable au hasard. Le test T et l'analyse de variance permettent de vérifier si l'écart observé entre les moyennes des différents groupes est statistiquement significatif. De même, la procédure du Khi carré permet de vérifier si la répartition de différentes caractéristiques reflète une répartition au hasard. On peut aussi vérifier si un ensemble de variables peuvent être amalgamées en un indice² dans la mesure où elles varient simultanément à l'aide de la mesure de la consistance interne d'un questionnaire (mesure du coefficient Alpha de Cronbach). À un niveau plus avancé, on peut aussi effectuer des regroupements de variables à l'aide d'une analyse factorielle ou d'une classification hiérarchique. De même, on peut modéliser l'influence d'un ensemble de variables sur un phénomène, à l'aide, par exemple, des calculs de régression.

La plupart des logiciels statistiques offrent toutes ces possibilités et plus encore, souvent avec des tutoriels efficaces et faciles d'accès³. Aussi, le véritable travail du chercheur ou de la chercheuse n'est pas d'effectuer ces calculs (ni même de savoir effectuer ces calculs), mais de tirer des conclusions justes et cohérentes relativement à la problématique et au cadre théorique. Par ailleurs, rappelons qu'il est tout à fait justifié (et même souhaitable), si ces méthodes ne nous sont pas familières, de recourir à une aide extérieure pour le choix et le calcul des tests appropriés. Le processus de recherche, même quantitatif, ne peut se résumer à l'application de quelques tests statistiques. Le processus englobe toute la démarche de la définition de la problématique jusqu'à l'interprétation des résultats. L'application des tests

2. Mesure issue de l'assemblage de plusieurs variables.

3. Voir le logiciel SPSS, qui est très répandu et pour lequel il existe de nombreux ouvrages d'initiation (voir la bibliographie).

statistiques nécessaires n'est qu'une partie technique, importante certes, mais leur maîtrise par la chercheuse ou le chercheur n'est absolument pas essentielle dans la mesure où l'expertise nécessaire est disponible dans l'entourage de la personne. Le véritable travail du chercheur ou de la chercheuse est plutôt de bien définir ses variables et leurs mesures de manière à pouvoir vérifier ses hypothèses et à conclure de façon fiable. Prenons par exemple une recherche dont la thématique générale concerne la performance d'équipes de travail et dont l'hypothèse centrale serait que la qualité des relations entre les employés détermine la performance de l'équipe. Il faudra définir et mesurer cette qualité des relations. On utilisera peut-être un questionnaire visant à mesurer la perception que chacun entretient à l'égard de ses relations avec ses collègues. La consistance interne de ce questionnaire pourra être vérifiée à l'aide de la mesure de consistance interne. Mais aucune analyse statistique ne pourra nous indiquer ce que devrait contenir ce questionnaire, c'est-à-dire quelles dimensions de la relation devraient être considérées, ni si l'on devrait faire la moyenne des indices obtenus pour les différents partenaires. C'est la chercheuse ou le chercheur qui doit répondre à ces questions à partir de son cadre théorique.

Plusieurs universités ont mis sur pied des centres de soutien aux chercheurs et chercheuses pour les aspects statistiques de leur recherche⁴. Trop souvent, plusieurs personnes se refusent à effectuer une recherche de type vérification d'hypothèse sous prétexte qu'elles n'ont pas toute l'expertise nécessaire, alors que le niveau d'avancement des connaissances et de leurs propres travaux s'y prêterait. Elles persistent à utiliser les outils et méthodes d'approches compréhensives, bien que leurs hypothèses soient déjà formalisées (et que conséquemment une approche qualitative s'avère moins pertinente). Ce faisant, elles se privent et privent leur domaine de recherche de généralisations d'avancées scientifiques.

5.2. Rédiger la présentation des résultats

	Mois	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	...
4. LE TERRAIN												
5. L'ANALYSE												
5.1. Dégager et présenter les résultats												
5.2. Rédiger la présentation des résultats												
5.3. Discuter et interpréter les résultats												
6. LE PEAUFINAGE												

4. À l'UQAM : voir <www.scad.uqam.ca/SCAD/Consultation/Equipes.html>.

Préparer la présentation de ses résultats est une étape intercalée entre l'analyse des données et l'interprétation des résultats. La présentation lie le cadre théorique présenté en amont avec l'interprétation développée en aval. De ce fait, le chapitre de présentation des résultats peut être considéré comme l'articulation centrale de notre mémoire.

Souvent, on commence à y penser à l'approche de la fin du terrain. On se met alors à discuter de nos résultats avec d'autres (collègues étudiants, directeur ou directrice, amis, etc.). Durant ces échanges, les résultats les plus significatifs se dégagent presque d'eux-mêmes. C'est-à-dire qu'à force de répéter nos explications et nos récurrences en réponse aux questions qui nous sont posées, on finit par reconnaître les résultats les plus saillants, et ceux qui apportent de l'information nouvelle ou ceux qui offrent un nouvel éclairage sur la problématique. Ainsi, on commence généralement à choisir et à organiser nos résultats ainsi qu'à réfléchir à la manière de les présenter au fur et à mesure que ceux-ci apparaissent.

En fait, l'apport de ce type d'échanges avec des personnes intéressées à notre problématique est si bénéfique qu'il justifie à lui seul l'existence des multiples colloques scientifiques qui ont lieu chaque année dans le monde, où des chercheurs et chercheuses comme vous peuvent se rencontrer pour présenter leurs travaux. Les critiques et commentaires reçus permettent aux chercheurs et chercheuses de raffiner l'interprétation de leurs résultats et de préparer leurs articles scientifiques. De la même manière, nos discussions avec nos proches ou avec des collègues nous permettent d'approfondir notre compréhension de nos propres résultats et nous aident à les sélectionner et à en organiser la présentation.

Le choix des résultats à présenter

Cependant, même si ces discussions ont lieu simultanément à notre exercice d'analyse des données, en pratique la présentation et la discussion des résultats sont deux chapitres distincts dans le mémoire. Lors de la présentation des résultats, on laisse la personne qui lit notre mémoire prendre directement connaissance de nos résultats. On ne discute pas les résultats. Leur discussion et leur interprétation ont lieu après, au chapitre suivant, alors que la lectrice ou le lecteur sera « prêt » et intéressé à connaître ce que nous « tirons » de ces résultats.

Par ailleurs, penser à la présentation des résultats évoque d'emblée le problème de la mise en forme et de la présentation matérielle des résultats au sein du mémoire. Pourtant, cet aspect de mise en forme est relativement secondaire. Malgré sa pertinence, cette préoccupation à l'égard de la façon dont seront présentés nos résultats reste assujettie à la sélection des résultats qui seront présentés. Elle correspond au deuxième temps de la préparation de la présentation des résultats.

Présenter les résultats

- **Consiste à :**
 - choisir les résultats significatifs (eu égard à la question de recherche) ;
 - puis à mettre en forme :
 - **aller à l'essentiel, synthétiser et mettre en évidence sans discuter.**
- **La présentation de résultats qualitatifs consiste à :**
 - choisir des extraits illustrant la compréhension des données qui est développée :
 - afin de permettre à la lectrice ou au lecteur de mieux saisir le sens et de développer au besoin une perspective alternative ;
 - développer une mise en forme pertinente :
 - matrices croisant thèmes et dimensions explorées, graphiques interactifs donnant accès à des extraits, hypertextes, etc.
- **La présentation de résultats quantitatifs consiste à :**
 - choisir les figures et les tableaux significatifs eu égard aux hypothèses et à la problématique ;
 - expliquer dans le texte les figures et les tableaux :
 - les figures et les tableaux ne servent qu'à faciliter la compréhension et à fournir quelques précisions supplémentaires.

Le premier travail à effectuer est de choisir les résultats qui « méritent » d'être présentés. En effet, présenter nos résultats exige que nous procédions préalablement à une sélection des résultats les plus « parlants » ou les plus significatifs, c'est-à-dire les résultats qui apportent des éléments de réponse à notre question de recherche. Et c'est là que réside la principale difficulté. Dans un contexte de recherche qualitative, on se demandera quoi faire avec la montagne d'extraits qui ont servi à l'analyse. Dans un contexte quantitatif, on se demandera quels tableaux présenter parmi la multitude des pages de « sortie » fournies par les logiciels d'analyse statistique (parfois jusqu'à des centaines de pages de tableaux et de matrices de données). Aussi, préparer la présentation de ses résultats, c'est d'abord et avant tout choisir les résultats à présenter. Ce n'est qu'ensuite qu'on se préoccupera de la présentation matérielle.

Le choix des extraits ou des tableaux à soumettre est essentiellement effectué en fonction de leur pertinence et de leur apport relativement à l'élaboration de notre réponse à la question générale de recherche. Pour les choisir, on se demandera : Quels sont les résultats qui participent à l'élaboration de ma réponse ? Ces résultats sont ceux que nous avons l'intention de reprendre et de discuter dans le chapitre suivant portant sur l'interprétation. Tout le reste doit être retranché.

C'est ici que nos conversations portant sur nos résultats nous aideront à choisir ces résultats-qui-participent-à-l'élaboration-de-notre-réponse. On se mettra ainsi à l'écoute de ses propres réponses et de ses propres arguments

face aux critiques ou objections de nos collègues. Sur quoi est-ce qu'on insiste lorsqu'on discute de ses résultats? Quels résultats semblent centraux? Lesquels posent problème ou contredisent les attentes? Etc.

De plus, en effectuant cette sélection des éléments à présenter, il faut garder en tête que tous les chapitres doivent être liés et que les résultats que nous présenterons constituent l'articulation entre, d'un côté, la problématique et la démarche de recherche et, de l'autre, notre chapitre de discussion des résultats et les conclusions. Ainsi, pour chaque méthode de collecte des données présentée au chapitre consacré à la démarche, on doit retrouver des résultats dans le chapitre de présentation des résultats. De même, chaque résultat doit être issu d'une méthode de collecte présentée au chapitre précédent. Aussi, chaque résultat présenté devra être discuté dans le chapitre suivant présentant notre interprétation de ces résultats. Dans le même esprit, chaque point de la discussion doit être rattaché à un résultat.

La présentation matérielle

En ce qui concerne la présentation comme telle, on doit chercher à synthétiser, à aller à l'essentiel et à mettre en évidence les informations nouvelles. On évite les redondances et les tableaux inutiles. On évite aussi d'introduire des éléments d'interprétation ou de conclusion dans le texte de présentation des résultats. On présente aussi objectivement que possible ce que notre travail de collecte et d'analyse des données a produit.

Les résultats qualitatifs

En qualitatif, on évitera la multiplication des extraits soulignant le même message. On sélectionnera plutôt peu d'extraits, mais des extraits qui résument les propos typiques ou encore des extraits qui campent bien les différentes opinions recueillies. Les extraits doivent aussi être en cohérence avec l'interprétation qui sera développée au chapitre suivant. On choisit des extraits qui permettent au lecteur ou à la lectrice de bien saisir le sens des propos rapportés ou des observations faites. Cependant, à ce stade, on laisse cette personne prendre connaissance des résultats par elle-même.

Pour ce qui est de la mise en forme des extraits choisis, il n'existe aucune méthode universelle. Aussi, plusieurs se sentent dépourvus lorsque vient le temps d'organiser la présentation des extraits retenus. Une façon d'amorcer cette mise en forme des extraits est de revenir au modèle initial et à la grille d'entrevue. Quitte ensuite à remplacer cette première mise en forme par une autre qui apparaîtrait plus pertinente ou efficace. Notre suggestion consiste à reprendre la même structure de croisement des thèmes et des dimensions à couvrir que celle qui a servi à l'élaboration de notre grille d'entrevue. On introduit dans chaque cellule un ou deux extraits représentatifs

des réponses obtenues ou des observations qui ont été faites. Par exemple, on pourrait reprendre les tableaux 3.1 et 4.1 présentés aux chapitres 3 et 4 et en confectionner un nouveau qui pourrait ressembler au suivant (tableau 5.1).

Tableau 5.1
EXEMPLE DE GRILLE DE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS QUALITATIFS

Dimensions	Cognitive	Affective	Comportementale
Connaissance (awareness) de la technologie et de ses caractéristiques	<i>Représentation des personnes employées</i> – Extrait n° 1 – Extrait n° 2 – Autres extraits si nécessaire <i>De l’entourage</i> – Extrait n° 1 – Extrait n° 2 – Autres extraits si nécessaire	<i>Réactions des personnes employées</i> – Extrait n° 1 – Extrait n° 2 – Autres extraits si nécessaire <i>De l’entourage</i> – Extrait n° 1 – Extrait n° 2 – Autres extraits si nécessaire	<i>Utilisation par les personnes employées</i> – Extrait n° 1 – Extrait n° 2 – Autres extraits si nécessaire <i>Par l’entourage</i> – Extrait n° 1 – Extrait n° 2 – Autres extraits si nécessaire
Évaluation de la technologie et de ses caractéristiques	<i>Ce qu’en pensent les personnes employées</i> – Extrait n° 1 – Extrait n° 2 – Autres extraits si nécessaire <i>Ce qu’en pense l’entourage</i> – Extrait n° 1 – Extrait n° 2 – Autres extraits si nécessaire	<i>Caractéristiques qui plaisent ou déplaisent aux personnes employées</i> – Extrait n° 1 – Extrait n° 2 – Autres extraits si nécessaire <i>Caractéristiques qui plaisent ou déplaisent à l’entourage</i> – Extrait n° 1 – Extrait n° 2 – Autres extraits si nécessaire	<i>Caractéristiques faciles ou difficiles à utiliser selon les personnes employées</i> – Extrait n° 1 – Extrait n° 2 – Autres extraits si nécessaire <i>Caractéristiques faciles ou difficiles à utiliser selon l’entourage</i> – Extrait n° 1 – Extrait n° 2 – Autres extraits si nécessaire
Adoption de la technologie et de ses caractéristiques	<i>Description des caractéristiques intégrées par les personnes employées</i> – Extrait n° 1 – Extrait n° 2 – Autres extraits si nécessaire <i>Par l’entourage</i> – Extrait n° 1 – Extrait n° 2 – Autres extraits si nécessaire	<i>Caractéristiques avec lesquelles les personnes employées se sentent à l’aise ou non</i> – Extrait n° 1 – Extrait n° 2 – Autres extraits si nécessaire <i>Selon l’entourage</i> – Extrait n° 1 – Extrait n° 2 – Autres extraits si nécessaire	<i>Caractéristiques intégrées par les personnes employées</i> – Extrait n° 1 – Extrait n° 2 – Autres extraits si nécessaire <i>Par l’entourage</i> – Extrait n° 1 – Extrait n° 2 – Autres extraits si nécessaire

Cette première version pourra évoluer et se transformer de manière à clarifier et à mieux soutenir la présentation des résultats. Ainsi, dans l'exemple ci-dessus, on pourrait trouver plus efficace de séparer la présentation des extraits recueillis auprès des personnes employées de celle de l'entourage. En somme, on essaie de permettre à la personne qui nous lit d'accéder à l'essentiel de nos données sans l'obliger à refaire notre travail, c'est-à-dire à lire toutes les entrevues. En effet, trop souvent, on voit des mémoires ou des thèses outrageusement alourdies par une surabondance d'extraits redondants. Si vraiment on hésite à réduire le nombre d'extraits, il faut se rappeler que certains peuvent être placés en annexe. Notamment ceux qui, sans ajouter d'éléments essentiels à la compréhension, apportent tout de même quelques nuances intéressantes.

En terminant, il faut se rappeler qu'une structure de présentation, quelle qu'elle soit, est une bonne structure si elle permet d'accéder facilement au sens de l'extrait par rapport à la question de recherche.

Les résultats quantitatifs

La présentation des résultats d'analyse quantitative se fait généralement au moyen de tableaux et de graphiques. Toutefois, il faut bien se rappeler que les tableaux et les graphiques ne sont là que pour aider et préciser la présentation des résultats. Ils ne servent qu'à faciliter la compréhension et à offrir quelques précisions supplémentaires. Aussi, les résultats présentés dans un tableau ou illustrés par un graphique doivent avoir été préalablement présentés et expliqués dans le texte. En clair, les tableaux et les graphiques apparaissent après leur présentation dans le texte, pas avant. Cette règle a pour effet de nous obliger à mettre en évidence et à attirer l'attention sur les chiffres significatifs parmi tous ceux qui sont habituellement présents dans ce type de tableaux et de graphiques.

Ici encore, on doit choisir. Le mode de présentation le plus approprié n'est pas nécessairement celui qui est fourni par le logiciel utilisé. Aussi, il n'est pas interdit de retravailler la présentation fournie par les logiciels d'analyse statistique; c'est même souhaitable si la lecture en est facilitée. Dans le même esprit, on évitera la multiplication des tableaux et des figures. Si une ligne de texte suffit à la présentation et à la compréhension d'un résultat, on évitera d'introduire un tableau ou une figure. Par exemple, si la corrélation entre deux variables est 0,33, il n'est nul besoin d'introduire un tableau. Une phrase du type « La corrélation entre la question numéro 1 et la question numéro 2 est significative et modérée ($r = 0,33$; $p = 0,01$) » est suffisante. Il n'est pas nécessaire d'alourdir la présentation avec un tableau comme le tableau 5.2 ci-dessous.

Tableau 5.2
ILLUSTRATION D'UN TABLEAU DE CORRÉLATIONS

Correlations			
		Q1	Q2
Q1	Correlation de Pearson	1	,337**
	Sig. (2-queues)	,	,008
	N	60	60
Q2	Correlation de Pearson	,337**	1
	Sig. (2-queues)	,008	,
	N	60	60

** Correlation significative au niveau de 0.01 (2-queues).

On introduit un tableau lorsque cela aide à mieux comprendre le phénomène. Par exemple, le tableau 5.3 ci-dessous permet de saisir d'un coup d'œil que la comparaison des moyennes, observées pour les questions 1 à 4, permet de dégager la présence de deux groupes de variables (Q1 et Q2 contre Q3 et Q4). Ce phénomène est moins facilement perceptible dans un tableau de données chiffrées comme le tableau 5.4.

Tableau 5.3
COMPARAISON DE L'INTERVALLE DE CONFIANCE DE MOYENNES

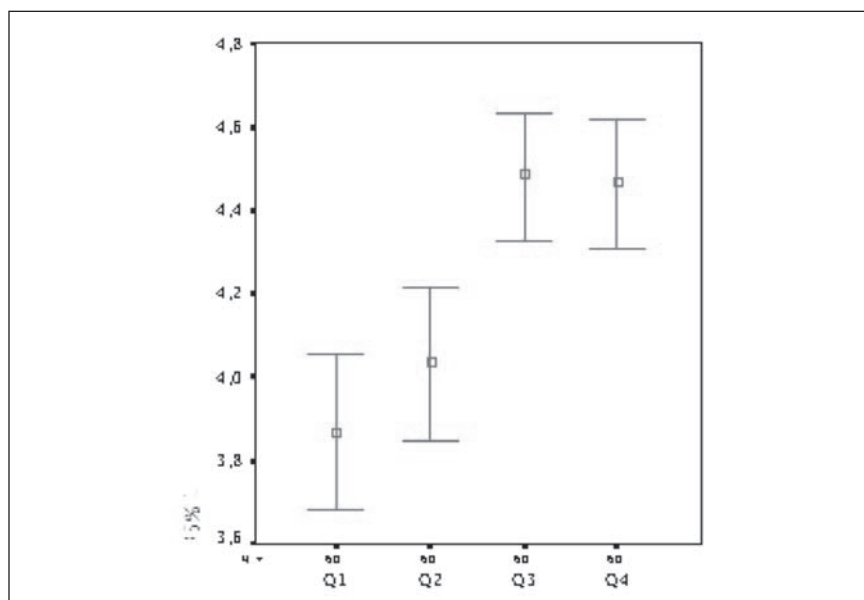


Tableau 5.4
COMPARAISON DE MOYENNES

Test T paire									
		Différences						df	Sig. (2-queues)
		Moyenne	Écart type	Erreur	Interval de confiance 95%				
					Bas	Haut			
Pair 1	Q1 - Q2	-,17	,827	,107	-,38	,05	-1,561	59	,124
Pair 2	Q1 - Q3	-,62	,976	,126	-,87	-,36	-4,895	59	,000
Pair 3	Q1 - Q4	-,60	1,012	,131	-,86	-,34	-4,593	59	,000
Pair 4	Q2 - Q3	-,45	,928	,120	-,63	-,21	-3,755	59	,000
Pair 5	Q2 - Q4	-,43	,945	,122	-,68	-,19	-3,550	59	,001
Pair 6	Q3 - Q4	,02	,291	,038	-,06	,09	,444	59	,659

En conclusion, lorsqu'on présente des résultats quantitatifs, il faut se montrer parcimonieux et choisir les figures et les tableaux significatifs eu égard aux hypothèses et à la problématique. On n'hésitera pas à synthétiser, rassembler et ordonner la présentation de nos résultats de manière à faciliter la compréhension du lecteur ou de la lectrice.

5.3. Discuter et interpréter les résultats

	Mois	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	...
4. LE TERRAIN												
5. L'ANALYSE												
5.1. Dégager et présenter les résultats												
5.2. Rédiger la présentation des résultats												
5.3. Discuter et interpréter les résultats												
6. LE PEAUFINAGE												

La discussion et l'interprétation des résultats constituent ensemble la dernière étape de la démarche d'analyse. Elles s'alimentent mutuellement, tant en pratique que dans le texte du mémoire. Dans le texte, elles suivent la présentation des résultats.

Discuter nos résultats, c'est les mettre en lien entre eux et avec ce qui était déjà connu. De façon imagée, on pourrait dire que la discussion consiste à faire converser nos résultats avec toutes les autres sections de notre mémoire : problématique, question(s) de recherche, cadre théorique, modèle initial ou hypothèses. Aussi, pour reprendre le côté jeans de la recherche, ce travail de discussion procède d'une relecture de ces sections une fois qu'est rédigée la section de présentation des résultats. Personnellement, je recommande à mes étudiants et étudiantes de relire ces sections avec un surligneur en main et de noter tous les passages, toutes les citations d'auteurs où un lien pourrait être établi avec les résultats. Puis de reprendre un à un l'ensemble de ces éléments lors de l'écriture de la première version du

chapitre de discussion et d'interprétation des résultats. Cette procédure facilite généralement l'émergence de liens entre les sections et prépare la phase suivante où l'on cherchera à peaufiner son texte et à resserrer la cohérence de l'ensemble.

Interpréter, c'est chercher à donner un sens. Peu importe si cet effort s'applique à un ensemble d'observations chiffrées ou à un ensemble de segments de textes ou d'images. Ainsi, on interprète les résultats en les organisant et en les liant entre eux de manière à pouvoir proposer une explication aux phénomènes observés. De même, discuter les résultats, c'est les mettre en relation avec les éléments de la problématique de départ et avec ce qui était déjà connu dans la documentation scientifique. Que notre démarche de recherche soit qualitative ou quantitative, le processus d'interprétation et de discussion des résultats demeure en soi un processus qualitatif de mise en relation de divers éléments de manière à leur donner un sens.

Interpréter et discuter les résultats

- **Discuter les résultats, c'est :**
 - les faire converser (expliquer les liens) avec **la problématique, le cadre théorique et la ou les questions de recherche** ;
 - dégager les impacts et conséquences.
- **Interpréter les résultats, c'est :**
 - donner un sens ;
 - répondre à la question ;
 - améliorer le modèle initial ou les hypothèses.
- **Deux grandes procédures d'interprétation :**
 - La procédure analogique (métaphores, images, allégories, etc.)
 - **Vision synthétique et globale, réduction aux éléments principaux**
 - La procédure séquentielle (arborescences, organigrammes, diagrammes, etc.)
 - **Ordonnancement des opérations et des transformations, séquence « si... alors.. »**

L'interprétation et la discussion des résultats forment ensemble un processus qui débute avec l'apparition des premiers résultats et se poursuit en continu par la suite. À terme, le but premier de cet exercice est de proposer une réponse à la question de recherche. Cette réponse peut, dans le cas d'une démarche qualitative, prendre la forme d'une bonification du modèle initial ou d'une proposition d'un ou de nouveaux modèles explicatifs. Dans le cas d'une démarche quantitative, cette réponse peut prendre la forme d'une reformulation ou d'une précision apportée à l'hypothèse de départ ou encore d'une formulation de nouvelles hypothèses.

Après la formulation de cette « réponse », on s'efforce de dégager les zones d'incertitude ainsi que les impacts scientifiques et les conséquences pratiques de nos résultats. Ces zones d'incertitude, ces impacts et conséquences

constituent à leur tour autant de nouvelles pistes de recherche pour ceux et celles qui poursuivront notre travail. Celles-ci pourront être reprises en conclusion de l'ouvrage.

Le processus d'interprétation

Deux pistes principales s'offrent pour l'interprétation. La première correspond à une procédure essentiellement analogique. Elle est particulièrement adaptée lors d'une démarche qualitative. La deuxième correspond à une procédure séquentielle articulée autour de l'identification de séquences et de liens de causalité. Elle peut être utilisée en contexte tant qualitatif que quantitatif.

La procédure analogique

La procédure analogique d'interprétation repose sur l'utilisation de métaphores, d'homéomorphismes, d'images et d'allégories. Elle vise à offrir une vision synthétique et globale du phénomène. Elle exprime les liens unissant les principaux éléments. Par exemple, un étudiant intéressé à la dynamique des assemblées délibérantes a résumé avec l'image d'un couple de danseurs de tango tout le rapport qui s'installe entre la présidence et « son » assemblée. Il s'agit là d'une image forte exprimant l'idée centrale récurrente dans les multiples entrevues qu'il a menées auprès de présidents et de présidentes d'assemblée expérimentés et renommés. Avec cette image, il exprimait toute la tension et l'effort d'ajustement réciproque de la part des membres de l'assemblée, d'une part, et de la présidence, d'autre part⁵. Un autre résumait son travail doctoral sur l'autodidaxie en faisant appel à l'image du pédalier de bicyclette.

L'analogie qui nous semble la plus adéquate se réfère aux deux pédales d'une bicyclette. Quand un individu veut avancer en utilisant une bicyclette, il doit appuyer successivement sur une pédale puis sur l'autre. [...] Nous voyons ainsi les deux pôles présentés que sont le sens personnel et le sens social. Un apprenant peut faire un certain cheminement en n'ayant recours qu'à un seul des deux pôles, mais il n'ira probablement pas loin comme c'est le cas si on s'entête à n'utiliser que la pédale gauche de notre bicyclette. [...] À l'opposé, un individu qui est bien enraciné dans un contexte, mais qui s'y conforme passivement risque d'y perdre une bonne partie de sa vitalité qui compromettra son évolution. [...] Suivant ce modèle analogique, un apprenant qui réussit à se servir efficacement des deux leviers que constituent le sens personnel et le sens social verra sa bicyclette propulsée sur le chemin de l'éducation permanente (Benny, 2005⁶).

-
5. F. Robert, *Le couple-danseur et le cycle de l'engagement: entre la technique et la tactique. Deux approches communicationnelles des grandes assemblées de délibération*, mémoire de maîtrise en communication, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2005.
 6. M. Benny, *L'apprentissage autonome et l'actualisation dans un programme d'autoformation assistée de deuxième cycle universitaire en psychologie de l'éducation* [microforme], Thèse de doctorat en psychologie, Montréal, Université de Montréal, 2005.

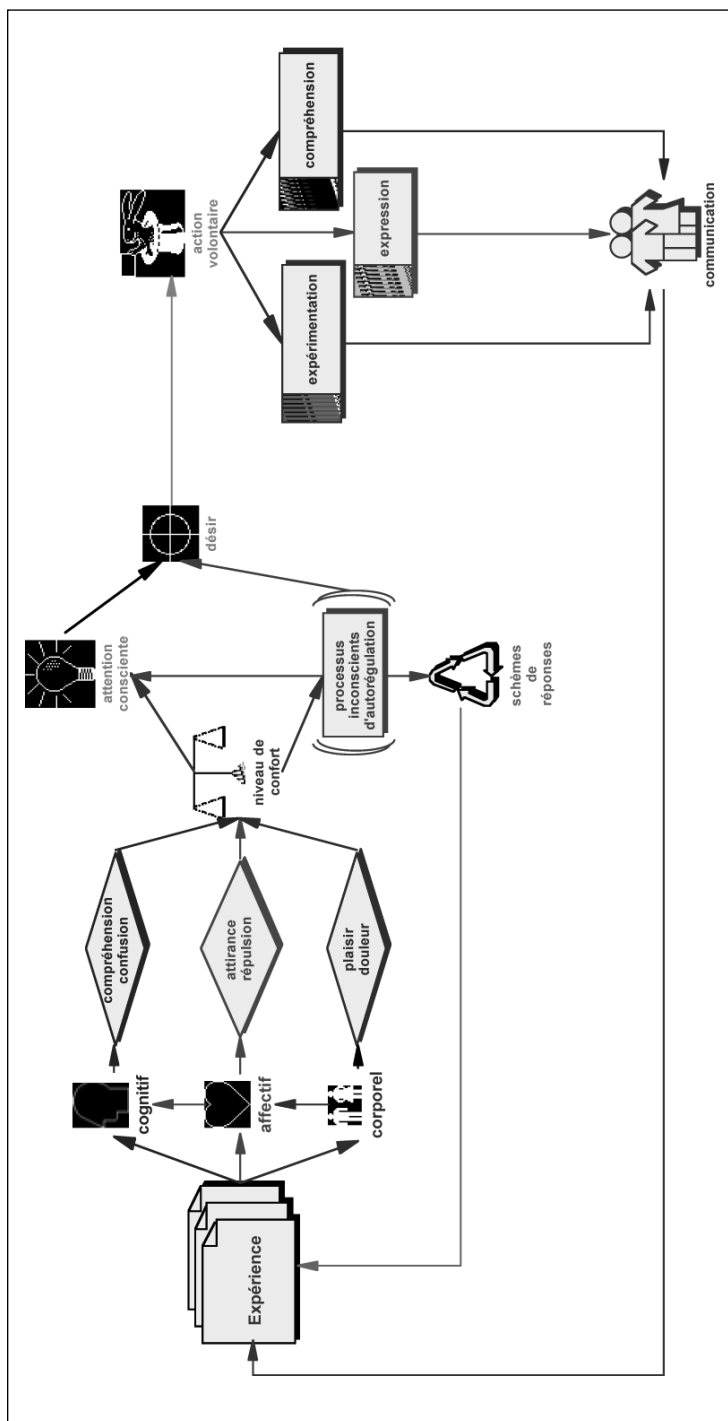
Au-delà de l'utilisation de telles images, le résultat peut prendre l'aspect d'un schéma exprimant la structure ou la dynamique d'un phénomène. Par exemple, le schéma présenté à la figure 5.1 exprime le processus de développement des schèmes de réponses automatiques chez un individu. Bien sûr, comme dans le cas des tableaux et graphiques de résultats, tous les éléments d'un tel tableau doivent faire l'objet d'explications dans le texte même du mémoire.

Le processus menant à l'élaboration de tels images et tableaux s'enracine dans le processus d'analyse même. Ainsi, l'interprétation ne s'élabore pas en fin de parcours, mais plutôt lentement, à la suite de multiples itérations faites d'allers et retours entre le modèle ou l'image et les résultats. Ce processus s'appuie entre autres sur des regroupements, des comparaisons, des rapprochements successifs qui conduisent à l'identification de ressemblances, similitudes, contrastes, récurrences, etc.

La procédure séquentielle ou causale

La procédure séquentielle ou causale consiste à représenter les liens entre les différents résultats à l'aide d'une chaîne d'événements. Il s'agit ici d'identifier les séquences du type « si... alors... ». Les représentations peuvent alors prendre la forme d'arborescences, d'organigrammes, de diagrammes, etc. Cette forme d'interprétation des résultats vise un ordonnancement des opérations et des transformations. Le but est de construire une chaîne logique, en associant des « causes » à un effet ou encore en associant une « cause » à des effets en tenant compte des variables intermédiaires.

Figure 5.1
ILLUSTRATION D'UN SCHEMA SYNTHETIQUE*



* P. Mongeau et J. Tremblay, *Survivre. La dynamique de l'inconfort*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2002.



LE PEAUFINAGE

et ses petites fins

La dernière étape du processus de production de notre mémoire ou de notre thèse consiste à faire enfiler sa tenue de soirée à notre travail. Après avoir analysé, discuté et interprété nos résultats, et lorsque nos conclusions semblent relativement claires, alors commence le travail de peaufinage du texte. Avec cette étape se termine le travail en jeans. Ici, on cherche à rendre le tout présentable et à l'abri de critiques superficielles. Il s'agit de présenter notre travail honnêtement, mais sous son plus beau jour. Il faut que l'emballage soit à la hauteur de la qualité du travail accompli. On cherche à éviter qu'un faux pli ou qu'une tache attire l'attention au détriment du reste.

	Mois	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	...
5. L'ANALYSE												
6. LE PEAUFINAGE												
6.1. Rédiger la conclusion et l'introduction												
6.2. Réviser le texte												
6.3. Réviser les références et la mise en page												
7. LES EXTRAS												

Un travail de fine couture sur le fond et la forme

■ Le fond :

- cohérence et l'articulation de l'argumentation ;
- liens (boucles) entre toutes les parties :
 - la problématique, le cadre d'analyse, la méthode, la présentation des résultats et leur interprétation.

■ La forme :

- structure du texte (chapitres, titres, sous-titres, références, etc.) ;
- qualité du français (style et orthographe, transitions, etc.) ;
- présentation matérielle (papier, polices ou caractères, références, tableaux, schémas, etc.).

Jusqu'à maintenant, notre principale préoccupation lors de la rédaction des chapitres de notre mémoire était de produire un texte qui rende compte de notre travail avec justesse. Durant les mois que nous avons consacrés à notre recherche, nous avons jeté sur papier les idées et les arguments nécessaires à l'écriture de chacune des parties : problématique, cadre théorique, analyse et discussion. Maintenant, il s'agit de travailler l'intégration et la cohérence de l'ensemble et d'en soigner la présentation. Ce travail porte donc autant sur la forme que sur le fond.

La première étape de ce travail de finalisation consiste à rédiger un premier jet de la conclusion, puis de l'introduction, du résumé et des pages liminaires. On écrit la conclusion en premier lieu, puis l'introduction. L'idée est d'écrire la conclusion alors qu'on vient de rédiger le chapitre présentant notre interprétation des résultats et leurs discussions. À ce moment, nous avons assez clairement en tête les faits saillants à mettre en évidence dans notre conclusion. Nous rédigeons ensuite notre introduction, car, après avoir écrit l'ensemble du mémoire et rédigé la conclusion, nous sommes en bonne position pour introduire la lectrice ou le lecteur à notre travail. En effet, c'est à ce moment qu'il est le plus facile de composer cette introduction, car le mémoire est composé et écrit. L'écrire plus tôt serait en fait exposer un ensemble d'intentions et d'objectifs. L'écrire après coup, c'est conduire la lectrice ou le lecteur à ce qui a vraiment été réalisé. La rédaction des autres pages liminaires (la table des matières, l'avant-propos, les remerciements, etc.) apparaît ensuite presque reposante et agréable. Un signe évident que nous approchons du dépôt.

6.1. Rédiger la conclusion et l'introduction

	Mois	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	...
5. L'ANALYSE												
6. LE PEAUFINAGE												
6.1. Rédiger la conclusion et l'introduction												
6.2. Réviser le texte												
6.3. Réviser les références et la mise en page												
7. LES EXTRAS												

La structure de la conclusion d'un mémoire de recherche est assez standardisée. Son contenu est balisé de telle sorte qu'une conclusion bien rédigée permet généralement à la lectrice ou au lecteur d'avoir une très bonne idée du travail accompli. En fait, la conclusion constitue un résumé détaillé à partir duquel on peut facilement rédiger le véritable résumé qu'on place au début du mémoire.

La conclusion

La conclusion commence généralement par un rappel succinct de la problématique abordée et de la question générale de recherche. On souligne ensuite la pertinence théorique ou pratique de cette question et du travail de recherche qui a été accompli pour y répondre. Puis on rappelle les principaux éléments de la démarche de recherche et on précise les limites de la recherche. Ensuite, les résultats les plus cruciaux ou significatifs sont résumés et leurs apports à la compréhension de la problématique sont soulignés. On met notamment en évidence leurs implications sur les plans scientifique et pratique. On indique enfin les nouvelles pistes de recherche et d'intervention.

L'introduction

La structure de l'introduction est également assez semblable d'un mémoire à l'autre. Elle comporte deux parties. La première correspond au fond du mémoire. Elle constitue la principale partie de l'introduction. Elle est consacrée au contenu du mémoire et commence habituellement par amener de manière générale la thématique étudiée. Puis on resserre cette thématique générale autour d'un problème social ou scientifique particulier en présentant les préoccupations et les motivations de la recherche. Ensuite, on précise l'objectif général de la recherche par rapport à ce problème. Finalement, on souligne l'intérêt d'étudier ce problème. La deuxième partie de l'introduction porte sur la forme du mémoire. Relativement brève, elle présente la structure du texte. Cette partie est généralement placée à la fin de l'introduction.

Les pages liminaires

Les pages liminaires correspondent aux pages placées avant le corps du texte. Dans un mémoire de recherche, elles incluent le titre, les remerciements, l'avant-propos, la table des matières, les listes de figures, tableaux, abréviations et symboles, ainsi qu'un résumé du mémoire.

Le titre

D'entrée de jeu, soulignons que le titre d'un mémoire n'a pas à être ennuyeux, long et fastidieux. Il peut même être intéressant, amusant et stimulant. Toutefois, il ne doit pas non plus être ésotérique ou loufoque. Il doit renseigner et intéresser la lectrice ou le lecteur potentiel. À sa lecture, la personne doit minimalement pouvoir reconnaître la thématique traitée ou le problème abordé. Cela de manière suffisamment précise pour déterminer si votre travail peut l'intéresser. Le titre peut aussi évoquer les principaux résultats et indiquer l'angle d'approche utilisé.

Techniquement, un titre compte habituellement moins de 200 caractères.

Les remerciements

Les remerciements ne sont pas obligatoires, mais il est toujours agréable pour les personnes qui nous ont accordé leur appui durant notre travail de voir leur soutien publiquement reconnu. De plus, il convient de ne pas oublier de remercier notre directrice ou directeur de recherche. De même, si l'on a pu profiter d'un soutien financier ou logistique, public ou privé, il est d'usage de souligner la contribution de ces organisations à notre travail.

Sur le plan du style, les remerciements n'ont pas à s'étirer ni à être poignants. Leur simple présence est généralement suffisante pour toucher les personnes visées. Ils peuvent être brefs. On mentionne le nom des personnes, leurs fonctions, leur rattachement institutionnel et la nature de leur contribution. Cette dernière partie est celle qui se prête le mieux à une certaine personnalisation.

L'avant-propos

L'avant-propos est un discours préliminaire où l'on ne parle pas directement du sujet. Concrètement, il s'agit d'un ou de quelques paragraphes dans lesquels on présente, par exemple, les motivations, personnelles ou professionnelles, qui nous ont conduits à nous intéresser au sujet. On peut y présenter son expérience personnelle au regard de la problématique abordée. Par exemple, je pourrais m'être intéressé aux difficultés de communication des enfants autistiques parce que j'ai eu à travailler avec de tels enfants. Je peux m'être intéressé aux rencontres en ligne après avoir moi-même rencontré l'âme sœur sur un tel site. Il s'agit d'informations personnelles qui colorent et humanisent notre intérêt pour le sujet.

On peut aussi dans l'avant-propos situer notre travail au sein d'un ensemble plus vaste ou d'une tradition. Par exemple, on peut mentionner que notre travail comme personne intervenante dans les maisons de femmes nous a permis de développer une vision féministe ancrée dans les difficultés quotidiennes. Dans le même esprit, on peut préciser les buts poursuivis. Pour continuer le précédent exemple, on pourrait mentionner que notre but est de contribuer même modestement à la compréhension des échanges entre les hommes et les femmes afin d'éviter les situations d'abus comme celles dont nous avons trop souvent été témoins. Enfin, on peut préciser l'envergure et les limites notamment matérielles du travail. Par exemple, on pourrait évoquer la grande pertinence d'une approche longitudinale du problème, mais ajouter qu'une telle approche se révèle peu réaliste dans le cadre d'un mémoire de maîtrise. Bref, l'avant-propos permet de présenter des informations qui aident la lectrice ou le lecteur à contextualiser notre travail.

La table des matières

Généralement, la table des matières couvre trois niveaux : le titre de la section et deux niveaux inférieurs. Elle comprend toutes les parties du mémoire, y compris, s'il y a lieu, la liste des figures, la liste des tableaux, la liste des abréviations, la liste des symboles et le résumé. Seuls les remerciements et la table des matières elle-même n'y apparaissent pas.

Les listes

Les différentes listes des figures, tableaux, abréviations et symboles utilisés doivent être placées, s'il y a lieu, sur des pages distinctes et avant le corps du texte. Elles comprennent le numéro, le titre et la page. Le numéro de la figure ou du tableau est habituellement construit selon le modèle : le chapitre et l'ordre dans le chapitre, par exemple 2.1.

La différence entre un tableau et une figure est que toute forme d'illustration qui n'est pas composée de colonnes et de rangées est considérée comme une figure, tandis que toutes celles qui sont composées de colonnes et de rangées sont considérées comme des tableaux.

Quant à la liste des abréviations, des sigles et des acronymes, elle doit être minimale et ne comprendre que les abréviations, sigles et acronymes les plus courants et connus. Autrement, on écrit toujours le nom au complet. La règle est ici de faciliter la lecture plutôt que l'écriture. Dans cet esprit, il est d'usage d'écrire le nom au complet suivi de l'abréviation, du sigle ou de l'acronyme entre parenthèses, lors de sa première apparition dans le texte.

Le résumé principal et les sommaires de section

Habituellement, tout rapport de recherche est accompagné d'un résumé. Le mémoire de maîtrise et la thèse de doctorat ne font pas exception. Ce résumé doit aider la lectrice ou le lecteur à se faire rapidement une idée exacte du contenu. La structure de ce résumé est relativement standard. Celui-ci débute généralement par une phrase ou deux qui situent la problématique étudiée. Suivent les éléments principaux qui ont conduit à la formulation des objectifs, des questions ou des hypothèses formulés. Lesquels sont très brièvement annoncés. La démarche de recherche et l'angle d'approche de la recherche sont ensuite présentés dans leurs grandes lignes. Finalement, le résumé se termine sur les principaux résultats et les grandes conclusions de notre travail, y compris les nouvelles pistes de recherche proposées. Le défi est de réussir à dire tout cela en moins de cinq cents mots et même, idéalement, en moins de deux cents mots. Cinq mots clés caractérisant la recherche sont généralement placés immédiatement sous le résumé. Ces mots clés sont choisis de manière à évoquer, selon leur pertinence, l'objet, l'échantillon, la méthode et les résultats.

La présence de sommaires de section ou de chapitre est facultative. Ces sommaires se présentent sous la forme de petits résumés placés au début de chaque section. Leur présence est pertinente et utile à plus d'un titre. Ces sommaires facilitent la lecture et la perception de la cohérence de l'ensemble par la lectrice ou le lecteur. Ils facilitent aussi notre révision de la structure de l'ensemble, car leur rédaction nous oblige à mettre en évidence la structure de chaque partie, son apport et ses liens avec le reste de l'ouvrage. Leur élaboration est assez simple dans la mesure où leur structure reflète celle de la section à laquelle ils renvoient.

6.2. Réviser le texte

	Mois	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	...
5. L'ANALYSE												
6. LE PEAUFINAGE												
6.1. Rédiger la conclusion et l'introduction												
6.2. Réviser le texte												
6.3. Réviser les références et la mise en page												
7. LES EXTRAS												

Après la rédaction d'une première version de la conclusion, de l'introduction et des pages liminaires, débute le véritable travail de peaufinage du texte. C'est ici que le mémoire commence véritablement à revêtir sa tenue de soirée. La révision est un travail de fine couture tant sur le fond que sur la forme.

L'essentiel est ici d'assurer un maximum de cohérence et de liens entre les diverses parties de notre texte. Bien sûr, cette préoccupation est constante tout au long du travail de rédaction. Et les nombreux retours en arrière effectués durant ce travail nous ont déjà permis d'effectuer plusieurs corrections et améliorations à l'ensemble. Mais, à cette étape, nous n'avons plus à introduire de nouveaux éléments ni à produire de nouveaux textes. Notre travail consiste maintenant à tisser des liens plus forts, solides et pertinents entre les parties et à nous assurer de la qualité de la langue. Le style doit être uniforme et servir le propos.

Le fond

Le travail de révision et de peaufinage du fond porte essentiellement sur la cohérence et l'articulation de l'argumentation entre les parties du mémoire ou de la thèse. Il s'agit de resserrer la structure du texte. On réexamine les liens entre la problématique, le cadre théorique, la démarche de recherche, les résultats et leur interprétation de manière à retravailler leur présentation de manière uniforme et interreliée.

Cette première opération de révision globale commence par une relecture, attentive à la structure du texte. Durant cette lecture, on note les redites et les oublis sans nécessairement les corriger immédiatement. On privilégiera en premier lieu une relecture complète de manière à développer une vision d'ensemble du texte. On reviendra ensuite sur nos notes. On introduit les ajouts nécessaires et on déplace certains paragraphes s'il y a lieu.

On est aussi attentif à la structure des paragraphes. On s'assure qu'il n'y a qu'une seule idée principale par paragraphe. Cette idée principale est généralement énoncée dans la première phrase, puis le reste du paragraphe est censé la développer. En fait, chaque paragraphe est construit de la même manière que l'ensemble du texte. Il possède une introduction, un développement et une conclusion. Ainsi, le plan type d'un paragraphe comporte une première phrase d'amorce qui introduit l'idée qui sera développée. On peut comparer cette première phrase à un titre. Comme le titre de l'ouvrage reflète l'essentiel du propos, la première phrase du paragraphe annonce l'essentiel du propos de ce paragraphe. Dans nos premières versions et brouillons, cet ordre est parfois inversé. Cette phrase « titre » se retrouve parfois en conclusion de nos paragraphes, comme si le raisonnement se développait au fur et à mesure de la première écriture du paragraphe. Lorsqu'on remarque ce genre d'inversion, la correction consiste souvent à simplement permuter la première et la dernière phrase du paragraphe. On vérifie ensuite que cette idée principale est bel et bien développée dans la suite du paragraphe. Le développement peut prendre la forme d'exemples, d'illustrations, d'applications, etc. Ces exemples sont suivis d'une explicitation qui en indique le sens. Enfin, la dernière phrase conclut sur les causes ou les conséquences de l'idée principale. Lorsqu'on remarque la présence de plusieurs idées importantes dans un même paragraphe, la procédure de correction consiste à introduire un retour à la ligne, puis à appliquer la même structure de développement : énoncé de l'idée, illustration, application, etc., sans oublier de mettre en évidence leur sens dans le cadre général du mémoire. On termine par une phrase de conclusion.

Sur un plan plus global, on s'assure que la formulation de la question de recherche est cohérente par rapport à la problématique. De même, on examine les liens entre le cadre théorique et la question générale en amont et les questions et les hypothèses spécifiques en aval. Aussi, on essaie de bien mettre en valeur les liens entre la démarche de recherche et notre manière de poser le problème. On vérifie que l'interprétation et la discussion des résultats sont explicitement liées aux principaux éléments de la problématique et du cadre théorique. On procède enfin à une dernière relecture de l'introduction et de la conclusion à la suite l'une de l'autre (comme le font de nombreux lecteurs et lectrices) afin de voir si certains éléments pourraient être mieux liés ou si certains liens pourraient être mieux mis en évidence. En effet, il faut se rappeler que l'ordre de lecture habituel des différentes parties d'un rapport de recherche (article, chapitre de livre, mémoire, thèse, etc.) est : le titre, le résumé, la conclusion et l'introduction,

puis, s'il y a lieu, le corps du texte. Aussi, effectuer une relecture dans le même ordre permet d'évaluer si les éléments nécessaires à la compréhension de notre travail s'y retrouvent et y sont correctement interreliés.

En conclusion, on révisé notre texte de manière à ce que sa lecture stimule l'intérêt des lecteurs et des lectrices, notamment en portant une attention particulière à la formulation des titres et des sous-titres. Idéalement, le texte doit donner l'impression de nommer et d'explicité des aspects vaguement familiers, mais qui n'étaient jamais nommés aussi clairement.

La forme

Réviser la forme consiste essentiellement à surveiller la qualité du français et de la présentation matérielle. Sur le plan de la langue, il ne faut pas hésiter à solliciter l'aide de nos proches pour déceler les coquilles et les fautes d'orthographe et de grammaire car, après quelques lectures de son propre texte, il devient de plus en plus difficile de les remarquer, surtout si on travaille directement à l'écran. À défaut de pouvoir disposer de ce type d'aide, il ne faut pas hésiter à recourir à des outils informatiques d'aide à la rédaction du type Antidote ou autre comprenant des dictionnaires standard et de synonymes en plus des fonctions de correction. En terminant, il ne faut pas négliger de prévoir une relecture et une correction des passages qui auront été substantiellement retravaillés lors de la révision du texte.

Sur le plan de la présentation matérielle, il faut s'assurer du respect des normes de présentation des références, tableaux, schémas, etc., en vigueur au sein de votre établissement. Ces normes peuvent varier sensiblement d'un établissement à l'autre. Aussi, il est vivement conseillé de se procurer ces normes ou même un gabarit électronique dès la rédaction des premières versions des différentes sections du mémoire. Il est, en effet, beaucoup plus facile d'effectuer directement une mise en page correcte en respectant exactement les normes que d'avoir à corriger et réimprimer l'ensemble de son texte à la suite des demandes de corrections.

Les citations

Généralement, on ne rapporte le texte même d'une citation que lorsque les mots ou la formulation de l'auteur ont un sens par rapport à l'argumentation développée. Autrement, on reprend l'idée dans ses propos mots et on indique la source selon la méthode privilégiée par l'université. L'une des méthodes les plus répandues est la méthode auteur-date¹. Les citations courtes, c'est-à-dire de moins de trois lignes, sont placées entre guillemets (chevrons). Les citations plus longues sont placées en retrait à simple interligne et sans guillemets. Les citations de plus d'une page doivent être placées en annexe. On indique les omissions dans les citations à l'aide du signe « [...] ».

1. On indique la référence sur le modèle (Auteur, année). Pour les citations reprenant textuellement les propos de l'auteur cité, on ajoute la page de l'extrait cité.

Les notes de bas de page

Les notes de bas de page apportent une précision supplémentaire ou une explication utile mais non essentielle à la compréhension. Aussi, dès que leur contenu apparaît important, on cherche à les introduire dans le corps du texte. La règle générale est d'en réduire le nombre au minimum.

Le style

L'écriture d'un mémoire de recherche est habituellement simple, claire et précise. Ce n'est pas un exercice de création littéraire. On privilégie généralement un style impersonnel caractérisé par l'utilisation du « nous », du « il » et du « on ». Il faut toutefois éviter les tournures trop passives ou trop lourdes.

Les qualificatifs

Dans le même esprit, on évite les qualificatifs et les superlatifs non nécessaires. Ainsi, dans les exemples « son excellent travail », « cet auteur consciencieux », « ces conclusions remarquables », « ces efforts louables », etc., on supprimera les qualificatifs lors de la révision. On obtiendra alors un style plus simple, clair et neutre en cohérence avec les objectifs scientifiques de développement de la connaissance: « son travail », « cet auteur », « ces conclusions », « ces efforts », etc.

Les mots de liaison

De même, on doit porter attention aux mots de liaison logiques entre les phrases et les sections. On surveille notamment les « donc », les « par contre », les « en conséquence », etc., qui n'en sont pas ! Strictement, ces mots indiquent une conséquence, une conclusion ou une opposition à un raisonnement. Aussi, on les supprimera chaque fois qu'ils ne servent pas à indiquer explicitement un lien de causalité. En pratique, on peut effectuer une recherche de ces termes dans son texte à l'aide de la fonction de recherche de son logiciel de traitement de texte. Le nombre d'occurrences de ces termes a souvent de quoi surprendre.

Les intertitres

En ce qui concerne les titres et intertitres des différentes sections, la règle à observer au moment de la révision est qu'un titre et un sous-titre ne doivent jamais se suivre. On doit introduire au minimum quelques phrases de texte précédant la section après chaque titre ou intertitre. Par exemple, on n'écrit pas :

1. Le cadre d'analyse
- 1.1. Position épistémologique

mais plutôt :

1. Le cadre d'analyse

La présentation du cadre d'analyse a pour but de préciser les bases épistémologiques de notre travail au regard des nombreuses études sur le sujet. Nos principales hypothèses y sont présentées et contextualisées selon les résultats observés...

1.1. Position épistémologique

En terminant, lors de la révision, on cherche à uniformiser le style. On note les changements qui ont pris forme lors de la rédaction de notre première version, puis on choisit une manière de dire les choses qui pourra être maintenue du début à la fin du mémoire. Et, évidemment, on corrige le texte en conséquence.

6.3. Réviser les références et la mise en page

	Mois	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	...
5. L'ANALYSE												
6. LE PEAUFINAGE												
6.1. Rédiger la conclusion et l'introduction												
6.2. Réviser le texte												
6.3. Réviser les références et la mise en page												
7. LES EXTRAS												

La révision de la liste des références citées dans le texte et sa mise en forme sont une étape fastidieuse. Cette tâche peut être grandement facilitée par l'utilisation d'un logiciel de gestion bibliographique comme Endnote ou par un souci constant de bien prendre en note chacune de ses références tout au long du travail de rédaction. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas. En effet, les pertes de temps attribuables à la recherche de la maison d'édition ou du numéro de la revue ou de la page, etc., sont chose fréquente. Il n'existe pas de recette magique, sinon la constance dans la prise de notes.

Les citations de documents

Quant à la méthode de citation des documents, les règles varient d'une université à l'autre. Aussi faut-il s'informer des règles à respecter. Toutefois, la méthode auteur-date est l'une des plus courantes en sciences humaines et sociales. Selon cette méthode, on ne retrouve dans le texte que la mention des auteurs et de la date de parution du document. On indiquera entre parenthèses, à la fin d'une phrase, l'auteur du document qui en a inspiré le contenu, par exemple (Bouthat, 1993). Ou, encore, on introduira l'idée

par des formules du type : « Selon Bouthat (1993) » ou « Bouthat (1993) montre que... » Si l'on se réfère à plusieurs documents d'un même auteur, on ajoute les années du document dans la parenthèse : (Mongeau, 1982, 1993, 1996, 1997, 2001). Si l'on se réfère à plusieurs documents à la fois pour une même idée, on les indique dans la parenthèse : (Bouthat, 1993 ; Mongeau, 2007). Normalement, on liste l'ensemble des auteurs à la première citation. Ensuite, on abrège la liste. Par exemple, on écrira (Mongeau, Saint-Charles et Tremblay, 2006) la première fois qu'on fera référence à ce texte, ensuite on écrira (Mongeau et coll., 2006). Lorsque l'auteur n'est pas un individu mais une institution ou une organisation, on indique le nom de l'institution ou de l'organisation à la place de celui de l'auteur, par exemple (Département de communication sociale et publique de l'UQAM, 2004). Les références complètes sont listées à la fin du mémoire dans la section Liste des références. S'il y a plusieurs documents du même auteur publiés la même année dans la liste des références, on ajoute une lettre à la suite de l'année dans la liste des références et dans la citation, par exemple (Bouthat, 1993c).

Au-delà de ces spécificités de chaque méthode de citation, il importe de respecter une même règle de façon cohérente dans l'ensemble du texte. Le but de toutes les méthodes est de permettre à la personne qui nous lit de remonter à la source et de vérifier notre interprétation des propos de l'auteur. Aussi, en fin de compte, le plus important est d'indiquer clairement ce qui n'est pas de nous. Des références claires évitent les soupçons de plagiat et signalent indirectement ce qui est un apport personnel².

La mise en page

La mise en page est la partie où les spécificités locales sont les plus nombreuses. Il est donc important de vérifier les normes en vigueur dans notre établissement. Toutefois, certains principes généraux sont relativement constants. Ainsi, les pages liminaires sont habituellement paginées en chiffres romains avec les lettres minuscules. Les premières pages de chaque section ne sont pas paginées, mais elles sont comptabilisées. Le reste du texte est paginé en chiffres arabes (tout, y compris les annexes, les références, etc.).

Les figures et les tableaux n'apparaissent qu'après avoir été mentionnés dans le texte. Ils sont généralement insérés au haut ou au bas d'une page. S'il y a lieu, la référence du tableau ou de la figure doit être indiquée selon la même méthode que celle employée dans le reste du texte. Le renvoi aux tableaux et aux figures se fait sous la forme (tableau 2.1) ou (voir le tableau 2.1) ou directement dans le texte : « La figure 2.1 montre la relation... ». Les figures et les tableaux sont numérotés selon la méthode pseudodécimale où

2. Pensez à citer les membres de votre jury !

le chiffre avant le point correspond au chapitre et celui après le point à l'ordre d'apparition dans le chapitre. Les numérotations des figures et des tableaux sont distinctes. Le numéro et le titre sont placés au-dessous de la figure, ceux des tableaux sont placés au-dessus.

Le résumé, les sommaires de chapitre, les citations, la liste des références, les notes de bas de page sont habituellement imprimés à un interligne et demi. L'avant-propos, les remerciements, la table des matières, les listes et corps du texte sont quant à eux imprimés avec un interligne double. Les marges du document sont assez larges : 4 cm au haut de la page ; 3 cm au bas ; 4 cm à gauche et 3 cm à droite. Rappelons toutefois que ces normes varient grandement et qu'elles doivent être vérifiées avant de commencer la mise en forme.



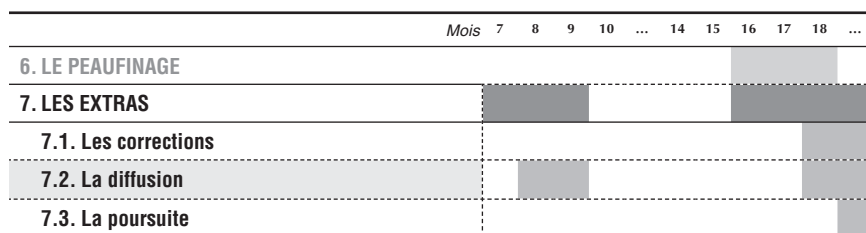
- **Les demandes de corrections sont normales.**
- **Il faut travailler à faire connaître notre travail :**
 - profiter des différents colloques et congrès organisés sur les plans local, national ou même international ainsi que des rencontres professionnelles.
- **Déposer son mémoire est rarement une fin.**

7.1. Les corrections

[illegible]

Après tant de travail, malgré nos convictions quant à la qualité des efforts fournis et du travail accompli, il faut nous attendre à des demandes de corrections. Ces demandes sont souvent mineures et ne visent fondamentalement qu'à nous aider à améliorer le texte et à rendre sa présentation à la hauteur des efforts que nous avons fournis. Pourtant, recevoir une lettre nous informant que notre travail est accepté avec corrections peut apparaître décevant à plusieurs. On voudrait que notre travail soit reconnu : on a tellement travaillé. Comment peuvent-ils trouver à redire ! Or, les demandes de corrections sont souvent perçues comme une évaluation plus sévère qu'elle ne l'est. En effet, ces demandes de corrections font presque intrinsèquement partie du processus. Écrire une centaine de pages, rendre compte d'un processus aussi complexe que celui qui mène à la production de nouveaux savoirs est une tâche difficile et toujours perfectible. D'autant que notre public est un public averti. Les professeurs, hommes et femmes, chargés de la correction ont pour tâche quotidienne de lire, de produire et de critiquer des documents de recherche. Ce sont des personnes à l'esprit critique développé chez qui la lecture d'un texte suscite d'emblée des commentaires. Recevoir des demandes de corrections dans ce contexte est donc quelque chose de relativement normal. Il faut s'y préparer et planifier du temps pour effectuer ces corrections avant le dépôt officiel du document. Dans le cas des demandes de corrections mineures, on doit effectuer les corrections demandées sous la supervision de notre directrice ou de notre directeur. Lorsque les corrections sont jugées plus importantes, les évaluateurs sont parfois appelés à relire le document corrigé.

7.2. La diffusion

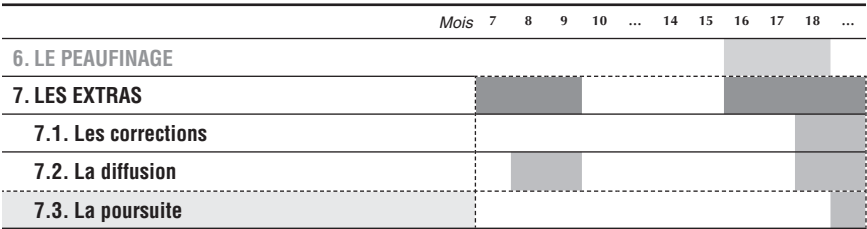


Une année et demie ou plus de travail, ça ne doit pas rester sur une tablette. On doit s'employer à faire connaître ce travail. Les gens ne viendront pas à nous pour solliciter notre document, d'autant qu'ils n'en connaissent sans doute pas l'existence. Aussi faut-il prendre les devants. On peut profiter des différents colloques et congrès organisés au plan local, national ou même international pour communiquer notre travail à d'autres spécialistes du domaine. Dans le même esprit, on peut profiter des rencontres professionnelles, organisées par les diverses associations, pour faire connaître notre recherche auprès des praticiennes et des praticiens qui pourraient

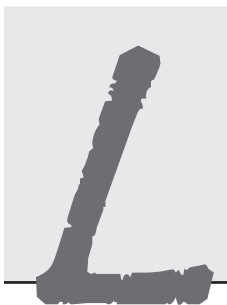
utiliser les résultats. Dans les deux cas, plutôt que de dire « qu'on peut profiter des occasions », il serait peut-être juste dire qu'il faut oser, bousculer un peu car, après tous ces efforts, l'inertie est souvent plaisante.

Le travail de diffusion connaît deux temps forts durant le processus de recherche. Le premier se situe juste avant le terrain et après le travail documentaire d'élaboration de la problématique, du cadre théorique et du modèle initial ou des hypothèses. À cette étape, notre compréhension du problème de recherche est généralement suffisamment articulée pour que l'on profite de la confrontation avec d'autres experts. C'est un bon moment pour présenter une communication dans des colloques scientifiques et professionnels. L'objectif n'est alors évidemment pas de présenter des résultats, mais de recueillir des commentaires en cours de processus plutôt qu'à la fin, lors de l'évaluation. L'autre temps fort de diffusion se situe habituellement dans l'année du dépôt du mémoire. C'est-à-dire durant les mois qui précèdent et qui suivent le dépôt. Le travail est alors terminé. Nous avons des résultats à présenter. Si le dépôt n'a pas encore eu lieu, les commentaires reçus pourront même être intégrés à la discussion des résultats. Ces présentations nous préparent à envisager la suite de notre travail de recherche. Elles nous permettent de mieux cibler les pistes de recherche qui semblent prometteuses. Pistes qui pourraient être reprises dans le cadre d'un projet de doctorat ou d'une demande de subvention pour un postdoctorat.

7.3. La poursuite



Le dépôt de son mémoire est rarement une fin. Ce geste marque en fait un passage, un début. L'obtention du diplôme qui s'ensuit nous ouvre de nouveaux horizons d'études et de pratiques professionnelles. Après la maîtrise, le doctorat devient accessible. Après le doctorat, plusieurs stages post-doctoraux s'offrent à nous. Sur le plan professionnel, l'obtention de la maîtrise ne marque nullement la fin de notre période d'apprentissage. En fait, avec le début de notre pratique professionnelle s'amorce un tout nouveau cycle de recherche.



LE MOT DE LA FIN

Cela fait penser à une sorte de magie blanche :
si vous accomplissez tous les gestes imputables à la science, la science apparaîtra.
Mais elle n'est pas apparue.

Erving GOFFMAN

Avec cet ouvrage, mon but était d'offrir une vision d'ensemble des étapes à franchir pour réaliser le travail de recherche et la rédaction du mémoire ou de la thèse. Une vision qui puisse soutenir les efforts des étudiantes et des étudiants tout au long de leur démarche. J'ai voulu rendre compte à la fois des aspects pratiques des opérations nécessaires, du côté « jeans » et circulaire fait de va-et-vient, du travail à faire ; et des exigences de rigueur et de cohérence qu'exigent le travail de recherche et sa mise en forme, du côté « tenue de soirée » de la recherche scientifique.

Pour chaque étape du processus de réalisation du mémoire ou de la thèse, j'ai présenté des directives, des conseils et des exemples. Toutefois, en fin de parcours, je tiens à rappeler les propos de Goffman cités en exergue suggérant que la science ne peut être réduite à un algorithme, qu'elle ne tient pas dans une recette. On pourrait ajouter que la connaissance n'émerge pas d'une procédure unique. Aussi, le modèle présenté ici doit être appliqué de manière critique. Il doit être adapté, modifié, « trituré » de manière à le mettre au service de ses objectifs de recherche.

En effet, comme je l'ai mentionné d'entrée de jeu, la recherche d'un savoir particulier et la poursuite d'un objectif précis exigent généralement des développements méthodologiques adaptés qui peuvent s'éloigner des sentiers habituels ou même s'y opposer. Cela dit, la rigueur et la cohérence de la démarche demeurent toujours garantes de la qualité de notre travail.

BIBLIOGRAPHIE

- Altheide, D.L. (1987). « Ethnographic content analysis », *Qualitative Sociology*, vol. 10, n° 1, p. 65-77.
- Anastasi, A. (1994). *Introduction à la psychométrie*, Montréal, Guérin universitaire.
- Angers, M. (2000). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Montréal, CEC.
- Armographe, D. (1988). *La synthèse de documents*, Paris, Dunod.
- Bachelor, A. et P. Joshi (1986). *La méthode phénoménologique de recherche en psychologie*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Bardin, L. (1977). *L'analyse de contenu*, Paris et Vendôme, Presses universitaires de France.
- Barus-Michel, J., E. Enriquez et A. Lévy (2002). *Vocabulaire de psychosociologie: références et positions*, Ramonville-Sainte-Agne, Erès.
- Beaud, M. et D. Latouche (1988). *L'art de la thèse*, Montréal, Noréal.
- Beaud, S. et F. Weber (2003). *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.
- Becker, H.S. (1986 [2004]). *Écrire les sciences sociales*, Paris, Economica.
- Bell, R. (1981). « L'analyse de contenu », dans *Service de pédagogie universitaire, L'enseignement systématique*, Québec, Université Laval, p. 397.
- Bernier, J.-J. et B. Pietrullewicz (1997). *La psychométrie. Traité de mesure appliquée*. Montréal, Gaëtan Morin.
- Bertaux, D. (1997). *Les récits de vie: perspective ethnosociologique*, Paris, Nathan.
- Blanchet, A. et A. Gotman (1992). *L'enquête et ses méthodes: l'entretien*, Paris, Nathan Université.

- Bouchard, S. et C. Cyr (2000). *Recherche psychosociale*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Bouroche, J.-M. et G. Saporta (1987). *L'analyse des données*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? ».
- Bouthat, C. (1993). *Guide de présentation des mémoires et thèses*, Montréal, Université du Québec à Montréal, Décanat des études avancées et de la recherche.
- Boutin, G. (1997). *L'entretien de recherche qualitatif*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Centre de documentation du pôle scientifique – CDPS (2002, décembre). *Initiation à la recherche d'information sur le Web*. Communication présentée au colloque <www.uco.fr/services/biblio/cdps/web_recherche_info_1.html>.
- Chartier, L. (2003). *Mesurer l'insaisissable. Méthode d'analyse du discours de presse pour les communicateurs*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Communication-Relations publiques ».
- Chauchat, H. (1985). *L'enquête en psychosociologie*, Paris, Presses universitaires de France.
- Coulon, A. (1992). *L'ethnométhodologie*. Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? ».
- Crauser, J.-P., Y. Harvatopoulos et P. Sarnin (1989). *Guide pratique d'analyse des données*, Paris, Les Éditions d'Organisation.
- Dagenais, S. (1991). *Sciences humaines et méthodologie: initiation pratique à la recherche*, Laval, Beauchemin.
- De Bonville, J. (2000). *L'analyse de contenu des médias*, Paris, De Boeck.
- De Fornel, M., A. Ogien et L. Quéré (2001). *L'ethnométhodologie: une sociologie radicale*, Paris, La Découverte.
- Denzin, E. L. (1994). *Handbook of Qualitative Research*, Beverly Hills, Sage.
- Dépelteau, F. (2001). *La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats*, Bruxelles, De Boeck.
- Depocas, A. (2007, 4 mars). Présentation de DOCAM. La fondation Daniel Langlois pour l'art, la science et la technologie, <www.docam.ca/fr/?p=13>.
- Depraz, N. (2001). « De la méthode phénoménologique dans la démarche ethnométhodologique », dans A. Ogien et L. Fornel, *L'ethnométhodologie: une sociologie radicale*, Paris, La Découverte, p. 99-119.
- Deschamps, C. (1993). *L'approche phénoménologique en recherche*, Montréal, Guérin universitaire.
- Deshaies, B. (1992). *Méthodologie de la recherche en sciences humaines*, Laval, Beauchemin.
- Deslauriers, J.-P. (1987). *Les méthodes de la recherche qualitative*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Deslauriers, J.-P. (1991). *Recherche qualitative, guide pratique*, Montréal, McGraw-Hill.
- Desmarais, D. et J.-M. Pilon (1996). *Pratiques des histoires de vie. Au carrefour de la formation, de la recherche et de l'intervention*, Paris, L'Harmattan.

- Échantillonnage (2003, mars). Communication présentée au colloque <www.umoncton.ca/enef/villalon/nf4082/m2o3l3d2.html>.
- Enriquez, E., G. Houle, J. Rhéaume et R. Sévigny (1993). *L'analyse clinique dans les sciences humaines*, Montréal, Saint-Martin.
- Fortin, M.-F. (2006). *Fondements et étapes du processus de recherche*, Montréal, Chenelière Éducation.
- Fragnière, J.-P. (2001). *Comment réussir son mémoire*, Paris, Dunod.
- Gagnon, Y.-C. (2005). *L'étude de cas comme méthode de recherche*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Gauthier, B. (1992). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Gauthier, L. et N. Poulin (1985). *Savoir apprendre*, Sherbrooke, Les Éditions de l'Université de Sherbrooke.
- Gernier, S. et S. Bérard (2002). *Guide pratique de communication scientifique*, Montréal, Association francophone pour le savoir.
- Gingras, F.-P. (2000). La préparation d'un projet de thèse en science politique, <uottawa.ca/~fgingras/text/projet.html>.
- Giorgi, A. (1997). « The theory, practice and evaluation of the phenomenological method as a qualitative research procedure », *Journal of Phenomenological Psychology*, vol. 28, n° 2, p. 235-260.
- Giroux, S. et G. Tremblay (2002). *Méthodologie des sciences humaines*, Montréal, ERPI.
- Goulet, L. et G. Lépine (1987). *Cahier de méthodologie*, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Grinnell, R.M. (1997). *Social Work Research and Evaluation: Quantitative and Qualitative Approaches*, Itasca, Peacock.
- Guba, E. et Y. Lincoln (1989). *Fourth Generation Evaluation*, Londres, Sage.
- Harris, R. (2003 (1997), janvier). Évaluer des informations trouvées dans Internet, <www.reseau-medias.ca/fre/latoile/enseigne/fait/harris.htm>.
- Harzfeld, H. et J. Spiegelstein (2000). *Méthodologie de l'observation sociale*, Paris, Dunod.
- Huberman, M. et M.B. Miles (1991). *Analyse des données qualitatives*, Bruxelles et Montréal, De Boeck et Erpi.
- Kim, J.O. et C.W. Mueller (1982). *Introduction to Factor Analysis: What It Is and How To Do It*, Beverly Hills, Sage Publications.
- Kinney, P. et C. Gray (2005). *SPSS facile appliqué à la psychologie et aux sciences sociales*, Bruxelles, De Boeck.
- Knapp, M.L. et J.A. Daly (2004). *A Guide to Publishing in Scholarly Communication*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum.
- Langlois, Y. (1996). *La recherche-action*, Sherbrooke, Behaviora.
- Laramée, A. et B. Vallée. (1991). *La recherche en communication. Éléments de méthodologie*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- L'Écuyer, R. (1990). *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu, méthode GPS et concept de soi*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

- L'Écuyer, R. (1994). *Le développement du concept de soi*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Létourneau, J. (1989). *Le coffre à outils du chercheur débutant. Guide d'initiation au travail intellectuel*, Toronto, Oxford University Press.
- Lhotellier, A. et Y. St-Arnaud (1994). « Pour une démarche praxéologique », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 7, n° 2, p. 93-109.
- Longy, J.-F. (2002). « Recherche d'information et veille sur Internet », *Le mag*, <www.cybervigie.com/magazine.php?id=7>.
- Lussier, G. (1987). *La rédaction des publications scientifiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Mace, G. et F. Pétry (2000). *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, Québec, Les Presses de l'Université Laval – De Boeck Université.
- Maxwell, J.A. (2005). *Qualitative Research Design* (vol. 41), Thousand Oaks, Sage.
- Mayer, R., F. Ouellet, M.-C. Saint-Jacques, D. Turcotte et al. (2000). *Méthodes de recherche en intervention social*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur.
- Merleau-Ponty, M. (1975). *Les sciences de l'Homme et la phénoménologie*, Paris, CDU-SEDES.
- Merriam, S.B. (1998). *Qualitative Research and Case Study Applications in Education. Revised and Expanded from Case Study Research in Education*, San Francisco, Jossey-Bass Publishers.
- Miles, M. B. et A.M. Huberman (2003). *Analyse des données qualitatives*, Bruxelles, De Boeck.
- Moscovici, S. et B. Fabrice (2003). *Les méthodes en sciences humaines*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Fondamental ».
- Mucchielli, A.-E. (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin.
- Mullen, B. et R. Rosenthal (1985). *Basic Meta-Analysis: Procedures and Programs*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum.
- Nash, B. (2007, juin). US Movie Market Summary 1995 to 2007. Nash Information Services, LLC, <www.the-numbers.com> et <www.the-numbers.com>.
- Paillé, P. (1994). « L'analyse par théorisation ancrée », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 23, p. 147-181.
- Petterson, N. (2000). *Évaluation du potentiel humain dans les organisations. Élaboration et validation d'instrument de mesure*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Pineau, G. et J.-L.-L. Grand (2002). *Les histoires de vie*, Paris, Presses universitaires de France.
- Poupard, J., J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A.P. Pires (1997). *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur.
- Poupard, J., J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A.P. Pires (2001). *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur.
- Quivy, R. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.

- Romainville, M. (1993). *Savoir parler de ses méthodes*, Bruxelles, De Boeck.
- Rosenthal, R. (1984). *Meta-Analytic Procedures for Social Research*, Beverly Hills, Sage Publications.
- Russel, A.J. (1999). *Méthodes de recherche en sciences humaines*, Bruxelles, De Boeck.
- Sachs, L. (1984). *Applied Statistics: A Handbook of Techniques*, New York, Springer-Verlag.
- Satin, A. et W. Shastry (1993). *L'échantillonnage: un guide non mathématique*, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie.
- Schön, D.A. (1994). *Le praticien réflexif*, Montréal, Logiques.
- Scott, J. (1991). *Social Network Analysis: A Handbook*, Londres, Sage.
- Sfez, L. (1993). *Dictionnaire critique de la communication*, Paris, Presses universitaires de France.
- Solomon, P.R. (1988). *La rédaction d'un rapport de recherche en psychologie*, Québec, Saint-Yves.
- Sonet, A. (2002, décembre). Problématique des méthodes d'investigation sur Internet, <www.indicerh.net/methode/planmethode.htm>.
- Sonnois, G. (1991). *Découvrez votre méthode de travail*, Paris, Du Rocher.
- Stake, R.E. (1995). *The Art of Case Study Research*, Beverly Hills, Sage Publication.
- St-Arnaud, Y. (1992). *Connaître par l'action*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Tesch, R. (1990). *Qualitative Research, Analysis Types & Software Tools*, New York, Falmer Press.
- Thyrion, F. (1996). *La dissertation*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Tremblay, R. (1994). *Savoir faire – Précis de méthodologie pratique*, Montréal, McGraw Hill.
- Yin, R.K. (2002). *Case Study Research Design and Methods*, Beverly Hills, Sage Publication.



L'auteur propose une vision d'ensemble des étapes à franchir pour réaliser le travail de recherche et la rédaction du mémoire ou de la thèse. Il rend compte à la fois des aspects pratiques du travail à faire (côté jeans) et des exigences de rigueur et de cohérence (côté tenue de soirée) qu'exigent le travail de recherche et sa mise en forme.

Pour chaque étape, il présente des directives, des conseils et des exemples qui permettront à l'étudiante et à l'étudiant d'appliquer ce modèle de manière critique, de l'adapter, le modifier, le triturer de manière à le mettre au service de ses objectifs de recherche. Que la démarche suivie soit qualitative ou quantitative, il aide à cerner la problématique, à établir le cadre théorique, à analyser, présenter et interpréter les résultats.

PIERRE MONGEAU est professeur titulaire en communication sociale au Département de communication sociale et publique de la Faculté de communication de l'Université du Québec à Montréal.

mongeau.pierre@uqam.ca

www.puq.ca



ISBN 978-2-7605-1544-4